

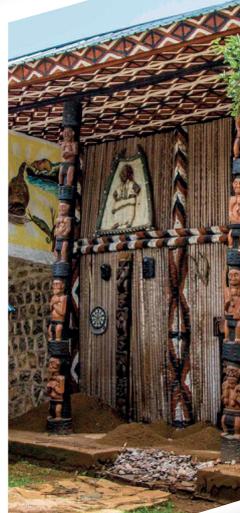
RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND
MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DE L'OUEST

PRINCIPES DE BASE ET ORIENTATIONS FONDAMENTALES DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DE L'OUEST



MENTIONS LÉGALES

Document préparé par :

Le Ministère de l'Économie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

Avec la contribution technique du :

Groupement de bureaux d'études RAINBOW
ENVIRONMENT CONSULT / GEFA & ENGINEERING



Copyright 2024

Ministère de l'Économie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Tous droits réservés.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sous quelque forme, par quelque moyen que ce soit, sans le consentement préalable et écrit du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ou de ses ayants cause est illicite.

Pour tout renseignement, bien vouloir contacter :

- Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
E-mail : admin@minepat.gov.cm
BP. : 660 Yaoundé - Cameroun
- Conseil Régional de l'Ouest,
BP. 1112 Bafoussam
E-mail : infos@mywestregioncameroon.com

**SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU TERRITOIRE DE LA RÉGION
DE L'OUEST**

PRINCIPES DE BASE ET
ORIENTATIONS FONDAMENTALES
DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE DE LA RÉGION
DE L'OUEST

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES.....	III
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	V
RESUME	VIII
1. INTRODUCTION	1
1.1 Contexte.....	1
1.2 Objectif des principes de bases et orientations fondamentales.....	3
1.3 Approche methodologique	3
1.3.1 Synthèse documentaire.....	3
1.3.2 Processus consultatif des acteurs régionaux.....	5
1.3.3 Atelier regional de présentation et pré-validation du projet de rapport	5
1.4 Plan du rapport.....	6
2. RAPPEL DU DIAGNOSTIC ET DE LA PROSPECTIVE DU TERRITOIRE DE LA REGION	8
2.1 Rappel du bilan diagnostic territorial.....	8
2.1.1 Gouvernance.....	8
2.1.2 Milieu biophysique	9
2.1.3 Ressources naturelles	10
2.1.4 Infrastructures	12
2.1.5 Demographie de la region de l'ouest.....	15
2.1.6 Equipements sociaux	19
2.1.7 Activites economiques.....	22
2.1.8 Urbanisation	25
2.1.9 Gestion de l'environnement.....	27
2.1.10 Synthese des forces et faiblesses s de la region.....	28
2.2 Principaux resultats de la prospective du territoire de la region de l'ouest.....	34
2.2.1 Identification des variables determinantes	34
2.2.2 Construction de la vision commune	34
2.2.3 Choix des hypotheses/scenarios pour l'amenagement et le developpement durable du territoire de l'ouest	35
3. FORMULATION DES PRINCIPES DE BASE ET ORIENTATIONS FONDAMENTALES.....	46
3.1 Objectifs de la vision 2035.....	46
3.2 Principes et orientations fondamentales de la snd30.....	46
3.2.1 Principes directeurs de la snd30.....	46
3.2.2 Orientations fondamentales de la snd30	47
3.2.3 Principes de base du snaddt	48
3.2.4 Déclinaisons territoriales des principes de base de la region de l'ouest	49
3.3 Principes de bases et orientations fondamentales de la region de l'ouest	54
3.3.1 Principes generaux de base de la region de l'ouest.....	54
3.3.2 Principes de base et orientations fondamentales sectorielles	55

4.	ACTIONS PRIORITAIRES	71
4.1	Secteur primaire	71
4.2	Secteur secondaire	81
4.3	Secteur tertiaire	85
4.4	Squipements collectifs	94
4.5	Organisation administrative et gouvernance	101
5.	CONCLUSION	104
	BIBLIOGRAPHIE	105
	ANNEXES	109
	ANNEXE 1 : LISTE DE PRESENCE ATELIER DE CONSULTATION REGIONALE	110
	ANNEXE 2 : LISTE DE PRESENCE ATELIER REGIONAL DE PREVALIDATION DU PROJET DE RAPPORT	117
	ANNEXE 3 : MATRICE DES FONCTIONS ET EQUIPEMENT DES VILLES DE LA REGION DE L'OUEST	129
	ANNEXE 4 : QUELQUES PROJETS DU SECTEUR AGRICOLE EN COURS DANS LA REGION DE L'OUEST	137

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Méthodologie d’élaboration des Principes de Base et Orientations Fondamentales de la Région4

Figure 2 : Photo de famille atelier consultation régionale..... 5

Figure 3 : Photo de famille atelier régional de présentation et pré-validation du projet de rapport6

Figure 4 : Unités géomorphologiques de la Région de l’Ouest 10

Figure 5 : Evolution du poids démographique de la Région de l’Ouest..... 15

Figure 6 : Répartition spatiale de la Population de la Région de l’Ouest entre 2005 et 2035..... 18

Figure 7 : Plan de secteur de Kouekong – Horizon 2030 26

Figure 8 : Principes de base des macro-régions..... 50

Figure 9 : Organisation territoriale de la Région de l’Ouest..... 52

Figure 10 : Approche d’élaboration des principes des bases et des orientations stratégiques 54

Figure 11: Projection du réseau logistique à l'horizon 2035..... 59

Figure 12 : Vision 2035 de la couverture en infrastructures énergétiques dans la Région 60

Figure 13 : Projections du développement des industries et principales villes à l’horizon 2035 64

Figure 14 : Armature urbaine de la Région de l’Ouest à l’horizon 2035..... 66

Figure 15 : Organigramme type de l’administration Régionale 140

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la démographie de la Région de l'Ouest	15
Tableau 2 : Répartition de la population par sexe de la Région de l'Ouest en 2035.....	16
Tableau 3 : Atouts et faiblesses de la Région	28
Tableau 4 : Images des trois scénarios pour les piliers de l'aménagement et le développement durable de la région de l'Ouest à l'horizon 2035.....	36
Tableau 5 : Enjeux et actions prioritaires du secteur agricole	71
Tableau 6 : Enjeux et actions prioritaires de la production animale	75
Tableau 7 : Enjeux et actions prioritaires du secteur forêt et faune	78
Tableau 8 : Enjeux et actions prioritaires du développement du secteur minier dans la Région de l'Ouest	80
Tableau 9 : Enjeux et actions prioritaires du secteur de l'industrie	81
Tableau 10 : Enjeux et actions prioritaires du secteur Energie.....	82
Tableau 11 : Enjeux et actions prioritaires de l'approvisionnement et la gestion des ressources en eau.....	94
Tableau 12 : Enjeux et actions prioritaires dans le domaine de l'assainissement	97
Tableau 13 : Enjeux et actions prioritaires dans la télécommunication	88
Tableau 14 : Enjeux et actions prioritaires du secteur du transport.....	85
Tableau 15 : Enjeux et actions prioritaires du secteur commerce	89
Tableau 16 : Enjeux et actions prioritaires du secteur tourisme.....	91
Tableau 17 : Enjeux et actions prioritaires du secteur santé de la Région de l'Ouest.	98
Tableau 18 : Enjeux et actions prioritaires du secteur éducation.....	99
Tableau 19 : Enjeux et actions prioritaires du secteur gouvernance	101

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACEFA :	Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Agropastorales Familiales
ACR	Avantages Comparatifs Révélés
ACREST	African Centre for Renewable Energy and Sustainable Technology's/ Centre Africain des Technologies Appropriées et des énergies Nouvelles et Renouvelables
ADEID	Action pour le Développement Intégré et Durable
AEP	Alimentation en Eau Potable
AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AES	Audit Environnemental et Social
AFOP	Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches
APEE	Associations des Parents d'Elèves et d'Enseignants
BM	Banque Mondiale
BUCREP	Bureau Central de Recensement et d'Etude de la Population
CAB	Central Africa Backbone
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CAPEF	Chambre d'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts
CDN	Contributions Déterminées au niveau National
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CF	Centre de Formation
CFP	Centre de Formation Professionnel
CGE	Comité de Gestion de point d'Eau
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIPCRE	Centre International pour la Promotion de la Création
CNFZVH	Centre National de Formation Zootechnique, Vétérinaire et Halieutique
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVUC	Communes et Villes Unies du Cameroun
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECAM :	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
EESS	Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
EMF	Etablissement de Micro finance
ESG	Enseignement secondaire général
EST	Enseignement secondaire technique
ETA	Ecole Technique d'Agriculture
FASA	Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles
FFOM	Forces Faiblesses Opportunités et Menaces

FOSA	Formation Sanitaire
GRE	Grandes Régions Economiques
HYSACAM	Hygiène et salubrité du Cameroun
IDE	Investissement Direct étranger
INC	Institut National de Cartographie
INS	Institut National de la Statistique
IPES	Institut Privé d'Enseignement Supérieur
IRAD	Institut de Recherche Agronomique pour le Développement
LAVANET	Laboratoire national vétérinaire
LMD	Licence Master Doctorat
ME	Moyenne Entreprise
MGEA	Moyennes et Grandes Exploitations Agricoles
MINAC	Ministère des Arts et de la Culture
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et l'Energie
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINMIDT	Ministère des Mines, des Industries et du Développement Technologique
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Economie Sociale et l'Artisanat
MINPOSTEL	Ministère des Postes et Télécommunication
MINTP	Ministère des Travaux Publics
NTIC	Nouvelle technologie de l'information et de la communication
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORTOC	Office Régional de Tourisme de l'Ouest Cameroun
PAPMAV-Q	Projet d'Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité
PB/OF	Principes de Base / Orientations Fondamentales
PCD	Plan Communal de Développement
PCSA	Plan Communaux Stratégique d'Assainissement
PDTF	Plan Directeur de Transport Ferroviaire
PDU	Plan Directeur d'Urbanisme
PE	Petite Entreprise
PECO	Pays de l'Europe Centrale et Orientale
PED	Pays en Développement
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale

PIB	Produit Intérieur Brut
PIDMA	Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNAFM	Programme National d'Appui à la Filière Maïs
POS	Plan d'Occupation des Sols
PPN	Politiques Pharmaceutiques Nationales
PRD	Plan Régional de Développement
PRECASEM	Projet de Renforcement des Capacités dans le Secteur Minier
PS	Plan de Secteur
PZTN	Plan de zonage du territoire National
REDD+	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation, à la conservation des stocks de carbone et la gestion durable des forêts
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAR/SM	Section Artisanale Rurale / Section Ménagère
SDE	Service Déconcentré de l'Etat
SDSR/PNIA	
SNADDT	Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
SND30	Stratégie National de Développement 2020-2030
SODERIM	Société de Développement de la Riziculture dans la plaine des M'Bo
SPAC	Société des Produits Avicoles du Cameroun
SRADDT	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
TPE	Très Petite Entreprise
UCCAO	Union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest
Uds	Université de Dschang

RÉSUMÉ

Le groupement Rainbow Environment Consult / GEFA Engineering a été retenu par le MINEPAT pour réaliser le Schéma Régional d'aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) de la Région de l'Ouest. C'est un document de planification physique et spatiale régionale fixant les orientations fondamentales en matière d'implantation des équipements structurants, d'environnement et d'organisation de la territorialité du développement sur la base des options retenues dans le schéma national. Conformément aux Termes de Référence, la mission se décline en plusieurs phases donnant lieu chacune à des livrables.

Le présent rapport est la première partie de la phase de contractualisation territoriale, qui constitue la 3^e phase du processus d'élaboration du SRADDT. Cette première partie porte sur la définition des principes de base et orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la Région de l'Ouest. Elle a été réalisée suivant une approche participative et prenant également en compte les résultats des deux premiers livrables que sont le diagnostic territorial et la prospective territoriale.

Le rappel du diagnostic territorial a permis d'appréhender de façon approfondie l'état des lieux du développement économique, social et environnemental de la Région ; de ressortir par secteur les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités du territoire ; et de formuler les enjeux. La phase de prospective du territoire quant à elle a permis d'élargir la vision du développement futur de la Région de l'Ouest, en identifiant les cheminements possibles sur une base d'argumentation clairement énoncée et combinant de manière cohérente les éléments du diagnostic, les leviers d'actions envisageables. De plus, l'exploitation des documents des stratégies sectorielles, du SNADDT et des autres documents pertinents a permis de préparer un premier draft des principes de base et orientations fondamentales de la Région de l'Ouest. Ce draft a fait l'objet des consultations auprès des acteurs locaux.

A l'issue des consultations des acteurs locaux, les principes et les orientations fondamentales de la Région de l'Ouest ont été consolidés et validés. Les principes retenus sont ceux qui vont guider la mise en œuvre de la politique de développement local, alors que les orientations fondamentales sont des grands axes où des actions prioritaires qu'il faudra mettre en place pour atteindre les objectifs d'aménagement et développement durable du territoire de la Région de l'Ouest.



01

INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE

L'adoption de la Vision 2035 depuis 2009 a posé les conditions nécessaires à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 en concentrant les aspirations actuelles des camerounais et de leurs dirigeants, mais également celles des générations futures. L'aménagement du territoire se pose comme principal défi, la création d'un espace économique national intégré alliant répartition équitable des ressources, efficacité économique et exploitation durable des ressources. Ainsi, conformément à la Loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire, le Gouvernement a engagé l'élaboration des principaux outils d'aménagement du territoire que sont : (i) le Plan de Zonage du Territoire National (PZTN) ; (ii) le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT) ; et (iii) les dix (10) Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT). Suivant cette Loi :

- le PZTN va permettre une identification des zones spécifiques et la répartition des activités à l'intérieur de ces zones, en vue de tirer le meilleur parti des domaines concernés par un plan optimal d'utilisation des sols en fonction des filières de croissance et de création des richesses et d'emplois ;
- le SNADDT est un ensemble documentaire composé d'énoncés littéraux et d'expressions graphiques présentant les orientations, les objectifs et les résultats d'une vision de développement spatial, physique et environnemental basée sur des options politiques, les ressources naturelles disponibles, la dynamique sociale ainsi que le patrimoine environnemental, artistique et culturel ;
- le SRADDT est un document de planification physique et spatiale régionale fixant les orientations fondamentales en matière d'implantation des équipements structurants, d'environnement et d'organisation de la territorialité du développement sur la base des options retenues dans le SNADDT.

L'initiative gouvernementale s'inscrit en droite ligne de la matérialisation de la Vision 2035 suscitée, et est conforme au nouveau cadre de référence porté par la Stratégie Nationale de Développement du Cameroun 2020-2030 (SND30). Elle vise à apporter une réponse concrète aux défis actuels de la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire, aujourd'hui entravée par plusieurs difficultés parmi lesquelles :

- le déficit d'informations sur le territoire (potentialités du territoire, répartition des infrastructures, des équipements et des activités, etc.) ;
- l'utilisation insuffisante des instruments existants que sont : le Plan Directeur Ferroviaire, le Schéma Directeur Portuaire, les Plans Directeurs d'Urbanisme (PDU), les Plans d'Occupation des Sols (POS), etc.

Cet engagement a permis le démarrage effectif de l'élaboration du PZTN, du SNADDT et des SRADDT.

Le renouveau de l'aménagement du territoire amorcé en 2004 avec la promulgation de la Loi d'Orientation de la Décentralisation et des Lois fixant les règles applicables aux Régions et aux Communes (dont la Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées), permet de transférer et de renforcer les compétences des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) en matière de développement local et d'aménagement du territoire. Ainsi, l'élaboration du SRADDT répond au besoin de doter la

Région de l'Ouest d'un cadre de référence cohérent pour la coordination des actions d'aménagement et de développement.

Conformément aux Termes de Référence (TdR) fournis par le Maître d'Ouvrage, le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de l'Ouest (SRADDT-Ouest) à l'horizon 2035 a pour objectifs spécifiques de :

- dresser un diagnostic de l'état actuel du territoire de la Région ;
- dresser une analyse prospective du territoire de la Région ;
- définir les principes de base et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la Région ;
- définir les objectifs stratégiques, les actions traduisant ces objectifs, ainsi qu'un plan d'actions quinquennal ;
- élaborer les documents cartographiques traduisant le diagnostic territorial et les orientations fondamentales d'aménagement et de développement durable de la Région, ainsi que les choix d'actions qui en découlent ;
- définir un cadre de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du SRADDT-Ouest.

Dans le processus de l'élaboration du SRADDT-Ouest, à la suite du Rapport d'établissement, les deux premières phases de la mission portant sur le diagnostic territorial et la prospective du territoire ont été réalisées.

La phase du diagnostic territorial a permis d'appréhender de façon approfondie l'état des lieux du développement économique, social et environnemental de la Région ; de ressortir par secteur les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités du territoire ; et de formuler les enjeux.

La phase de prospective du territoire a permis d'élargir la vision du développement futur de la Région de l'Ouest, en identifiant les cheminements possibles sur une base d'argumentation clairement énoncée et combinant de manière cohérente les éléments du diagnostic, les leviers d'actions envisageables, la formulation des hypothèses de comportement des acteurs.

Le processus d'élaboration du SRADDT de l'Ouest se trouve actuellement à la troisième phase qui porte sur la contractualisation territoriale. Le présent rapport se focalise sur la première partie de cette troisième phase et porte sur les principes de base et les orientations fondamentales pour l'aménagement et le développement durable du territoire de la Région de l'Ouest à l'horizon 2035.

Pourquoi la contractualisation territoriale ?

Contractualiser avec les CTD a pour objectif d'assurer une meilleure coordination des différents acteurs dans les territoires et une plus grande efficacité de l'action publique, en associant toutes les parties prenantes à la mise en œuvre des politiques publiques par des solutions concrètes et adaptées.

A travers le processus de décentralisation, le Gouvernement souhaite renforcer la territorialisation des politiques publiques. Il s'agit de laisser davantage de marges de manœuvre aux acteurs locaux pour décider comment atteindre les objectifs nationaux, au plus près du terrain, en associant largement les parties prenantes.

La contractualisation entre les acteurs locaux permet de dépasser les frontières administratives et l'enchevêtrement des compétences. L'objectif est triple :

- aligner les objectifs et les moyens ;

- répartir les actions entre les acteurs ;
- mobiliser largement au service de l'intérêt général, pour le plus grand bénéfice des citoyens et des usagers des services publics.

La contractualisation permet à l'État d'accompagner de manière structurée les collectivités dans leur projet de territoire et de donner corps à l'approche différenciée et simplifiée de la décentralisation.

1.2 OBJECTIF DES PRINCIPES DE BASES ET ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Axés sur les réflexions issues du diagnostic territorial, les principes de base guident la stratégie de l'aménagement du territoire de la Région de l'Ouest dans la perspective de son émergence à l'horizon 2035. Sur la base de la prospective du territoire, les orientations fondamentales ont vocation à permettre aux acteurs territoriaux publics et privés d'orienter l'aménagement futur du territoire de la Région de l'Ouest. Une orientation fondamentale correspond à une ligne directrice de l'aménagement du territoire, elle guide les interventions retenues dans différents domaines reliés à la planification territoriale.

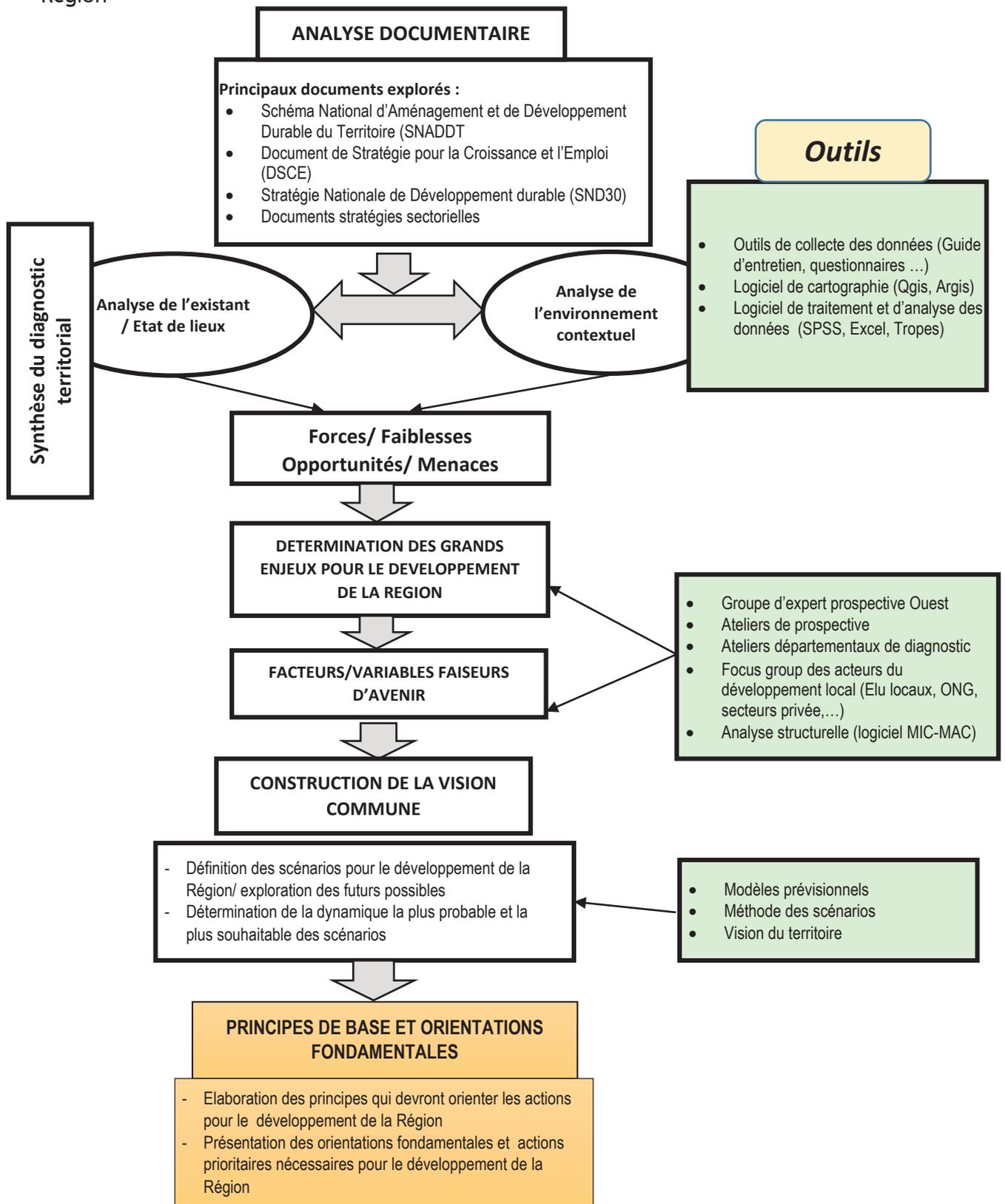
1.3 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique adoptée pour l'élaboration du présent livrable, a globalement consisté en une profonde analyse documentaire et un large processus participatif à travers la consultation des acteurs régionaux. La figure 1 schématise la démarche méthodologique.

1.3.1 Synthèse documentaire

L'analyse documentaire a porté sur l'exploitation des documents des stratégies sectorielles, du SNADDT, de la SND30, des guides méthodologiques en matière de planification stratégique au Cameroun, la réglementation nationale en matière de décentralisation, aménagement du territoire et développement durable.

Figure 1 : Méthodologie d'élaboration des Principes de Base et Orientations Fondamentales de la Région



1.3.2 Processus consultatif des acteurs régionaux

Conformément aux exigences de l'approche méthodologique de cette mission, les principales parties prenantes ont été régulièrement consultées dans les étapes du bilan diagnostic et de l'analyse prospective.

Ces consultations ont été ponctuées pour ce qui est du présent livrable par des entretiens individuels avec quelques sectoriels clés, mais surtout la tenue de deux ateliers régionaux à Bafoussam, à savoir l'atelier de consultation régionale et l'atelier régional de présentation et pré-validation du projet de rapport.

1.3.2.1 Atelier de consultation régionale sur les PB/OF

Il a été organisé à Bafoussam le 16 mars 2022 à la salle de réunion de la délégation régionale du MINEPAT Ouest. Cet atelier a réuni une soixantaine de personnes représentants : le conseil régional de l'Ouest, le MINEPAT (niveau régional et départemental, ainsi que le point focal SRADDT Ouest), les sectoriels clés (niveau régional), les organisations de la société civile, les projets et programmes de développement, etc. (cf. Liste de présence – Annexe 1).

Cet atelier a permis d'échanger avec les participants sur les enjeux de développement de la Région, ainsi que les principes de base et orientations fondamentales pour l'aménagement du territoire de la Région.

Figure 2 : Photo de famille atelier consultation régionale



1.3.3 Atelier régional de présentation et pré-validation du projet de rapport

Il a été organisé à Bafoussam le 13 mai 2022 à la salle de réunion des services du gouverneur de la Région de l'Ouest. Cet atelier a réuni 135 personnes représentants : les autorités administratives (niveau régional et départemental), le conseil régional de l'Ouest, les autorités municipales et traditionnelles, les sectoriels clés (niveau régional), le MINEPAT (niveau central, régional et départemental), les partenaires au développement, les organisations de la société civile ; les projets et programmes de développement, les médias, etc. (cf. Liste de présence – Annexe 2).

L'atelier visait trois objectifs spécifiques :

- rappeler les principaux résultats du diagnostic et de la prospective territoriale de la Région de l'Ouest ;

- présenter les principes de base et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la Région de l'Ouest ;
- recueillir les observations et les recommandations des participants sur l'ensemble du document.

Figure 3 : Photo de famille atelier régional de présentation et pré-validation du projet de rapport



1.4 PLAN DU RAPPORT

Le présent rapport est structuré en 5 grandes parties à savoir :

- (i) la première partie qui est introductive, présente le contexte et la méthodologie d'élaboration de ce livrable du SRADDT Ouest ;
- (ii) la partie II qui fait un rappel des points saillants du diagnostic et la prospective territoriale, et qui présente les projections démographiques de la Région ;
- (iii) la partie III qui porte sur les principes de base et les orientations fondamentales de l'aménagement et du développement durable du territoire de la Région de l'Ouest ;
- (iv) la partie IV qui présente les actions prioritaires ;
- (v) la partie V qui présente la conclusion du document.



02

**RAPPEL DU DIAGNOSTIC
ET DE LA PROSPECTIVE
DU TERRITOIRE
DE LA RÉGION**

2. RAPPEL DU DIAGNOSTIC ET DE LA PROSPECTIVE DU TERRITOIRE DE LA REGION

Cette première partie du rapport présente de manière succincte le diagnostic territorial et la prospective du territoire de la Région de l'Ouest, constitutifs d'une démarche de développement territorial. Le diagnostic territorial aide à identifier les enjeux du présent tandis que la prospective territoriale offre la possibilité d'approcher les enjeux du futur.

2.1 RAPPEL DU BILAN DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Le diagnostic territorial, première étape de l'élaboration du SRADDT, est un processus de travail participatif qui met en évidence les points forts, les points faibles, les potentialités et les menaces du territoire. Il recherche les causes des dysfonctionnements et surtout recherche des axes de progrès, et identifie les enjeux majeurs. L'essentiel est décliné selon les domaines suivants : gouvernance, milieu biophysique et ressources naturelles, infrastructures, démographie équipements socio-collectifs, activités économiques, urbanisation, gestion de l'environnement.

2.1.1 Gouvernance

Conformément à la réglementation en vigueur, la Région de l'Ouest est engagée dans le processus de décentralisation en cours d'achèvement. L'administration territoriale est progressivement installée et équipée pour assurer ses missions. Mais, la faiblesse des ressources humaines (déficit en personnel qualifié, insuffisance des politiques de gestion des ressources humaines), financières (rendement faible de la fiscalité locale) et techniques des communes constitue une entrave à une prise en charge effective des compétences qui ont fait l'objet de transfert. La budgétisation par programme est faiblement mise en œuvre dans les communes, l'intercommunalité est faiblement développée et il manque une synergie d'action entre les différents acteurs pour la planification du développement de la Région. L'élite interne et externe, ainsi que les chefferies sont fortement impliquées le développement local dans la Région. Cependant, il ne faut pas négliger l'insécurité du fait de la persistance de la crise anglophone dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui constitue une menace importante pour le développement de la Région de l'Ouest qui leur est frontalière.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de gouvernance sont les suivants :

- opérationnalisation des Régions / Finalisation du processus de décentralisation ;
- réorganisation des départements en vue d'un encadrement administratif optimal ;
- renforcement des capacités techniques et managériales des CTD ;
- mobilisation des ressources financières communales ;
- accroissement des moyens financiers des communes ;
- planification du développement local ;
- amélioration de la coopération décentralisée et du développement local.

2.1.2 Milieu biophysique

Le milieu biophysique comprend les composantes du milieu physique comme le climat, le relief, la géologie, la pédologie, et l'hydrographie ainsi que les composantes du milieu biologique à savoir la végétation et la faune. Il constitue un support des activités humaines et un cadre de vie comprenant de nombreuses ressources naturelles.

2.1.2.1. Milieu physique

La Région de l'Ouest jouit d'un climat équatorial d'altitude qualifié de « pseudo-tropical d'altitude ». Du fait des perturbations régionales et locales, ce climat présente deux saisons : une saison pluvieuse de mars à novembre, et une saison sèche décembre à janvier. Il est sujet à d'importants changements marqués par la baisse des précipitations et la hausse des températures de 0,4°C par décade.

Les précipitations annuelles dans la Région se situent autour de 1849,3 mm. Les précipitations diminuent de la bordure de la dorsale Camerounaise à l'Ouest vers l'Est de la Région.

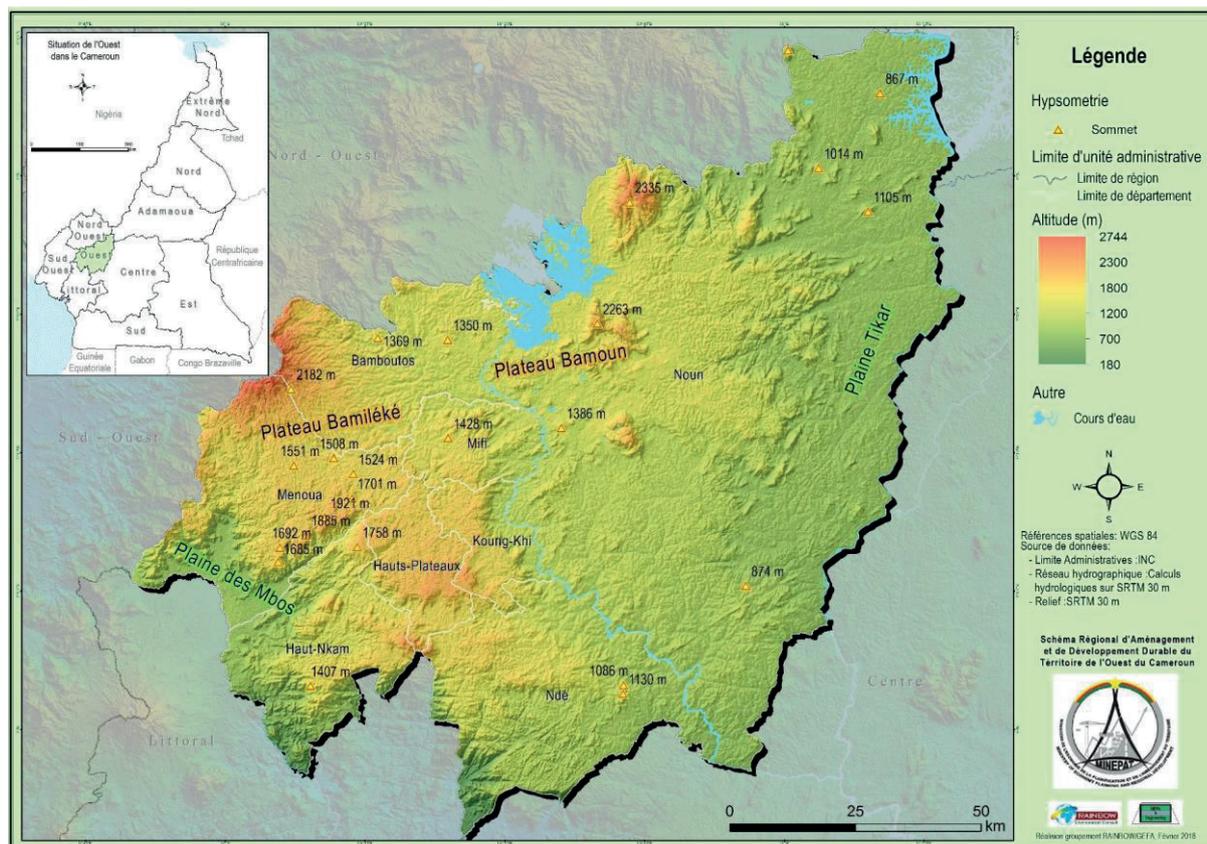
Les valeurs moyennes annuelles de la température, aux postes référentiels hydrométéorologique de la Région à t°00TU, t°06TU, t°12TU et t°18TU sont respectivement égales à : 17,8, 17, 25,3 et 20,8 °C.

L'humidité relative moyenne annuelle obtenue est de 68,5 %. Ses valeurs maximales mensuelles décroissent de novembre (98,8 %) de l'année j à mars (96,4 %) de l'année j+1, alors que ses valeurs minimales décroissent de janvier à mars (15,5 et 11,6 %). On observe un maximum d'évaporation en saison sèche au mois de février (199,7 mm) et le minimum en août (41,8 mm) et aux mois de septembre – octobre (30 et 37 mm).

La Région est drainée par un réseau hydrographique dense, constitué de fleuves, rivières et lacs. Le Nkam et le Noun, principaux collecteurs de la région, font partie du bassin de la Sanaga. Le relief constitue l'une des caractéristiques principales du milieu physique. Il se caractérise par un paysage contrasté avec un étagement des altitudes de 200 m environ à plus de 2 700 m qui met en évidence trois principaux types de relief : plaines, plateaux et montagnes. On y identifie quatre unités géomorphologiques bien distinctes à savoir la plaine des Mbos, le plateau Bamiléké, le plateau Bamoun et la plaine Tikar (Cf. figure ci-dessous).

Sur le plan géologique, la Région de l'Ouest est constituée d'une couverture volcanique et d'une bande de couverture sédimentaire, reposant sur un socle cristallin à massifs plutoniques intrusifs dans un substratum métamorphique déformé. Les sols y sont essentiellement ferralitiques. On observe également les sols hydromorphes et des sols peu évolués d'apports pyroclastiques ou dérivés des cendres sur basaltes.

Figure 4 : Unités géomorphologiques de la Région de l'Ouest



2.1.2.2. Milieu biologique

Sur le plan biologique, la végétation de la Région de l'Ouest est d'origine naturelle ou anthropique. A l'origine, la Région de l'Ouest appartient au domaine de la forêt et de la savane, composé de trois domaines phytogéographiques dont la forêt sempervirente atlantique de moyenne altitude, la forêt semi-décidue ou héli-ombrophile à Sterculacées et la savane péri-forestière. De nos jours, la végétation est du type « savanes humides d'altitude », conséquence de l'action anthropique qui est à l'origine de la disparition des paysages d'autrefois. Concernant la faune, la Région de l'Ouest se caractérise par une richesse biologique relative, consécutive à la forte anthropisation de son espace territoriale. La faune régionale existante est cependant conservée dans les aires protégées constituée essentiellement de la Réserve de faune de Santchou et de la future réserve écologique des Monts Bamboutos.

2.1.3 Ressources naturelles

2.1.3.1. Mines et carrières

La Région de l'Ouest présente un important potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation de qualité (pierres/basalte et granite, sables, pouzzolanes, latérites, etc.). Elle se situe dans un contexte géologique très favorable à la présence de minéralisations conséquentes et contient le gisement de bauxite de Fongo Tongo, de taille importante et ayant un bon couple tonnage - teneur. Cette Région a des contraintes liées à l'insuffisance des connaissances sur le potentiel minier de la Région, le déséquilibre structurel ou

organisationnel avec 70% d'exploitation artisanale et anarchique des carrières de matériaux, et une production artisanale exercée généralement dans un cadre informel.

Les principaux enjeux de développement en matière de mines et carrières dans la Région de l'Ouest sont les suivants :

- valorisation du potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation ;
- amélioration de l'information sur le potentiel minier de la Région ;
- exploitation durable des carrières / Réduction des impacts négatifs de l'exploitation des carrières sur l'environnement ;
- mise en valeur du potentiel en substances minérales de la Région.

2.1.3.2. Ressources en eau

La Région de l'Ouest est arrosée par de nombreux cours d'eau dont les plus importants sont : la Mapé, le Nkam, le Ndé et le Noun.

Dans la Région de l'Ouest, les stations hydrométriques de Bamendjing sur le Noun, Mapé et Mapou sur la Mapé sont suivies par ENEO. Hormis ce suivi, des études hydrologiques ponctuelles réalisées sur des cours d'eau spécifiques dans le cadre des projets, ainsi que les travaux de recherche des universitaires sont également disponibles. Selon le rapport de l'université de Rouen au colloque international sur la « science de l'eau du climat et de l'environnement pour un développement durable de l'Afrique », la Région de l'Ouest a des réserves en eau souterraines renouvelables évaluées à 5 km³ qu'elle partage avec le bassin de la Bénoué.

La qualité des ressources en eaux superficielles et souterraines dans la Région ne fait pas l'objet d'un suivi. En dehors de la CDE/CAMWATER qui effectue un contrôle des eaux qu'elle prélève pour l'approvisionnement en eau potable des populations ; les seules campagnes d'analyse effectives sont ponctuelles dans le temps et dans l'espace, et sont faites dans le cadre de projets ou programmes de recherche. Les résultats de ces campagnes indiquent que les ressources en eau de surface et souterraines de la Région sont de plus en plus dégradées par les activités anthropiques, notamment les habitudes culturelles et les mauvaises pratiques de l'assainissement liquide et solide.

Les principaux enjeux de développement en matière de ressource en eau dans la Région de l'Ouest sont les suivants :

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de ressources en eau sont les suivants :

- formulation des textes de lois susceptibles de protéger les ressources en eau dans le respect des principes du développement durable ;
- protection des bassins versants (Mbam, Noun et Nkam) ;
- amélioration des techniques d'irrigation des cultures pour une gestion durable des ressources en eaux ;
- constitution d'une banque de données hydrométéorologiques, hydrologiques, hydrogéologiques, hydrogéo-chimiques, réactualisées : Outils de base à la conception, l'exécution et le suivi – contrôle des projets sectoriels et des grands projets structurants ;
- culture durable de l'eucalyptus ;
- amélioration du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain péri-urbain et rural ;

- préservation des ressources en eau des pollutions diffuses d'origine agricole : encourager l'utilisation des engrais organiques obtenus à travers la transformation in situ des déchets organiques collectés. Ceci en remplacement des engrais chimiques et des pesticides organiques très polluants (POPs) importés ;
- rationalisation et gestion intégrée des ressources en eau ;
- identification et cartographie des zones humides et celles à écologie fragile ;
- Identification et analyse les défis liés à l'eau tels que les inondations, et la pollution anthropique.
- identification et analyse des effets de l'anthropisation (urbanisation, industrialisation, exploitation minière, agriculture, déforestation, élevage, pêche, travaux publics, énergie, barrages, déplacement des peuples dus aux conflits, voies de communications et transports, etc.) sur les ressources en eau ;
- identification et examen de l'impact de la variabilité et du changement climatiques sur les ressources en eau ;
- élaboration et hiérarchisation des problèmes liés à la protection et à la conservation des ressources en eau de la région en vue de la recherche d'une solution durable.

2.1.3.3.Ressources énergétiques

La Région dispose d'un potentiel important pour la petite hydroélectricité, la production de l'énergie éolienne, solaire et biomasse, mais qui est peu valorisé. Il y existe un réseau de transport Haute Tension (HTB) traversant les Départements du Haut Nkam, des Hauts-Plateaux, de la Mifi, de la Menoua et des Bamoutos. Concernant les infrastructures énergétiques, la Région a une faible couverture du réseau électrique ENEO en zone rurale et des difficultés à pérenniser les réseaux d'électrification décentralisées existants. Les équipements du réseau électrique sont vétustes, les réseaux d'éclairage public sont très insuffisants et souvent absents. La Région dépend de la production en énergie électrique du barrage hydroélectrique de Song loulou. Mais, des opportunités en infrastructures s'offrent à elle à l'instar du projet de renforcement de la ligne Nkongsamba-Bafoussam pour passer de 90KV à 225 kv et du projet de construction de la ligne Song loulou-Bangangté-Bafoussam 225 kv. L'alimentation hydro énergétique de la région se fera à court terme par la construction de ligne Nachtigal – Bangangté – Bafoussam (420 MW).

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière d'énergie sont les suivants :

- amélioration du taux d'accès à l'énergie électrique ;
- diversification des sources d'énergie ;
- amélioration de l'offre en énergie pour l'industrie ;
- réglementation de l'utilisation de la biomasse énergie.
- promotion de l'énergie solaire et éolienne.

2.1.4Infrastructures

2.1.4.1.Transport

Dans la Région de l'Ouest, la présence de plans d'eau navigable offre des potentialités pour le transport fluvial, notamment entre le département du Noun et la Région de l'Adamaoua. Le maillage routier est propice à une couverture satisfaisante de la Région (Région traversée par les N4, N5 et N6 ; routes régionales permettant de rallier les Régions du Nord-Ouest, Sud-Ouest,

Centre ; Littoral et Adamaoua ; tous les chefs-lieux des Départements reliés à la capitale régionale Bafoussam par des routes butinées ; une boucle bitumée en partie assure la liaison inter-chefs-lieux de Départements). La présence de l'aéroport secondaire de Bafoussam assure le trafic domestique. Toutefois, en matière de service, le transport clandestin et le manque de prévention routière entravent le relèvement du niveau des recettes, le système de transport public dans les villes (envahies par les moto-taxis) est absent et le service de transport ferroviaire de passagers et des biens est inexistant.

L'évaluation des infrastructures de transport révèle le vieillissement du réseau routier bitumé et le mauvais état du réseau d'interconnexion entre les communes (entretien routier insuffisant et certains tronçons routiers non entretenus) ; l'enclavement de certains bassins de production agricole, sites miniers et touristiques, villages de pêcheurs, formations sanitaires, etc. ; le manque d'organisation dans la gestion du transport routier : gares routières non aménagées, postes de péage mal construits ; la sous-exploitation des infrastructures de l'aéroport de Bafoussam et l'absence d'entretien des autres infrastructures aéroportuaires existantes (aérodromes tertiaires et pistes de Bangangté, Magba et Dschang) ; l'inexistence des infrastructures ferroviaires. Par ailleurs, la construction en cours de la boucle agricole de la Région de l'Ouest et la construction de la boucle autoroutière Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé et dont l'autoroute Douala-Limbe-Bafoussam est une composante (projet en cours d'études) constituent des opportunités infrastructurelles importantes.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de transport sont les suivants :

- amélioration de l'offre en infrastructures routières ;
- développement des voiries urbaines ;
- amélioration de l'offre de service de transport ;
- valorisation de la position géo spatiale de la Région ;
- optimisation du fonctionnement de l'aéroport de Bafoussam ;
- transport fluvial et lacustre.

2.1.4.2.Hydraulique

La Région de l'Ouest dispose d'un réseau d'adduction d'eau potable (CAMWATER) dans la zone urbaine et périurbaine de tous les chefs-lieux de Département. On constate tout de même des contraintes telles que la baisse progressive de la disponibilité des ressources en eaux du fait du tarissement des cours d'eau et la baisse du niveau des nappes souterraines, l'absence du suivi de la ressource en eau (superficielle et souterraine) sur le plan qualitatif et quantitatif (stations météorologiques, hydrométriques et piézométriques non fonctionnelles ou inexistantes), la faible extension et la mauvaise qualité du réseau de distribution de l'eau potable en zone urbaine et périurbaine, le financement insuffisant de l'hydraulique rurale (insuffisance des points d'eau) et la faiblesse des systèmes de gestion et d'entretien des points d'eau ruraux existants (pérennisation des ouvrages). Les atouts de la Région en infrastructures d'hydraulique se trouvent dans la mise en œuvre par l'État et l'appui des partenaires au développement d'un ensemble de programmes-projets dans le but d'accélérer la mise à niveau du système AEPA.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière d'eau sont les suivants:

- amélioration des techniques d'irrigation des cultures pour une gestion durable des ressources en eaux;
- constitution d'une banque de données hydrométéorologiques, hydrologiques, hydrogéologiques, hydrogéo-chimiques, réactualisées : outils de base à la conception, l'exécution et le suivi – contrôle des projets sectoriels et des grands projets structurants ;
- culture durable de l'eucalyptus ;
- amélioration du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain, péri-urbain et rural ;
- préservation des ressources en eau des pollutions diffuses d'origine agricole ;
- rationalisation et gestion intégrée des ressources en eau.

2.1.4.3. Assainissement

L'assainissement demeure une préoccupation majeure dans la Région de l'Ouest. Les Plans Communaux Stratégiques d'Assainissement (PCSA) prônés par la stratégie nationale d'assainissement liquide ne sont pas mis en place par les CTD. Pour l'assainissement solide, certaines collectivités (communauté urbaine de Bafoussam, communes de Bangangté et de Bangou) ont confié à la société Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM), la collecte et le traitement des déchets solides produits par les ménages ; le nettoyage et balayage des rues, places et marchés. D'autres (commune de Dschang par exemple) ont opté pour la valorisation par compostage des déchets ménagers. Afin de renforcer les actions dans les domaines de l'assainissement, certaines communes de la Région ont décidé de mettre à disposition et de gérer ensemble leurs ressources humaines, matérielles et financières. Mais en général, la plupart des communes témoignent d'une mauvaise gestion des déchets municipaux. En plus de l'insuffisance des réseaux d'assainissement des eaux pluviales dans les villes et l'insuffisance de latrines dans les lieux public.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière d'assainissement sont les suivants :

- construction au niveau des quartiers denses (300 habitants) et villes d'arrondissements des ouvrages d'assainissement des eaux usées et excréta. Ils se classent en deux catégories : les ouvrages d'assainissement individuel (fosses septiques et latrines) et les ouvrages d'assainissement collectif (réseau d'égout et stations d'épuration).
- construction au niveau de chaque ménage des ouvrages d'assainissement individuel : - des fosses septiques ; - des latrines ; - ou, la combinaison « fosses septiques et latrines ».
- organisation des campagnes diversifiées de lutte contre la prolifération de gîtes des vecteurs de maladies (moustiques, mouches, cafards et rongeurs) ainsi que des odeurs nauséabondes des ménages, de germes et microbes pathogènes, perçue comme facteurs de maladies chez les riverains.
- construction au niveau des établissements scolaires et universitaires, des hôpitaux, des marchés des réseaux d'égout avec station d'épuration appropriés. Et formation des agents techniques à son entretien et maintenance.
- implication des ménages dans tout le processus de mise en œuvre des projets d'assainissement de leurs cadres de vie : la prise en compte de leurs avis sur la forme d'organisation de la gestion des systèmes envisagés dans les quartiers afin d'assurer l'efficacité et la pérennité des systèmes d'assainissement de commun accord approuvés.
- Construction au niveau de chaque commune une station de traitement des boues de vidange.
- Augmentation de l'accès aux installations sanitaires améliorées et réseau d'assainissement.

2.1.4.4. Télécommunication

Il ressort du diagnostic en matière de télécommunication un bon taux de couverture du réseau de téléphonie mobile et un bon déploiement de la fibre optique dans la Région (6 sur 8 Départements) avec un réseau en cours d'extension, mais avec une faible qualité du service (internet, téléphonie mobile) dans les zones rurales. L'extension en cours du réseau de fibre optique avec la mise en œuvre totale du projet Central Africa Backbone (CAB) dans la Région est un atout important.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de télécommunication sont les suivants :

- développement des infrastructures de télécommunication ;
- développement des technologies numériques.

2.1.5 Démographie de la Région de l'Ouest

La population de la Région de l'Ouest croît à un rythme important, suscitant ainsi le besoin de la mise en place des politiques pour répondre aux besoins futurs (emplois, accès aux services de bases, nutrition,).

En effet, la projection démographique de la Région de l'Ouest mis en exergue dans le tableau ci-dessous montre que la population en 2035 sera environ de 2 763 856 habitants, soit une croissance relative de 66 % par rapport au dernier recensement de 2005.

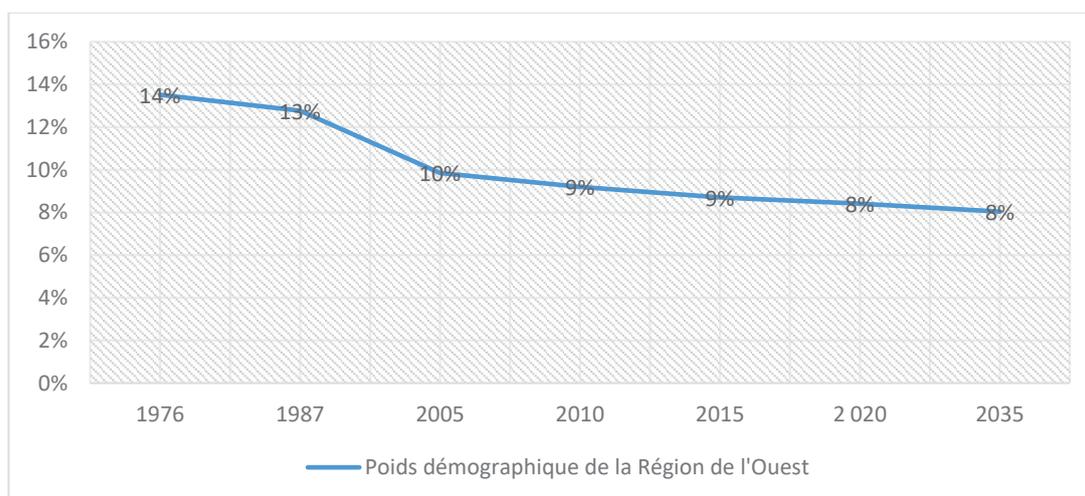
Tableau 1 : Evolution de la démographie de la Région de l'Ouest

Année	1976	1987	2005	2010	2015	2020	2035*
Ouest	1 035 597	1 339 791	1 720 047	1 785 285	1 906 831	2 095 230	2 763 856
Cameroun	7 663 246	10 493 655	17 463 836	19 406 100	21 917 602	24 910 305	33 955 398
Poids de la Région	14%	13%	10%	9%	9%	8%	8%

Source : Projection du BUCREP (*) Projection du consultant

La forte croissance démographique projetée pour la Région de l'Ouest s'accompagne cependant par une perte progressive de son poids par rapport à la population nationale (Cf. figure 5).

Figure 5 : Evolution du poids démographique de la Région de l'Ouest



La diminution du poids démographique de la Région entre 1976 et 2005 pourrait s'expliquer par la forte migration de la population vers d'autres Régions ou à l'étranger.

Pour des raisons de développement au niveau local, les données projetées de la population par Départements et par Arrondissements s'avèrent nécessaires. Cependant, les projections démographiques par Départements et Arrondissements s'avèrent délicates à faire compte tenu des mouvements constants de la population, de la méthodologie utilisée, mais aussi et surtout de l'indisponibilité de certaines données. Ainsi, il faut rappeler que les projections démographiques effectuées n'ont pas pour prétention de déterminer « avec certitude » la population future, mais plutôt de prévoir l'effectif de la population si une hypothèse donnée venait à se réaliser. L'hypothèse retenue pour l'élaboration des tendances futures est celle qui avait été utilisée par le BUCREP pour formuler les projections démographiques sur la période de 2015 à 2020¹. Il faut également insister sur le fait qu'en l'absence d'un certain nombre d'indicateurs (taux de survie pour chaque sexe, niveau et schéma par âge de la migration internationale nette, taux de fécondité par âge pour les femmes âgées de 15 à 49 ans à chaque niveau géographique), la méthode par composantes ne peut pas être utilisée. Un recours à la méthode d'extrapolation des tendances² a été fait pour contourner cette limite, mais aussi pour se conformer à la méthodologie utilisée par le BUCREP pour les projections de 2015 à 2020.

Tableau 2 : Répartition de la population par sexe de la Région de l'Ouest en 2035

Circonscriptions administratives	Sexe		
	Ensemble	Masculin	Féminin
REGION DE L'OUEST	2 763 856	1 295 284	1 468 572
BAMBOUTOS	462 308	208 540	253 767
BABADJOU	58 386	26 119	32 267
BATCHAM	132 517	56 125	76 392
GALIM	80 654	38 704	41 951
MBOUDA	190 751	87 594	103 157
HAUT - NKAM	268 894	127 695	141 200
BAFANG	87 132	41 296	45 836
BAKOU	8 308	3 979	4 329

¹ Cette hypothèse peut être considérée comme l'hypothèse médiane, et se caractérise par la forte fécondité des femmes (elle restera élevée), la mortalité devrait continuer à baisser et les flux de migrations observées seront constants ;

² Elle est basée sur la continuité des tendances historiques observées en appliquant les méthodes mathématiques.

BANA	16 212	7 658	8 553
BANDJA	48 903	22 670	26 232
KEKEM	49 869	24 071	25 798
BANWA	18 487	8 988	9 499
BANKA	39 984	19 031	20 953
HAUTS - PLATEAUX	127 554	56 360	71 194
BAHAM	31 115	13 820	17 295
BAMENDJOU	54 180	23 105	31 075
BATIE	17 300	7 728	9 572
BANGOU	24 960	11 707	13 252
KOUNG - KHI	102 800	47 633	55 167
BAYANGAM	21 181	9 834	11 347
POUMOUGNE	64 248	29 821	34 427
DJEBEM	17 371	7 978	9 393
MENOUA	456 234	206 596	249 638
DSCHANG	160 292	76 945	83 347
FOKOUÉ	15 140	6 664	8 773
NKONG - NI	84 375	35 485	48 890
PENKA MICHEL	102 980	43 881	59 099
SANTCHOU	59 255	28 138	31 118
FONGO TONGO	422 042	15 483	18 709
MIFI	476 610	228 439	248 170
BAFOUSSAM I	155 476	75 564	79 913
BAFOUSSAM II	191 750	91 779	99 971
BAFOUSSAM III	129 383	61 097	68 286
Département du NDE	149 959	72 866	77 092
BANGANGTE	100 545	48 993	51 552
BASSAMBA	4 449	2 090	2 359
BAZOU	23 576	11 390	12 187
TONGA	21 388	10 394	10 994
Département du Noun	719 498	347 154	372 344
BANGOURAIN	48 817	22 471	26 346
FOUMBAN	168 077	81 915	86 163
FOUMBOT	120 926	59 439	61 488
KOUOPTAMO	77 110	37 126	39 984
KOUTABA	77 741	36 928	40 813
MAGBA	56 329	27 726	28 602
MALANTOUEN	71 337	33 929	37 409
MASSANGAM	61 243	29 744	31 499
NJIMOM	37 918	17 877	20 041

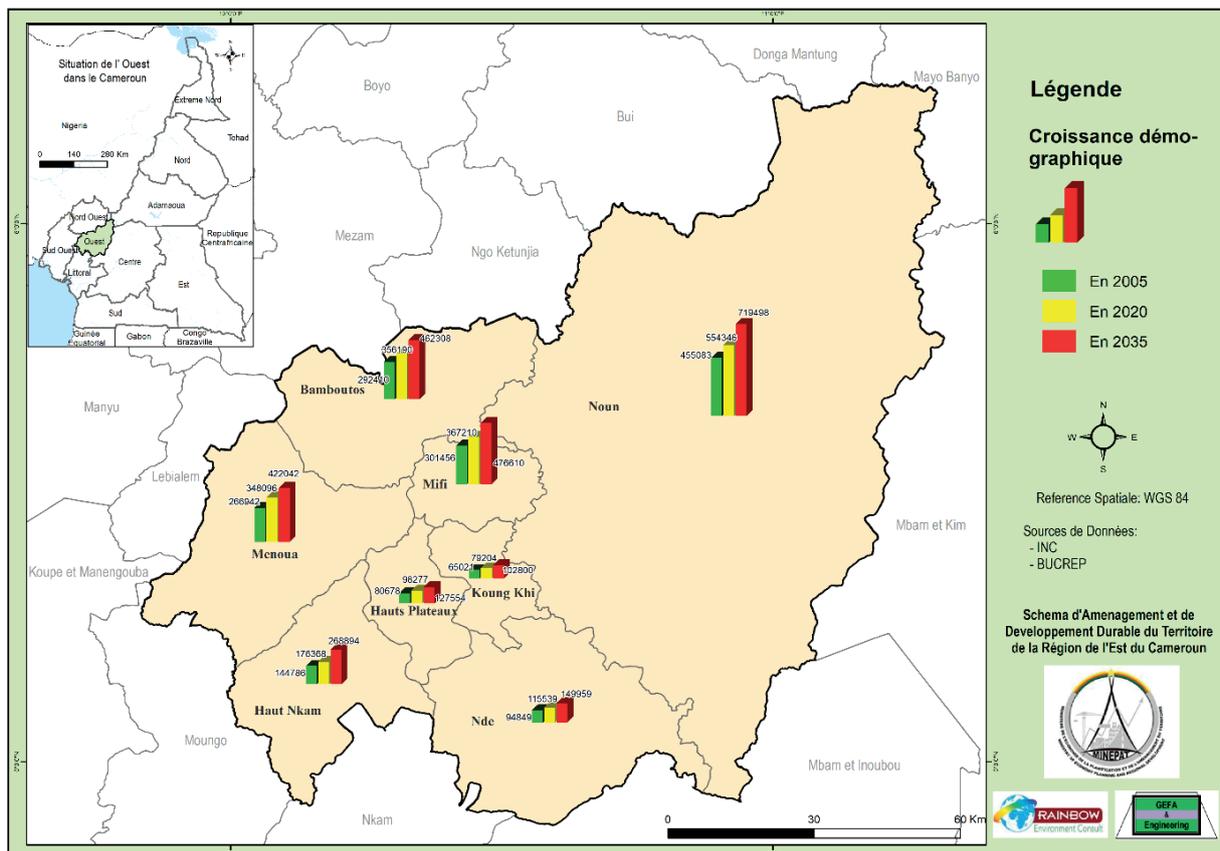
Source : Consultant

Le tableau ci-dessus présente une image des données démographiques de la Région de l'Ouest à l'horizon 2035. Cependant certaines spécificités ne sont pas prises en compte au regard de l'approche méthodologique utilisée et des données disponibles. C'est la raison pour laquelle les données démographiques des villes ou les Communes abritant les institutions universitaires peuvent paraître sous-estimées. En effet, il existe des mouvements importants des populations dans ces villes durant des périodes données. Cette dynamique de la population a des incidences

importantes sur la politique de développement local ; la ville universitaire de Dschang en est une illustration parfaite.

L'université de Dschang mobilise un peu plus de 40 000 étudiants, avec un total de 1300 familles y compris les cadres d'appui. D'après les données de la mairie de Dschang, le budget mensuel pour la gestion des déchets et la propreté urbaine en période de cours à l'université est d'environ 13 millions, tandis qu'il est de l'ordre 3 millions en période d'inter-semestre (vacances universitaires).

Figure 6 : Répartition spatiale de la Population de la Région de l'Ouest entre 2005 et 2035



Les populations de tous les Départements et Arrondissements vont connaître une augmentation importante en 2035. Le Département du Noun restera toujours le plus peuplé avec une population de 719 498 habitants, suivi du Département de la Mifi avec 476 610 habitants. Cette augmentation significative de la population entraînera par conséquent une forte demande de services de base et de services aux entreprises dans les villes, mais aussi dans les centres ruraux dans plusieurs secteurs, notamment :

- les services sociaux : santé, éducation-formation, eau, assainissement, gestion des déchets, éclairage public, sécurité urbaine ;
- les services de mobilité urbaine : transport collectif, voirie ;
- les services aux entreprises et aux personnes : financiers (banque, assurance) ;
- services et infrastructures marchands : marchés urbains, marchés de quartier, marchés de fruits et légumes, etc. ;
- les services d'information, de communication (y compris l'accès à Internet) et de loisir ;
- les services de l'habitat et le logement ;
- les services liés à l'épineuse question foncière.

Concernant l'ensemble de ces services, il s'agit dans le cadre de cette prospective de définir les scénarios d'évolution des stratégies à mettre en place pour la fourniture de ces services aux populations et aux entreprises. La question a été renvoyée aux acteurs territoriaux que sont les collectivités locales, les sectoriels, les partenaires techniques et financiers, les autorités traditionnelles et les organisations de la société civile. Les résultats de cette consultation sont mis en exergue dans la Partie 5 relative à l'élaboration des scénarios pour l'aménagement durable du territoire de la Région de l'Ouest.

2.1.6 Equipements sociaux

2.1.6.1.Éducation et formation

Les principaux constats du diagnostic du secteur éducation de la Région de l'Ouest sont présentés ci-dessous.

Niveau préscolaire et Primaire

En 2021, la population en âge de fréquenter le préscolaire (4-5 ans) est estimée à 128 574 enfants alors que dans la pratique, la population préscolaire est de 64 349 apprenants soit un TBS moyen estimé à 50%. La formation au niveau du préscolaire dans la Région de l'Ouest est insuffisante à la fois sur le plan de l'offre, des infrastructures et des équipements. L'offre est par ailleurs inégalement répartie d'un département à l'autre et selon qu'on soit dans les centres urbains ou dans les zones rurales. En 2020/2021, le système préscolaire compte 1741 salles dont 295 soit 17% sont en état de dégradation. Face à l'insuffisance de l'offre d'éducation formelle du préscolaire en zone rurale, les communautés rurales ont développé l'offre préscolaire communautaire comme solution dans les zones rurales défavorisées.

Dans l'enseignement primaire, la Région de l'Ouest affiche au cours de l'année scolaire 2020-2021 un total des effectifs scolarisés de 586 666 élèves. Le taux d'accès calculé à partir du recensement scolaire et des données projetées de population issues du RGPH de 2005, donne plus de 100% dans tous les départements en prenant en compte les élèves entrés dans le système tardivement ou précocement.

En 2021, on dénombre un total de 2134 écoles primaires dont 1514 soit 71% appartiennent au public 620 (29%) sont des écoles privées. A l'exception du département de la Mifi qui semble présenter des carences en termes de nombre d'écoles (16,7% des effectifs pour 12% des écoles), tous les autres départements présentent une adéquation du nombre d'écoles par rapport aux effectifs scolarisés. Avec en moyenne 47 élèves par classe, la Région présente de manière générale un déficit en salle de classe. Ce déficit est encore plus important dans les départements du Bamboutos et du Noun où l'on enregistre respectivement 67 et 57 élèves par salle en considérant les salles de classe délabrées.

Le ratio moyen élève/enseignant affiche des proportions appréciables de l'ordre de 20 élèves par enseignant. Ce ratio cache des situations d'insuffisance du personnel enseignant car, sur un total de 8952 enseignants du secteur public, seulement 5298 soit 59% émergent dans les caisses de l'Etat et 3654 soit 39% sont pris en charge par les parents organisés en APEE.

Enseignement secondaire

La formation au niveau moyen comprend l'enseignement général, technique et professionnel et l'enseignement normal. En 2017, la population scolarisable est estimée 353 526 jeunes. 298 591 jeunes ont participé au système éducatif de niveau secondaire au cours de cette année, soit un

TBS évalué à 84,5%. Ce taux est de 56% dans le Département du Noun, ce qui traduit un taux d'abandon assez élevé.

Les élèves de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel (ESTP) représentent 24,7% du total des élèves ; ceux de l'Enseignement Secondaire Général (ESG) totalisent 75,2 % et les effectifs relevant des ENIEG et ENIET évalués à 3018 élèves instituteurs. L'enseignement secondaire dispose au total de 552 structures d'accueil dont 178 du secteur privé soit 32,24 % et 350 du public, soit 63%.

Concernant les infrastructures, les équipements et les commodités dans l'enseignement secondaire, la région de l'Ouest dans son ensemble affiche une insuffisance remarquable. Elle compte en effet 7 462 salles de classe dont 6 713 sont construites en matériaux définitifs (dur), 547 en semi dur et 202 en matériaux provisoires ; 179 salles d'informatiques, 129 bibliothèques, 205 points d'eau, 217 branchements électriques, 57 clôtures, 299 terrains sportifs, 929 latrines.

Formation professionnelle

La formation à l'emploi dans la Région en 2017 est offerte par 106 établissements constitués des SAR/SM (30%) et des Centres de Formation Privés (CFP) qui représentaient 70% de l'offre pour une demande totale de 2630 apprenants. Les domaines de formation sont diversifiés, entre et autres les filières traditionnelles (mécanique, menuiserie, maçonnerie, etc.) et les nouvelles offres de formation (agropastoral, secrétariat comptable, ...).

Enseignement Supérieur

L'enseignement supérieur est offert principalement par l'Université de Dschang et ses institutions annexes, des Institutions Publiques Non Universitaires d'Enseignement Supérieur et Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (IPES).

➤ Université de Dschang (UDs)

En 2017, l'Université de Dschang compte 30 124 étudiants soit 21% des jeunes scolarisables (19-24 ans) si on s'en tient aux projections de la population de la Région de l'Ouest au cours de la même année. L'UDs offre aux étudiants des formations académiques et professionnelles à travers 8 établissements répartis au sein de trois principaux campus (Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Faculté des Sciences, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Institut Universitaire de Technologie Fotso Victor, Institut des Beaux-Arts de Foumban, Faculté de Médecine et de Sciences Pharmaceutiques).

Dans l'échiquier national d'offre de formation, l'UDs se singularise par deux établissements. Il s'agit de la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles qui est l'institution fondatrice de l'UDs au service du développement agricole et rural et de l'Institut Universitaire de Technologie Fotso Victor dont l'offre de formation est focalisée dans le domaine de l'industrie et de la technologie.

L'encadrement pédagogique à l'UDs est assuré par 470 enseignants dont 42 Professeurs des Universités, 113 Maître de Conférences, 222 Chargés de Cours et 93 Assistants, soit un ratio de 64 étudiants par enseignant. Il ressort une faiblesse du système sur le plan pédagogique en terme de ressources humaines car la moyenne de 64 étudiants pour un enseignant reste très élevée à la norme qui prévoit un enseignant pour 25 étudiants dans les sciences sociales et 12 dans les filières d'ingénierie.

➤ Institutions Publiques Non Universitaires d'Enseignement Supérieur

La Région compte également 4 Institutions Publiques Non Universitaires d'Enseignement Supérieur (IPNUES) qui offrent des formations professionnelles qui offrent des formations du cycle BTS (Bac +2) et de niveau Bac +3. Il s'agit de :

- l'École Technique d'Agriculture (ETA) de Bafang placée sous la tutelle du MINADER ;
- l'École Zootechnique de Foumban qui dépend du MINEPIA ;
- l'École des Infirmiers Diplômés d'État de Bafoussam et de Foumban qui sont sous l'encadrement du Ministère de la santé publique.

➤ **Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES)**

Les IPES offrent des formations de niveau BTS, Licences Professionnelles, Masters Professionnels. En 2017, on compte 25 IPES dans la Région pour environ 10 000 étudiants. Elles offrent des formations dans les filières de l'économie et de Commerce, Industries et de Technologies, Transports et logistiques, Médecine et Santé, Communication, Théologie, Etc.

L'université des montagnes fait partie des principales institutions de la Région. Elle excelle dans les sciences de la santé qui constituent la principale formation de l'institution. La formation dans les IPES facilite l'insertion des jeunes de la région dans le monde socioprofessionnel. Cette insertion qui se fait soit par recrutement soit à travers l'auto-emploi, se heurte à la conjoncture que traverse le Cameroun en matière d'emploi décent.

Recherche scientifique

En plus de la recherche universitaire, le secteur public compte 6 laboratoires de recherches et 3 centres de recherche spécialisés (IRAD) dont 01 en aquaculture/foresterie (Foumban) et 2 en agronomie à savoir Foubot avec une antenne à Bangangté et l'autre à Dschang avec une antenne à Santchou. Dans ces centres de recherches, les agents du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) axent leurs travaux sur trois principales spécialités à savoir l'agronomie, l'aquaculture et la foresterie.

La quasi-totalité des laboratoires et centres de recherche spécialisés souffre d'un problème d'équipement, ce qui inhibe l'activité de recherche et l'innovation.

Les principaux enjeux du secteur de l'éducation-formation-recherche sont les suivants :

- amélioration de l'offre d'éducation/formation et de la recherche scientifique ;
- suivi et accompagnement des acteurs privés.

2.1.6.2.Santé

La Région de l'Ouest possède une bonne couverture sanitaire dans l'ensemble si l'on se réfère à la norme de l'OMS. Des inégalités de répartition des formations sanitaires sont relevées en fonction des milieux de résidence ; elles sont plus concentrées en zone urbaine. En zone rurale par contre, on note une dispersion spatiale des formations sanitaires en plus de l'enclavement de certaines localités. Les FOSA de la Région de l'Ouest souffrent d'un manque flagrant de plateaux techniques conformes et adaptés aux différentes situations imposées par l'état de santé de la population. Le matériel de soin et équipement d'exploitation dans les structures de santé reste insuffisant, de même que le personnel de santé. L'accessibilité géographique et financière constante des médicaments essentiels de qualité aux populations est un défi majeur des Politiques Pharmaceutiques Nationales (PPN). L'absence d'un cadre juridique constitue un handicap pour le développement de la médecine traditionnelle.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de santé sont les suivants :

- amélioration de l'accès aux soins de santé des populations ;
- amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindre coût ;
- organisation du sous-secteur de la médecine traditionnelle.

2.1.6.3.Sport et loisirs

Le sport est pratiqué dans le système éducatif à travers les enseignements d'éducation physique et sportive au niveau primaire et secondaire, les jeux scolaires et universitaires qui constituent des cadres d'émulation et d'éclosion des talents des jeunes sportifs. Il est également pratiqué à travers 193 associations et clubs sportifs. Les populations de la Région s'investissent dans le sport de compétition qui est un creuset des jeunes. L'Ouest est l'une des régions performantes sur le plan footballistique et cela se traduit par la présence régulière de plusieurs clubs en championnat Elite one et two.

En termes d'infrastructures, la Région a bénéficié à la faveur de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2021) de football, de nombreuses infrastructures sportives à l'exemple du stade omnisport de Bafoussam. Il faut cependant relever qu'en dehors du football les autres disciplines sportives connaissent de sérieux problèmes d'infrastructures.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de sport et loisirs sont les suivants :

- construction des infrastructures des sports et loisirs dans toutes les communes de la Région ;
- réhabilitation des infrastructures vétustes ;
- rentabilisation et entretien des infrastructures existantes ;
- formation et initiation des jeunes dans les activités sportives.

2.1.7Activités économiques

2.1.7.1.Agriculture et production animale

La Région de l'Ouest, leader dans la production avicole nationale, révèle un dynamisme des populations rurales dans la production agropastorale, piscicole et aquacole ; et le développement des activités commerciales intenses et diversifiées. La production maraichère y est diversifiée et en forte progression et il existe un important marché pour les produits agropastoraux. Le service de transport routier bien fourni entre les chefs-lieux de Département de la Région et en direction des grandes métropoles favorise le développement agricole et l'intégration nationale.

Toutefois, le processus de mécanisation des opérations agricoles éprouve des difficultés à décoller et les filières agropastorales, pêches et piscicultures sont faiblement organisées. Les intrants agricoles ont un coût élevé, la professionnalisation de certains producteurs et opérateurs du secteur agropastoral est insuffisante et l'industrie de transformation et de conservation des produits agricoles, d'élevages, pêches et piscicultures est peu développée. L'on note aussi l'enclavement des bassins de production et l'insuffisance des infrastructures et équipements adéquats en fonction des filières.

La Région a l'avantage de pouvoir saisir les opportunités liées à la forte demande des marchés nationaux et sous régionaux en produits agropastoraux, la possibilité de développer un pôle économique de par sa position stratégique (carrefour pour les Régions du Nord-ouest, du Littoral, du Sud-Ouest, de l'Adamaoua et du Centre). Par ailleurs, elle doit faire face à la recrudescence de l'exode rural des jeunes vers d'autres Régions pour motifs économiques et les changements climatiques (non maîtrise des aléas climatiques par les agriculteurs, pression parasitaire, etc.).

Les principaux enjeux en matière d'agriculture et production animale dans la Région de l'Ouest sont les suivants :

- désenclavement des bassins de production et entretien des pistes agricoles ;
- gestion durable des terres / Utilisation rationnelle des terres cultivables disponibles ;
- mécanisation des opérations agricoles ;
- transformation des produits agricoles et de l'élevage ;
- financement durable des activités de production agricole ;
- amélioration de l'accès aux intrants de qualité ;
- utilisation durable des engrais et produits phytosanitaires ;
- amélioration des services de santé animale ;
- encadrement des producteurs ;
- adaptation des pratiques agricoles aux changements climatiques ;
- utilisation du matériel végétal de qualité ;
- aménagement et valorisation des ressources hydroagricoles ;
- accès au foncier ;
- organisation et structuration des marchés.

2.1.7.2. Industrie

Le tissu industriel de la Région de l'Ouest n'est pas très développé. Il est essentiellement composé des boulangeries, des usines de transformation du cacao et de décorticage du café, de savonnerie/huilerie, de plasturgie et de provenderies. Les problèmes de développement industriel persistent principalement sur le déficit énergétique qui est un frein pour le développement de l'industrie dans la Région, et sur l'important développement des PME et TPE dans l'informel.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière d'industrie sont les suivants :

- sécurisation de la fourniture de matières premières pour l'industrie ;
- amélioration de l'offre en énergie pour l'industrie ;
- formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins du développement industriel ;
- accès facile des entreprises industrielles aux financements ;
- amélioration de la gouvernance industrielle.

2.1.7.3.2. Commerce

Forts de leur aptitude à se regrouper et à entreprendre courageusement, les habitants de la Région de l'Ouest conservent une solide réputation de commerçants. Depuis la nuit des temps, le commerce est considéré dans toute la Région de l'Ouest comme une religion, pratiquée par des personnes sans distinction de sexe et d'âge. Cette solide réputation a été transmise de

génération en génération et fait de la Région de l'Ouest un carrefour d'échange, et des peuples des Grassfields, de véritables acteurs et animateurs du commerce autant régional, national qu'international, capables d'aider le Cameroun à atteindre son objectif tel qu'édicté dans la SND30.

En dépit du développement commercial constaté, les faiblesses sont visibles à l'instar de la mauvaise structuration et organisation de l'activité commerciale, du développement du commerce informel, de l'absence d'une base de données des producteurs (agricole, éleveur, pêche, pisciculture), de l'insuffisance des infrastructures et équipements marchands adéquats (marchés construits, hangars, magasins frigorifiques, supermarchés).

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de commerce sont les suivants :

- investissements physiques dans les infrastructures de marché ;
- organisation et structuration des marchés / Commerçants ;
- accroissement de l'accès à l'information sur les marchés et le commerce pour promouvoir la compétitivité ;
- renforcement des liens commerciaux entre les producteurs et les consommateurs ;
- amélioration du contrôle et suivi de l'activité commerciale ;
- facilitation des exportations de la Région vers la CEMAC et le reste du monde.

2.1.7.4.Tourisme

La fréquentation touristique de la Région de l'Ouest reste dominée par les résidents dont une forte proportion des camerounais représentant 96% des arrivées en 2017. L'Agence de Tourisme (Jane Tour) et l'ORTOC révèlent que 90% de touristes choisissent l'Ouest pour ses funérailles, ses festivals, ses chefferies, ses musées et son artisanat. La Région est de ce fait une destination prisée pour le tourisme culturel, considérée comme positionnement stratégique par les principaux acteurs locaux.

Le potentiel géo touristique est important, susceptible de promouvoir le développement d'une économie touristique régionale. Mais la fréquentation touristique est en baisse dans la Région avec pour principales causes : un système de gestion des musées non durable, le défaut criard d'aménagement des sites touristiques et des voies d'accès, l'absence d'un véritable village artisanal avec une conception architecturale adaptée à la valorisation des objets et métiers d'art, l'offre en hébergement touristique non structurée et peu qualifiée, l'absence de bureau d'information touristique de qualité. Avec un Taux d'Occupation (TO) hôtelier de la Région de l'Ouest situé autour de 20%, les investissements touristiques ne peuvent être rentables. La Région a l'avantage de pouvoir saisir les opportunités liées à la valorisation de son potentiel touristique.

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de tourisme sont les suivants :

- amélioration de l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et histoire ;
- développement et valorisation des sites naturels ;
- développement et organisation de l'artisanat d'art ;
- développement de l'agrotourisme et produits du terroir ;
- amélioration de l'offre en hébergement et restauration touristique ;
- valorisation de l'offre événementielle, festivals et funérailles.

2.1.8 Urbanisation

Le diagnostic de la Région révèle les vocations de spécialisation de certaines villes dont Dschang et Bangangté en villes universitaires. Il persiste des faiblesses dans la planification urbaine, seules 04 villes (Bafoussam, Nkong-Ni, Bangangté et Bafang) disposent de document de planification urbaine (POS, PDU)). La croissance spatiale des villes est anarchique et non maîtrisée. Le jumelage des communes et villes de la Région, les travaux de renforcement des infrastructures dans le cadre de la CAN 2021 et l'élaboration du SRADDT de l'Ouest constituent de véritables catalyseurs d'urbanisation.

Pour faire face aux défis de la maîtrise de l'urbanisation, métropole régionale Bafoussam est dotée de trois types de DPU à savoir : le PDU approuvé en 2013, les POS pour les trois communes d'arrondissement approuvés en 2015 et enfin un plan de secteur (PS) élaboré en 2020 (voir encadré).

Encadré : Plan Secteur de Kouékong

Conscient de l'urgence de l'action en vue de maîtriser l'urbanisation de Bafoussam, l'Etat à travers le MINDHU en 2008, a doté cette ville d'un PDU qui a été approuvé en 2013. Aussi, le MINH DU a doté les trois Communes de Bafoussam des POS qui ont été approuvés en 2015. Ces documents de planification ont fait de Kouékong quartier périphérique de Bafoussam 1er, une zone agricole composée d'un secteur de sport et loisir, d'un secteur résidentiel, d'un marché, d'un équipement de transport et d'un secteur industriel.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces documents de planification (PDU et POS) et des préparatifs de la CAN 2021, de nombreux équipements ont été prévus, construits ou sont en cours de construction dans la zone de Kouékong. On citera les logements sociaux, centre hospitalier Genyco-obstétrique de Bafoussam, le stade omnisport de Kouékong d'une capacité de 20000 places ; l'atelier de fabrication des chaussures « made in Cameroon » ; le pôle intégré de fabrication des engins agricoles ; le fonds régional pour la promotion de la santé de l'Ouest.

Dans le souci majeur d'anticiper et de mieux organiser, de façon détaillée et précise l'occupation de cette zone stratégique où l'on perçoit déjà la naissance d'une ville nouvelle, un Plan de Secteur de cette zone a été élaboré en 2020. La vision de développement de la zone de Kouékong y énoncée comme suit : « Kouékong, un pôle de développement urbain hautement attractif et rayonnant » à l'horizon 2030.

Les opportunités relevées incitent à orienter le développement de Kouékong sur six axes stratégiques majeurs :

- Améliorer et maîtriser l'occupation de l'espace ou du sol ;
- Assurer une urbanisation inclusive respectueuse de l'environnement pour un développement durable ;
- Renforcer les infrastructures économiques et sociales ;
- Exploiter le potentiel économique et touristique de la zone ;
- Améliorer l'accès aux services urbains (de base) ;
- Améliorer les ressources communales.

NB : La figure 2 présente le plan de secteur de Kouékong à l'horizon 2030

Source : MINH DU, CUB, 2020. PS de Kouékong (Rapport justificatif)

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière d'urbanisation sont les suivants :

- planification urbaine ;
- amélioration de l'accès aux services urbains ;
- amélioration du paysage urbain ;
- amélioration de la mobilité intra urbaine.

2.1.9 Gestion de l'environnement

La gestion de l'environnement dans la Région connaît plusieurs avancées dans la Région. On note la forte présence et le dynamisme des ONG et associations actives dans la gestion de l'environnement et le développement local, l'importante initiative de coopération décentralisée pour la valorisation des déchets ménagers dans la ville de Dschang, les expériences du CIPCRE, ADEID, ACREST et autres organisations de la société civile dans la promotion des approches de protection de la nature, la promotion des énergies renouvelables et la lutte contre les changements climatiques. Cette gestion a toutefois des limites comme l'absence des systèmes de suivi de la pollution, les effectifs insuffisants pour le monitoring environnemental, la faible collaboration intersectorielle pour la gestion de l'environnement, les pratiques culturelles érosives et les pollutions diverses. Certains facteurs majeurs à prendre en compte sont la disparition de l'écosystème de montagne et sa biodiversité, ainsi que les glissements de terrain et inondations (plaine de Mbo). Cependant, il est crucial de poursuivre la mise en œuvre des projets de préservation de l'environnement avec l'appui des partenaires techniques et financiers (projet GEF- RA/MINEPDED).

Les principaux enjeux de développement du territoire de la Région de l'Ouest en matière de gestion de l'environnement sont les suivants :

- protection et maintien de la fertilité des sols ;
- protection des bassins versants et des ressources en eau ;
- gestion durable des forêts ;
- sécurisation et aménagement des zones à risque et à écologie fragile ;
- adaptation aux changements climatiques ;
- amélioration du suivi environnemental.

2.1.10 Synthèse des forces et faiblesses de la Région

Tableau 3 : Atouts et faiblesses de la Région

FORCES/ATOUS	- FAIBLESSES/CONTRAINTES
Milieu physique	
<ul style="list-style-type: none"> - l'existence d'un climat favorable au développement (à la pratique de l'agriculture, tous types d'élevage, tourisme, etc.) ; - un important potentiel géo touristique, susceptible de promouvoir le développement d'une économie touristique Régionale ; - la présence de plans d'eau navigable, offrant des potentialités pour le transport fluvial, notamment entre le Département du Noun et la Région de l'Adamaoua ; - un potentiel important pour la petite hydro-électricité, la production de l'énergie éolienne et solaire ; - des ressources agro-pédologiques abondantes (terres arables, terres irrigables, bas-fonds et marécages) ; - un important potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation de qualité (pierres/basalte et granite, sables, pouzzolanes, latérites, etc.) ; - un contexte géologique très favorable à la présence de minéralisations conséquentes ; - la présence du gisement de bauxite de Fongo Tongo, de taille importante et ayant un bon couple tonnage – teneur. 	<ul style="list-style-type: none"> - la réticence des populations aux pratiques antiérosives en zone rurale ; - la surexploitation des sols dans les zones densément peuplées ; - un potentiel hydroélectrique, éolien et solaire peu ou pas valorisé ; - la pression accrue sur le milieu physique (utilisation accrue et non maîtrisée des engrais chimiques qui appauvrissent les sols, exploitation anarchique des carrières, déforestation, pollutions diverses, etc.).
Milieu biologique	
<ul style="list-style-type: none"> - la richesse de la biodiversité faunique et floristique ; - la présence des écosystèmes de montagne riches en biodiversité spécifique ; - des conditions édapho-climatiques favorables à la sylviculture des essences à croissance rapide ; - la forte expérience en sylviculture privée et maîtrise des itinéraires techniques sylvicoles par les populations ; - l'existence des réserves forestières et périmètres de reboisement y compris la sous gestion communale ; - la forte expérience de gestion conservatoire des forêts sacrées qui favorise la conservation de certains massifs forestiers dans la Région. 	<ul style="list-style-type: none"> - la destruction progressive des formations naturelles y compris les forêts de montagne, les raphias et les forêts sacrées ; - l'envahissement des réserves forestières, des périmètres de reboisement et de la réserve de faune de Santchou par les installations humaines ; - le faible taux de régénération des forêts et la disparition des habitudes ancestrales de conservation de la végétation (bocage familial, envahissement des forêts sacrées...) ; - l'exploitation des produits de faune se manifestant par des actes de braconnage pour les besoins en gibiers et de trophées à usage traditionnel.

FORCES/ATOUTS	- FAIBLESSES/CONTRAINTES
Milieu humain	
<ul style="list-style-type: none"> - une population jeune et scolarisée, avec des compétences dans des domaines diversifiés et pouvant constituer des ressources humaines qualifiées pour répondre aux besoins des investisseurs et des entrepreneurs ; - le dynamisme économique des populations, la culture de rassemblement et de l'action collective ; - la forte implication de l'élite interne et externe, ainsi que des chefferies dans les projets de développement local ; - la diversité culturelle, l'attachement aux traditions et à la culture (chefferies construites à partir de l'art ancestral, danses traditionnelles, artisanats décoratifs, etc.), des attraits importants sur le plan touristique. 	<ul style="list-style-type: none"> - la très forte densité de la population comptée parmi les plus élevées du pays entraînant une forte pression sur les terres et un accroissement des conflits fonciers et d'usage; - la tendance à un accaparement des terres par les élites ; - la dislocation progressive des unités administratives et socioculturelles, et les replis identitaires nocifs à la cohésion interethnique ; - les difficultés d'intégration sociale et insécurité foncière des populations Mbororos. - l'important flux migratoire sortant (exode rural), avec pour conséquence le plus faible taux d'accroissement de la population rurale; - la crise sécuritaire dans les Régions voisines du Nord-Ouest et du Sud-Ouest avec pour conséquence l'accroissement des populations déplacées interne, les conflits agropastoraux (Accroissement important des déplacés interne bergers venus du Nord-Ouest), la hausse du coût de la vie, les enlèvements, l'incursion des sécessionnistes dans la Région, ... - la crise sanitaire COVID19 qui a eu des impacts négatifs sur le plan socioéconomique (perte d'emploi, fermeture des entreprises, hausse du chômage et des prix des produits de première nécessité...) et culturel.
Infrastructures et services	
<ul style="list-style-type: none"> - l'existence d'un maillage routier propice à une couverture satisfaisante de la Région (Région traversée par les N4, N5 et N6 ; routes régionales permettant de rallier les Régions du Nord-Ouest, Sud-Ouest, Centre ; Littoral et Adamaoua ; tous les chefs-lieux des Départements reliés à la capitale régionale Bafoussam par des routes bitumées ; une boucle bitumée en partie assure la liaison inter-chefs-lieux de Départements) ; - la présence de l'aéroport secondaire de Bafoussam qui assure le trafic domestique ; - un bon taux de couverture du réseau de téléphonie mobile; - un bon déploiement de la fibre optique dans la Région (6 sur 8 Départements) avec un réseau en cours d'extension ; - l'existence d'un réseau de transport Haute Tension (HTB) traversant les Départements du Haut Nkam, des Hauts-Plateaux, de la Mifi, de la Menoua et des Bamboutos ; - l'existence d'un réseau d'adduction d'eau potable (CAMWATER) dans la zone urbaine et 	<ul style="list-style-type: none"> - le vieillissement du réseau routier bitumé et le mauvais état du réseau d'interconnexion entre les communes (entretien routier insuffisant et certains tronçons routiers non entretenus) ; - l'enclavement de nombreux bassins de production agricole, sites miniers et touristiques, villages de pêcheurs, formations sanitaires, etc. ; - le manque d'organisation dans la gestion du transport routier : gares routières non aménagées, postes de péage mal construits ; - la sous-exploitation des infrastructures de l'aéroport de Bafoussam et absence d'entretien des autres infrastructures aéroportuaires existantes (aérodromes tertiaires et pistes de Bangangté, Magba et Dschang) ; - l'inexistence des infrastructures ferroviaires ; - taux d'accès à l'électricité moyen dans la Région et les difficultés à pérenniser les réseaux d'électrification décentralisés existants; - la vétusté des équipements du réseau électrique et niveau bas de la qualité de l'offre (coupures intempestives, baisses de tension récurrentes, etc.) ;

FORCES/ATOUTS	- FAIBLESSES/CONTRAINTES
<p>périurbaine de tous les chefs-lieux de Département.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le déficit énergétique, un frein pour le développement de l'industrie dans la Région ; - les réseaux d'éclairage public très insuffisant et souvent absent ; - la faible capacité des infrastructures de stockage des produits pétroliers ; - la dépendance de la Région à la production en énergie électrique du barrage hydroélectrique de Song Loulou ; - l'absence du suivi de la ressource en eau sur le plan qualitatif et quantitatif (stations météorologiques, hydrométriques et piézométriques non fonctionnelles ou inexistantes) ; - l'extension faible et la mauvaise qualité du réseau de distribution de l'eau potable en zone urbaine et périurbaine; - le financement insuffisant de l'hydraulique rurale (insuffisance des points d'eau) et la faiblesse des systèmes de gestion et d'entretien des points d'eau ruraux existants (pérennisation des ouvrages) ; - l'insuffisance des réseaux d'assainissement des eaux pluviales dans les villes, des toilettes publiques, de décharges aménagées, de structures de vidange de fosses septiques, de stations d'épuration, etc. ; - la faible qualité du service de télécommunication (internet, téléphonie mobile) dans les zones rurales ; - l'insuffisance des infrastructures et équipements marchands adéquats (marchés construits, hangars, magasins frigorifiques, supermarchés, etc.).
Éducation formation et santé	
<ul style="list-style-type: none"> - la bonne couverture de la Région en établissements scolaires au niveau de l'éducation de base et secondaire ; - la diversité de l'offre de formation et des spécialisations dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ; - la présence des institutions de formation, de recherche et de vulgarisation par la démonstration les plus cotées du pays : Station IRAD et CNFZVH de Fouban, FASA de l'Université de Dschang ; - la couverture sanitaire assez satisfaisante de la Région. - l'existence d'un centre zootechnique dans le Noun 	<ul style="list-style-type: none"> - l'insuffisance des infrastructures et des équipements scolaires à l'exemple des ateliers dans l'enseignement technique et effectifs pléthoriques dans les établissements publics (en milieu urbain) ; - les effectifs pléthoriques dans les amphithéâtres, obsolescence et insuffisances des infrastructures académiques dans l'enseignement supérieur ; - l'insuffisance de structures d'encadrement des jeunes et des personnes vulnérables; - l'insuffisance de matériel de soin et équipements d'exploitation dans les structures de santé ; - l'insuffisance en personnel de santé qualifié.

FORCES/ATOUTS	- FAIBLESSES/CONTRAINTES
Activités économiques	
<ul style="list-style-type: none"> - le dynamisme des populations rurales dans la production agropastorale, piscicole et aquacole, ainsi que le regain d'intérêt pour ces secteurs d'activités (grands bassins de productions agricoles, avicoles et porcins ; important cheptel bovin ; nombreux étangs piscicoles) ; - le leader dans la production avicole nationale ; - la production maraîchère diversifiée et en forte progression ; - l'existence d'un important marché pour les produits agropastoraux ; - la construction en cours de la boucle agricole de la Région de l'Ouest ; - les activités commerciales intenses et diversifiées ; - un grand carrefour d'échanges de biens et de services (l'Ouest partage sa frontière avec cinq Régions à savoir, le Nord-Ouest, Sud-Ouest, Centre, Adamaoua et Littoral, ce qui favorise le trafic et l'intégration nationale) ; - l'engouement des opérateurs économiques locaux dans le secteur des transports ; - le service de transport routier bien fourni entre les chefs-lieux de Départements de la Région et en direction des grandes métropoles ; - l'implantation de NEO industry (industrie de transformation des fèves en beurre, poudre et masse de cacao) à Kekem. 	<ul style="list-style-type: none"> - le processus de mécanisation des opérations agricoles éprouve des difficultés à décoller ; - le faible niveau d'organisation des filières agropastorales, piscicoles et de la pêche ; - l'insuffisance de professionnalisation de certains producteurs et opérateurs du secteur agropastoral ; - le coût élevé des intrants agricoles (engrais, pesticides) et insuffisance du matériel végétal de qualité sur les marchés ; - l'insuffisance de matériel génétique performant pour la production animale ; - l'insuffisance des infrastructures et équipements (abattoirs, chambres froides, couvoirs pour poussins d'un jour, etc.) et l'absence des laboratoires d'analyse des échantillons ; - la faiblesse du tissu industriel de transformation et de conservation des produits agricoles, d'élevages, de pêches et piscicoles ; - les conflits agropastoraux récurrents /l'absence de délimitation des zones agropastorales/les problèmes d'accès à la terre ; - le faible développement des chaînes de valeurs (pomme de terre, tomate, etc.) ; - la non maîtrise de la fertilité des sols ; - la non maîtrise de l'utilisation des produits phytosanitaires et engrais ; - l'enclavement des bassins de production ; - l'insuffisance des connaissances sur le potentiel minier de la Région (inventaire minéral incomplet ne touchant qu'une portion de la Région avec des mailles d'information très lâches) ; - le déséquilibre structurel ou organisationnel avec 70% d'exploitation artisanale des carrières de matériaux, et une production artisanale exercée généralement dans un cadre informel ; - la fréquentation touristique en baisse dans la Région avec pour principales causes : un système de gestion des musées non durable, le défaut criard d'aménagement des sites touristiques et des voies d'accès ; l'absence d'un véritable village artisanal avec une conception architecturale adaptée à la valorisation des objets et métiers d'art dans la Région ; l'offre en hébergement touristique non structurée et peu qualifiée, l'absence de bureau d'information touristique de qualité, etc. ; - la mauvaise structuration et organisation de l'activité commerciale ; - le développement du commerce informel, avec pour conséquence les difficultés rencontrées par les services du Ministère du Commerce dans la collecte des informations statistiques ;

FORCES/ATOUTS	- FAIBLESSES/CONTRAINTES
	<ul style="list-style-type: none"> - l'absence d'une base de données des producteurs (agriculture, élevage, pêche, pisciculture) ; - la prédominance des services de moto-taxis en direction des Arrondissements et du milieu rural ; - l'absence de système de transport public dans les villes qui sont envahies par les moto-taxis ; - le transport clandestin et le manque de prévention routière qui entravent le relèvement du niveau des recettes ; - le service de transport ferroviaire de passagers et des biens inexistant ; - l'important développement des PME et TPE dans l'informel.
Gouvernance locale	
<ul style="list-style-type: none"> - une organisation territoriale à tendance déséquilibrée par les découpages récents des Départements ; - une administration territoriale progressivement installée et équipée pour assurer ses missions ; - des initiatives d'intercommunalité et syndicats des communes à encourager dans les domaines des infrastructures et fournitures des services collectifs ; - l'existence de partenaires techniques et financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - le processus de décentralisation en cours de finalisation ; - la faiblesse des ressources humaines (déficit en personnel qualifié, insuffisance des politiques de gestion des ressources humaines), financières (rendement faible de la fiscalité locale) et techniques des communes, ce qui constitue une entrave à une prise en charge effective des compétences qui ont fait l'objet de transfert ; - le faible arrimage des communes au budget programme (12 communes sur 40 sont arrimées au budget programme) ; - les outils de planification communale (PCD) sont non actualisés pour toutes les communes et insuffisance de documents de planification (POS, PDU, etc.) ; - l'absence de synergie d'action entre les différents acteurs pour la planification du développement de la Région ; - un découpage administratif déséquilibré de la Région (superficie des Départements très hétérogène) ; - les services déconcentrés de l'Etat ne disposent pas de personnels, d'infrastructures et de moyens logistiques adéquats pour jouer pleinement leurs rôles.
Villes et armature urbaine	
<ul style="list-style-type: none"> - les vocations de spécialisation de certaines villes dont Dschang et Bangangté en villes universitaires ; - le statut récent de la majorité des villes de la Région, offrant des possibilités de résolution rapide, à peu de frais et sans grands bouleversements sociaux ; - un développement rapide de localités répondant aux caractéristiques de ville à vocations variées. 	<ul style="list-style-type: none"> - les lacunes dans la planification urbaine des communes de la Région (seulement dans 05 villes : Bafoussam, Dschang, Nkong – Ni, Bangangté et Bafang disposent d'outils de planification) ; - la croissance spatiale anarchique et non maîtrisée des villes.

FORCES/ATOUTS	- FAIBLESSES/CONTRAINTES
Gestion de l'environnement	
<ul style="list-style-type: none"> - la forte présence et le dynamisme des ONG et associations actives dans le domaine de la gestion de l'environnement et le développement local ; - l'opérationnalisation des procédures de réalisation des notices d'impact environnemental et social pour les projets de moindre envergure dans l'ensemble des Départements ; - l'importante initiative de coopération décentralisée pour la valorisation des déchets ménagers dans la ville de Dschang ; - les expériences du CIPCRE, ADEID, ACREST et autres organisations de la société civile dans la promotion des approches de protection de la nature, de promotion des énergies renouvelables et lutte contre les changements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - les effectifs insuffisants pour le monitoring environnemental ; - le comité départemental du suivi des PGES non opérationnels ; - la faible collaboration intersectorielle pour la gestion de l'environnement ; - les zones à risque et à écologie fragile identifiées mais non aménagées ou mises en défends ; - le non-respect de la réglementation en matière de protection de l'environnement par certaines parties prenantes (artisans miniers, communes en rapport avec les permis de bâtir, etc.) ; - la faible appropriation du principe de la réalisation des évaluations environnementales et sociales (EIES, EESS, AES) par les projets privés ; - la forte dégradation des sols aux fortes pentes sous forme d'érosion accrue et de glissements de terrains ; - la baisse progressive de la disponibilité des ressources en eaux du fait des utilisations non efficaces ; - les changements climatiques / variabilités climatiques ; - les risques sismo-volcaniques liés à la présence des lacs de cratères dans la Région; - l'occupation anarchique des zones à écologie fragile avec pour conséquences : la dégradation et perte des divers habitats naturels remarquables, dont les forêts de montagne, accompagnée de la perte des espèces remarquables menacées et la dégradation de la biodiversité, avec la perte de services éco systémiques majeurs; - les glissements de terrain et inondations (plaine des Mbos).

2.2 PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA PROSPECTIVE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DE L'OUEST

La prospective territoriale, deuxième phase du processus d'élaboration du SRADDT de la Région, est l'art de fonder la décision non sur le prolongement des données du passé, mais sur les hypothèses qu'on peut légitimement faire quant à l'avenir. La démarche s'effectue en trois étapes, à savoir : (i) l'identification des variables déterminantes ; (ii) la construction de la vision commune ; et (iii) le choix des hypothèses/scénarios.

2.2.1 Identification des variables déterminantes

À la première étape de l'analyse prospective de la Région de l'Ouest, l'analyse des variables clés a permis de retenir les forces motrices suivantes pour l'aménagement et le développement durable de la Région :

- Accroissement de la production agropastorale
- Transformation locale des produits agropastoraux
- Mise en valeur du potentiel minier de la région
- Amélioration de l'offre en énergie
- Accès à l'eau potable
- Amélioration de l'accès aux infrastructures d'assainissement / Bonne pratique de l'assainissement
- Amélioration de l'offre en infrastructures de transport
- Amélioration de l'offre de service de transport
- Mise à profit des opportunités commerciales de la Région au niveau national et régional / Augmentation du flux d'échanges commerciaux dans la Région
- Développement du tourisme et de l'artisanat d'art
- Amélioration de l'accès aux soins de santé des populations
- Amélioration et réduction des disparités de l'offre de formation dans l'enseignement de base et secondaire
- Formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins de l'économie
- Développement des technologies du numérique
- Gestion durable de l'environnement
- Aménagement urbain
- Amélioration de la gouvernance / Mise en œuvre de la décentralisation.

2.2.2 Construction de la vision commune

La formulation de la vision de l'aménagement et du développement durable de la Région de l'Ouest s'est appuyée sur les scénarios de développement du Cameroun proposés par le SNADDT. Elle a également croisé la consolidation des réponses aux grands enjeux du territoire, les aspirations profondes, les valeurs et les priorités pour l'aménagement et le développement de la Région.

La vision est énoncée comme suit : « **La Région de l'Ouest renforce son potentiel agropastoral et sa position à l'échelle nationale et internationale en matière de production, transformation et commercialisation ; à travers la modernisation de son appareil de production associée à la recherche scientifique, les technologies avancées et la valorisation de son potentiel touristique** ».

2.2.3 Choix des hypothèses/scénarios pour l'aménagement et le développement durable du territoire de l'Ouest

Dans la troisième et dernière étape, la construction des scénarios qui vise à explorer les futurs possibles pour l'aménagement et le développement de la Région, ainsi que les cheminements logiques pour y parvenir, balaye le champ des possibles en formulant différentes hypothèses sur les variables motrices déterminantes.

Pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest, trois (03) groupes de scénarios ont été conçus pour les piliers de développement de la Région. Ils proposent une image à un horizon 2035 du développement socio-économique de la Région à partir des hypothèses d'évolution et combinaison des variables clés. Il s'agit notamment :

- (i) le scénario des tendances ou scénario du statu quo (taux de croissance stable de 4,7 %) qui s'inscrit dans la continuité de la situation actuelle ;
- (ii) le scénario de l'émergence (taux de croissance forte de 8 %) qui est une déclinaison régionale du scénario retenu par le SNADDT ;
- (iii) le scénario des risques ou scénario catastrophe (taux de croissance négatif).

Le tableau ci-contre des futurs possibles suivant 17 variables clés. D'autres scénarios portent sur la localisation et le développement spatial de l'Ouest (scénarios d'articulations du développement du territoire).

Tableau 4 : Images des trois scénarios pour les piliers de l'aménagement et le développement durable de la région de l'Ouest à l'horizon 2035

Variables clés pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest	Scénario de tendance (taux de croissance stable de 4,7%) / statu quo	Scénario de l'émergence (taux de croissance forte de 8 %)	Scénario de risque (taux de croissance négatif)
Accroissement de la production agropastorale	<ul style="list-style-type: none"> - Inefficacité des politiques d'accompagnement des producteurs agropastoraux ; - Niveau faible et insuffisant de la production agropastorale pour satisfaire la demande des ménages et des agro-industries ; - Contribution du secteur agropastoral au développement de la région en-dessous de son potentiel ; - Objectif de développement du secteur agricole non atteint. 	<ul style="list-style-type: none"> - Succès de la stratégie d'accroissement de la production agropastorale pilotée par le Gouvernement et appuyée par les partenaires au développement ; - Offre de production suffisante pour satisfaire la demande des ménages et des agro-industries ; - Accroissement des exportations en direction du reste du pays et à l'international. 	<ul style="list-style-type: none"> - Effondrement des activités du secteur agropastoral, principal pan de l'économie régionale, avec un effet d'entraînement négatif sur les autres secteurs, résultant principalement de l'insuffisance du financement et de la mauvaise gouvernance au sein des projets/programmes de relance de la production agricole ;
Transformation locale des produits agropastoraux	<ul style="list-style-type: none"> - Faible développement de la transformation locale des produits ; - Industries de transformation des produits locaux majoritairement des entreprises de très petites tailles (décorticage du café, production de l'huile de palme, charcuterie, etc.) ; - Augmentation des pertes post récolte/difficultés de conservation ; - Difficulté d'écoulement des produits à causes des limites liées à l'acheminement vers les différents marchés ; - Réduction considérable de la valeur ajoutée du secteur agropastoral ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Transformation de la production agropastorale dans la région boostée par le dynamisme du secteur agricole ; - Amélioration de la chaîne de valeur de certains produits ; - Stimulation de la croissance économique et réduction du chômage, de la pauvreté et de la migration des populations ; - Économie régionale dynamisée par le développement de la transformation des produits agropastoraux ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Occupation spontanée de l'espace pour différentes utilisations de terres sans respect de la planification urbaine et rurale et dégradation quasi complète des paysages ; - Occupation anarchique et continue des zones à écologie fragile et des aires protégées par les installations humaines, avec une dégradation du couvert végétal et des forêts de montagnes associées aux fortes pentes qui accentuent les mouvements de masse (glissement de terrains,

Variables clés pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest	Scénario de tendance (taux de croissance stable de 4,7%) / statu quo	Scénario de l'émergence (taux de croissance forte de 8 %)	Scénario de risque (taux de croissance négatif)
<p>Mise en valeur du potentiel minier de la région</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Structure industrielle de la région sous-développée et incapable de booster le développement économique et social attendu. - Activités dans le secteur minier essentiellement portées sur l'exploitation de l'important potentiel en matériaux de carrières ; - Exploitation principalement artisanale avec d'importants dommages sur l'environnement (dégradation des ressources en eaux, accentuation de l'érosion...); - Développement de la production dans un cadre surtout informel, avec peu de retombées sur la population active et les communautés locales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des unités industrielles, semi industrielles et artisanales (briqueteries, verreries, poterie, carrelages et faïences, cimenteries ...); - Valorisation du potentiel en substances minérales de la région envisagée, notamment à travers l'exploitation du gisement de bauxite de Fongo Tongo ; - Développement des projets et génération des retombées importantes pour l'économie régionale à travers les recettes fiscales, l'emploi et le développement des infrastructures. 	<p>éboulement, effondrement) et les inondations ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dégradation générale de l'environnement naturel.
<p>Amélioration de l'offre en énergie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Différents projets de développement des infrastructures de fourniture des services énergétiques aux populations en cours grâce aux financements de l'État et des partenaires au développement ; - Lenteur dans la mise en œuvre des projets malgré la croissance de la population ; - Offre en énergie insuffisante pour satisfaire la demande des ménages et de l'industrie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des projets et programmes prévus par le Plan de Développement du Secteur de l'Électricité à l'horizon 2030 dans la région et diversification des sources d'énergie ; - Amélioration du taux d'accès à l'énergie électrique et impulsion du développement économique à travers la fourniture de l'énergie haute tension nécessaire à l'industrie (agro-industries) ; - Offre en énergie satisfaisant la demande des ménages et du développement de l'industrie ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ralentissement de la dynamique de production et des échanges à l'intérieur de la région et avec les autres régions du pays, dû à la non réalisation ou aux retards de certains projets dans le domaine du transport ; - Augmentation des écarts dans l'alimentation en énergie des différents départements et

Variables clés pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest	Scénario de tendance (taux de croissance stable de 4,7%) / statu quo	Scénario de l'émergence (taux de croissance forte de 8 %)	Scénario de risque (taux de croissance négatif)
<p>Accès à l'eau potable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombreux programmes et projets ayant pour objectif de réduire le déficit d'approvisionnement en eau potable sont développés et financés par le Gouvernement et les partenaires au développement ; - Besoins en eau potable partiellement satisfaits, surtout dans les zones rurales ; - Poursuite des pratiques non durables qui contribueront à l'assèchement des cours d'eau et entraîneront par la suite selon les experts un stress hydrique sévère à l'horizon 2050. 	<ul style="list-style-type: none"> - Régions du Nord-Ouest, une partie du Sud-Ouest, de l'Adamaoua et même du Nigéria alimentées à partir de la région de l'Ouest. - Importance accordée à la lutte contre les changements climatiques, la gestion durable et intégrée des ressources en eau, afin de préserver les ressources en eau ; - Augmentation du taux d'accès à l'eau potable dans la région à travers d'importants investissements pour résorber les insuffisances qualitatives et quantitatives observées ; - Alimentation de la région à partir de la Sanaga envisagée dans le long terme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Régions du Nord-Ouest, une partie du Sud-Ouest, de l'Adamaoua et même du Nigéria alimentées à partir de la région de l'Ouest. - Importance accordée à la lutte contre les changements climatiques, la gestion durable et intégrée des ressources en eau, afin de préserver les ressources en eau ; - Augmentation du taux d'accès à l'eau potable dans la région à travers d'importants investissements pour résorber les insuffisances qualitatives et quantitatives observées ; - Alimentation de la région à partir de la Sanaga envisagée dans le long terme. 	<p>entre le milieu rural et urbain en l'absence de planification énergétique ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accentuation des déficits d'approvisionnement en eau face à la demande croissante, résultant principalement de l'insuffisance du financement.
<p>Amélioration de l'accès aux infrastructures d'assainissement / Bonne pratique de l'assainissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Projets mis en oeuvre en fonction des capacités financières disponibles, mais ne permettant pas de résoudre les problèmes en matière d'assainissement et d'insalubrité ; - Importants problèmes de gestion des déchets, avec les conséquences qu'ils engendrent sur la santé des populations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Priorité accordée à l'amélioration de l'assainissement ; - Stations d'épuration des eaux usées et des boues de vidange installées ; - Réorganisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers avec un accent mis sur la valorisation des déchets ; - Réseaux d'assainissement urbain créés dans les villes principales. 	
<p>Amélioration de l'offre en infrastructures de transport</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Projets mis en oeuvre et prévus dans le domaine des infrastructures routières portant sur l'aménagement de routes en terre, le bitumage en enduit superficiel 	<ul style="list-style-type: none"> - Accent sur la réhabilitation et l'entretien du réseau bitumé et en terre existant, puis sur son extension et son aménagement ; 	

Variables clés pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest	Scénario de tendance (taux de croissance stable de 4,7%) / statu quo	Scénario de l'émergence (taux de croissance forte de 8 %)	Scénario de risque (taux de croissance négatif)
	<p>des routes en terre à trafic modéré, les projets d'investissement, les ouvrages d'art et le cantonnement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projets réalisés en fonction des capacités budgétaires disponibles et de nombreux retards enregistrés dans la réalisation ; - Nombreuses localités en zone rurales restent enclavées, constituant un frein au développement des activités économiques et à l'accès aux services sociaux de base. 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de bitumage des routes des bassins agricoles de l'Ouest en cours de réalisation achevé dans les meilleurs délais ; - Construction de la boucle autoroutière Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé couplée à la construction de la ligne de chemin de fer Douala-Bafoussam et bitumage de l'axe Foumban-Ngaoundéré, permettant de tirer pleinement profit de la position géo spatiale de la région pour le développement du commerce et des échanges. 	
Amélioration de l'offre de service de transport	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du transport routier entravé par le mauvais état des routes, surtout en direction des arrondissements et des zones rurales ; - Aéroport de Bafoussam pas au maximum de ses capacités ; - Transports ferroviaires et fluviaux inexistantes ; - Demande de service de transport insatisfaite. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement de l'activité de transport à l'intérieure de la région, en direction des autres régions du pays et de la sous-région dû au développement des activités agropastorales et de la transformation des produits dans la région ; - Intensification de l'activité de transport à travers la mise en œuvre des projets d'infrastructures routières et ferroviaires prévus et l'optimisation du fonctionnement de l'aéroport de Bafoussam. 	
Mise à profit des opportunités commerciales de la Région au niveau national et régional / Augmentation du flux d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur commercial très développé, mais avec une non réalisation du plein potentiel due à la mauvaise structuration et organisation de l'activité commerciale, la faiblesse des liens entre les producteurs agropastoraux et les marchés, la mauvaise qualité des infrastructures de marché, 	<ul style="list-style-type: none"> - Capitalisation par la région de l'Ouest, en termes de commerce et d'échanges économiques, de sa position stratégique au carrefour des régions du Nord-Ouest, du Littoral, du Centre, de l'Adamaoua et du Sud-Ouest ; - Profit tiré par la région de l'important marché que représente la sous-région ; 	

Variables clés pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest	Scénario de tendance (taux de croissance stable de 4,7%) / statu quo	Scénario de l'émergence (taux de croissance forte de 8 %)	Scénario de risque (taux de croissance négatif)
commerciaux dans la Région	l'absence de marchés de gros et le mauvais état des routes rurales.	<ul style="list-style-type: none"> - Circuits de commercialisation des produits agropastoraux structurés ; - Organisation de façon structurelle des activités commerciales par les communes afin de capitaliser les recettes fiscales. 	
Développement du tourisme et de l'artisanat d'art	<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel touristique important et peu valorisé ; - Faible niveau d'investissements réalisés, des effets directs, indirects et induits de cette activité dans l'économie locale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de promotion touristique axée sur l'offre culturelle marquée par les chefferies autour desquelles gravitent les sous-produits comme les cases patrimoniales et animations culturelles, l'offre événementielle, etc. - Développement significatif du tourisme à travers l'aménagement des sites touristiques recevant du public ainsi que leur voies/pistes d'accès, l'amélioration de l'offre en hébergement et restauration touristique, la promotion et la valorisation de l'artisanat d'art. 	
Amélioration de l'accès aux soins de santé des populations	<ul style="list-style-type: none"> - Offre de soins de santé insuffisante pour satisfaire la demande des populations tant en milieu urbain que rural ; - Insuffisance et/ou vétusté des infrastructures sanitaires et des plateaux techniques et insuffisance du personnel qualifié ; - Médecine traditionnelle, pouvant apporter un appui important à la médecine moderne, peu valorisée à cause d'une absence d'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'une infrastructure de qualité découlant de la mise en œuvre d'un plan de développement ou d'extension des FOSA ; - Maintenance curative et préventive des plateaux techniques ; - Émergence de l'informatique médicale et de la télémédecine à travers le fort taux de pénétration des TIC ; - Mise sur pieds d'un plan de développement des ressources humaines qui privilégiera les districts de santé les plus déficitaires ; - Disponibilité des médicaments et des autres produits pharmaceutiques de qualité. 	

Variables clés pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest	Scénario de tendance (taux de croissance stable de 4,7%) / statu quo	Scénario de l'émergence (taux de croissance forte de 8 %)	Scénario de risque (taux de croissance négatif)
Amélioration et réduction des disparités de l'offre de formation dans l'enseignement de base et secondaire	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins importants dans le secteur de l'éducation marqués par une inégale répartition des établissements scolaires, la vétusté des infrastructures, une insuffisance des équipements et commodités pour une éducation de qualité et les disparités dans les sous-systèmes éducatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du TB de préscolarisation dans les zones rurales ; - Équilibre entre l'offre de formation et la réduction des disparités dans l'enseignement secondaire général et technique ; - Scolarisation de base de tous les enfants en âge scolaire ; - Réduction de la déperdition scolaire au niveau du collège et du lycée ; - Formation de qualité du fait de la dotation des établissements scolaires en équipements et commodités nécessaires et des enseignants qualifiés. 	
Formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins de l'économie	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses structures de formation mises sur pied, mais qui tardent à constituer un fondement au développement économique ; - Insertion professionnelle des jeunes diplômés freinée par la faible spécialisation de la formation par rapport aux besoins réels des entreprises ; - Émigration des jeunes diplômés vers les grandes métropoles du pays et vers l'étranger en raison de l'augmentation du taux de chômage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'offre et de la qualité de formation d'enseignement secondaire technique (EST) ; - Amélioration et diversification de l'offre de formation professionnelle développée dans l'enseignement supérieur dans la perspective de la professionnalisation et du renforcement des filières scientifiques et technologiques ; - Qualité de la formation dans les CFP et aux métiers assurée ; - Main d'œuvre constituant un élément essentiel pour la prospérité économique de la région. 	
Développement des technologies du numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Très faible apport des TIC dans le développement et la croissance de la région ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Efforts en faveur de l'accès au haut débit à travers le développement des infrastructures de télécommunication et le développement de la formation des jeunes aux métiers du numérique, 	

Variables clés pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest	Scénario de tendance (taux de croissance stable de 4,7%) / statu quo	Scénario de l'émergence (taux de croissance forte de 8 %)	Scénario de risque (taux de croissance négatif)
	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du numérique entravé par le faible taux d'accès de la population à l'énergie électrique, notamment dans les zones rurales ; - Déploiement peu étendu de la fibre optique qui se limite essentiellement aux centres urbains ; - Faible accès à l'internet haut débit et coûts d'accès à l'internet encore élevés qu'il soit mobile ou fixe. 	<p>permettant de transformer les différents secteurs de l'économie ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapprochement des populations des services et des opportunités d'emploi et capitalisation au niveau local du savoir-faire de la diaspora de la région à l'aide des technologies numériques ; - Accélération socioéconomique de la région. 	
Gestion durable de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Forte pression sur le milieu, entraînée par la pression démographique et le développement des activités économiques ; - Plusieurs pressions au rang desquelles la destruction progressive des formations naturelles et des aires protégées, la dégradation de la fertilité des sols, la dégradation des bassins versants et des ressources en eau, les changements climatiques dont les effets sont de plus en plus perçus, les éboulements et inondations qui constituent aussi des menaces ; - Efforts des acteurs institutionnels appuyés par les ONG nationales et internationales à travers les initiatives de préservation de l'environnement mis en place, mais avec les résultats escomptés non pleinement 	<ul style="list-style-type: none"> - Croissance économique dans le respect de l'environnement ; - Maintien de la fertilité des sols ; - Gestion durable des forêts ; - Gestion durable et participative des aires protégées ; - Protection des bassins versants et des ressources en eau ; - Sécurisation et aménagement des zones à risque et à écologie fragile ; - Bonne gestion des déchets et assainissement. 	

Variables clés pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest	Scénario de tendance (taux de croissance stable de 4,7%) / statu quo	Scénario de l'émergence (taux de croissance forte de 8 %)	Scénario de risque (taux de croissance négatif)
	<p>atteints du fait de la non-appropriation des concepts par les acteurs locaux ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagements internationaux du Cameroun en matière de changements climatiques (REDD+, CDN, etc.) retenus pour la zone agro écologique des hauts plateaux (Ouest, Nord-Ouest) non atteints ; - Dégradation progressive de l'environnement naturel de la région. 		
Aménagement urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Faible mise en œuvre des outils de planification pour le développement durable des villes ; - Croissance des villes dans la région non suivie de la mise en place de services urbains en l'absence de planification. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accélération de la mise en œuvre de la décentralisation comme signal important pour l'aménagement urbain durable dans la région de l'Ouest ; - Arrêt de l'étalement urbain anarchique et amélioration de l'aménagement urbain par une approche globale axée sur la collaboration intersectorielle, la bonne gouvernance, la dotation systématique en documents de planification urbaine et leur mise en application. 	
Amélioration de la gouvernance / Mise en œuvre de la décentralisation	<ul style="list-style-type: none"> - Continuité du processus de décentralisation au rythme actuel ; - Organisation administrative de la région inchangée ; - Développement souhaité de la région non impulsé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Opérationnalisation des régions à travers la finalisation du processus de décentralisation accélérée et effective ; - Réorganisation des départements en vue d'un encadrement administratif optimal ; - Planification du développement local ; - Renforcement des capacités techniques et managériales des CTD, ainsi que leurs capacités à mobiliser les ressources financières communales ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Accentuation de la crise dans les zones anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest qui affecte une partie de la région de l'Ouest et entraîne un ralentissement de la dynamique de planification du développement et de la mise en place de la décentralisation.

Variables clés pour l'aménagement et le développement durable de la Région de l'Ouest	Scénario de tendance (taux de croissance stable de 4,7%) / statu quo	Scénario de l'émergence (taux de croissance forte de 8 %)	Scénario de risque (taux de croissance négatif)
		- Amélioration de la coopération décentralisée permettant d'impulser véritablement le développement local et par ricochet le développement de la région.	

Source : Consultant

The background image is a monochromatic teal-toned aerial photograph. The top half shows a large building with a corrugated metal roof and three skylights. Below the roof is a wall with intricate, geometric patterns. The bottom half shows a smaller structure with a tiled roof, possibly a pavilion or gazebo, overlooking a body of water.

03

**FORMULATION
DES PRINCIPES DE
BASE ET ORIENTATIONS
FONDAMENTALES**

3. FORMULATION DES PRINCIPES DE BASE ET ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Les principes de bases sont des mesures à respecter dans la planification et l'opérationnalisation des politiques stratégiques pour parvenir à un développement durable du territoire. En effet, le Cameroun a fixé ses objectifs de développement à l'horizon 2035. La formulation des principes de base et des orientations fondamentales de la Région de l'Ouest prend en compte la Vision du Cameroun, la SND30 et le SNADDT.

3.1 OBJECTIFS DE LA VISION 2035

La Vision 2035 avait pour objectif général de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». Cette ambition intègre quatre objectifs à savoir :

- réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
- devenir un pays à revenu intermédiaire ;
- atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé ; et
- renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique.

Pour maintenir le cap d'émergence à l'horizon 2035, la SND30 ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures. Le cap étant de faire du pays, un Nouveau Pays Industrialisé, les efforts seront articulés autour de la stratégie d'industrialisation, qui constitue donc le centre d'intérêt de la présente stratégie nationale.

A cet effet, elle met en perspective un cadre d'objectifs stratégiques articulé avec des cibles comme suit :

- mettre en place les conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays.
- améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi,
- renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif.
- améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement. Il s'agira notamment de poursuivre les réformes nécessaires à l'amélioration du fonctionnement des institutions, et d'accélérer la mise en œuvre de la décentralisation.

3.2 PRINCIPES ET ORIENTATIONS FONDAMENTALES DE LA SND30

3.2.1 Principes directeurs de la SND30

La planification stratégique de la SND30 se fonde sur les principes directeurs suivants :

- (i) maintenir stable le cadre macroéconomique ;

- (ii) planification unique (qui articule clairement et sans ambiguïté la hiérarchie des divers outils de planification sectorielle, thématique et spatiale) ;
- (iii) articulation de planification dans une logique de développement harmonieux, équilibré et équitable du territoire ;
- (iv) planifier l'action de développement dans le cadre de la décentralisation ;
- (v) intégrer dans la planification les exigences de rattrapage pour les zones affectées par les crises sociales et sécuritaires ;
- (vi) intégrer les exigences d'unité dans la diversité et de l'amélioration du rapport entre l'Etat et les citoyens ;
- (vii) renforcer la gestion stratégique de l'Etat, et de créer des conditions optimales pour que le secteur privé prenne toute sa place et joue un rôle moteur dans l'économie ;
- (viii) prendre en compte dans la planification, les engagements internationaux en matière de développement tout en les contextualisant et de veiller à l'alignement effectif des interventions des partenaires au développement sur les choix de développement du pays.

3.2.2 Orientations fondamentales de la SND30

Les orientations fondamentales retenues par le gouvernement pour l'opérationnalisation de la SND30 sont les suivantes :

- **Mix entre import/substitution et promotion des exportations.** Pour la SND30, le Gouvernement a opté pour la politique de substitution des importations et celle de promotion des exportations en s'appuyant sur les avantages comparatifs de l'économie nationale. En effet, les consultations menées jusqu'ici, suggèrent que les forces et les moyens soient canalisés vers les solutions sectorielles et industrielles développées localement pour induire une dynamique d'auto-renforcement de la croissance à long terme, tout en mobilisant mieux l'utilisation de l'ingénierie combinant le financement privé et l'aide au développement.
- **Etat stratège et pragmatique.** L'Etat mettra en place les facilités pour l'émergence du secteur privé comme principal moteur de la croissance économique et réalisera des interventions ciblées dans des secteurs hautement stratégiques, notamment via le levier de la commande publique. Il sera question de relancer l'économie nationale, à travers la mise en place d'un système de transformation locale des matières premières soutenu par la commande publique, pour satisfaire au mieux la demande des agents économiques en biens et services par une offre locale de qualité et compétitive. En outre, il s'agira, en partenariat avec le secteur privé, de renforcer la structuration des filières de production autour des « champions nationaux ».
- **Articulation entre planification indicative et planification impérative.** Sur le plan de sa conception et de l'approche de mise en œuvre, la présente stratégie nationale de développement combine deux approches de planification. C'est une combinaison entre le format assez contraignant de la planification quinquennale et celui indicatif de la planification stratégique. Elle se rapproche des plans quinquennaux, du point de vue de leur précision, de leur concision et de l'organisation de la mise en œuvre des projets et programmes concernés. Cependant, elle se veut différente de ces derniers, qui étaient suffisamment exhaustifs mais qui ne s'adaptaient pas rapidement aux mutations de l'environnement national et international. Les schémas nationaux/régionaux d'aménagement rentrent dans la planification indicative du développement.

3.2.3 Principes de base du SNADDT

Au total, 22 principes de base directeurs ont été retenus pour le SNADDT Cameroun et guident les déclinaisons régionales.

1. L'équité territoriale par la réduction des inégalités inter-régionales au moyen notamment des infrastructures et dessertes en services publics.	positions de marché au moyen de politiques de filières appropriées et la recherche-développement.
2. L'élévation du niveau général de vie des populations au moyen principalement de l'emploi décent et rémunérateur.	12. L'intégration sous régionale solidaire et mutuellement avantageuse.
3. La transformation du modèle économique avec la promotion d'activités de meilleure valeur ajoutée.	13. La durabilité multidimensionnelle par la mise en valeur optimale des ressources et la répliquabilité des projets.
4. La promotion de l'efficacité technico-économique des entreprises et des producteurs individuels.	14. L'intégration économique intersectorielle et la coordination interministérielle.
5. L'amélioration de l'efficacité technico-économique et sociale des services publics et de l'Etat.	15. L'optimisation de l'organisation spatiale et territoriale pour une plus grande efficacité et une meilleure équité.
6. La diversification et l'innovation pour une plus grande résilience.	16. La mise en valeur du potentiel national surabondant mais non exploité.
7. La compétitivité et l'insertion avantageuse dans la mondialisation au moyen notamment la complexification/diversification des processus de production.	17. Le partenariat public-privé gagnant-gagnant.
8. La réduction de la précarité et du sous-emploi et l'encouragement de l'initiative individuelle et communautaire.	18. La maîtrise des grands équilibres éco-financiers par le renforcement des ressources du Budget, la maîtrise des dépenses publiques et l'équilibre de la balance commerciale.
9. La solidarité, l'intégration et cohésion sociales et l'inclusivité par l'emploi décent et l'accès aux services publics pour les plus pauvres.	19. La maîtrise du foncier pour favoriser le financement de l'investissement et sa sécurisation.
10. La transparence et la bonne gouvernance participative et décentralisée au moyen de la démocratie et la transparence.	20. La promotion du crédit en faveur de l'investissement des ménages et des entreprises.
11. La souveraineté nationale, la sécurisation des approvisionnements stratégiques et l'occupation de bonnes	21. Le développement du capital humain en tant que facteur de plus grande efficacité.
	22. La prise en compte des rapports de dépendance-influence amont-aval du secteur avec les autres composantes du modèle socioéconomique.

3.2.4 Déclinaisons territoriales des principes de base de la Région de l'Ouest

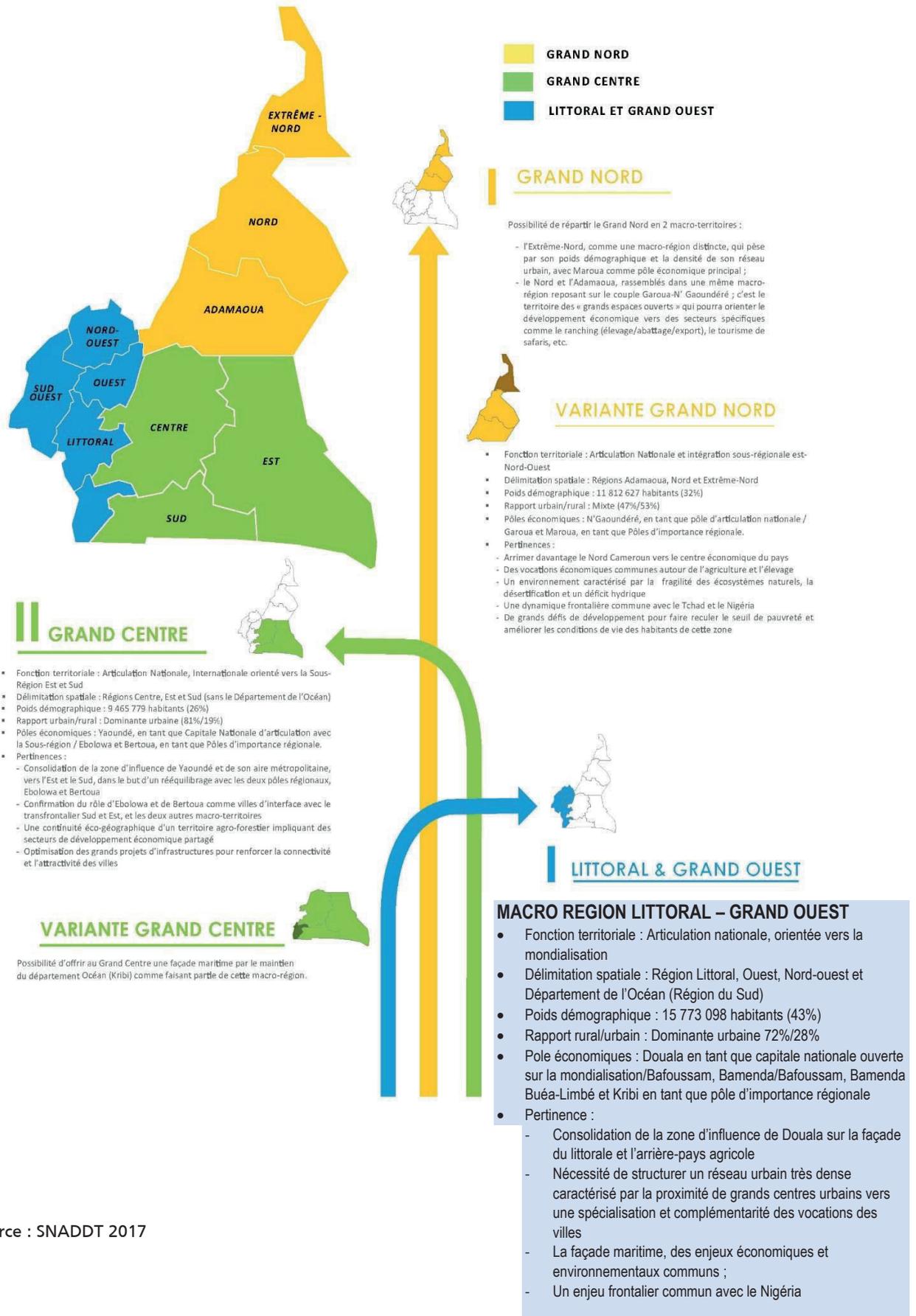
L'articulation du territoire dans l'aménagement du territoire se décline dans le SNADDT autour des axes stratégiques suivants :

- une partition spatiale selon trois Macro-Territoires ou Grandes Régions Economiques (GRE) ;
- un développement économique articulé à des bassins de production, des pôles ou des secteurs spécifiques, comme lieux privilégiés de mise en œuvre des enjeux de développement.

Les Macro-Territoires Régionaux ou Grandes Régions Economiques (GRE) regroupent :

- le Littoral et le Grand Ouest, un Macro-Territoire polarisé par Douala qui inclurait l'Ouest, le Nord-Ouest, le Sud-Ouest, le Littoral et une partie du Sud, avec une fonction d'articulation 'National/International/Orienté Mondialisation;
- le Grand Centre, un Macro-Territoire polarisé par Yaoundé, comprenant le reste de la Région Sud, le Centre et l'Est avec une vocation National/International/Orienté Sous Régionale Est et Sud;
- le Grand Nord, un Macro-Territoire polarisé par N'Gaoundéré avec une fonction 'Articulation Nationale/Intégration Sous Régionale Est-Nord-Ouest.

Figure 8: Principes de base des macro-régions



Source : SNADDT 2017

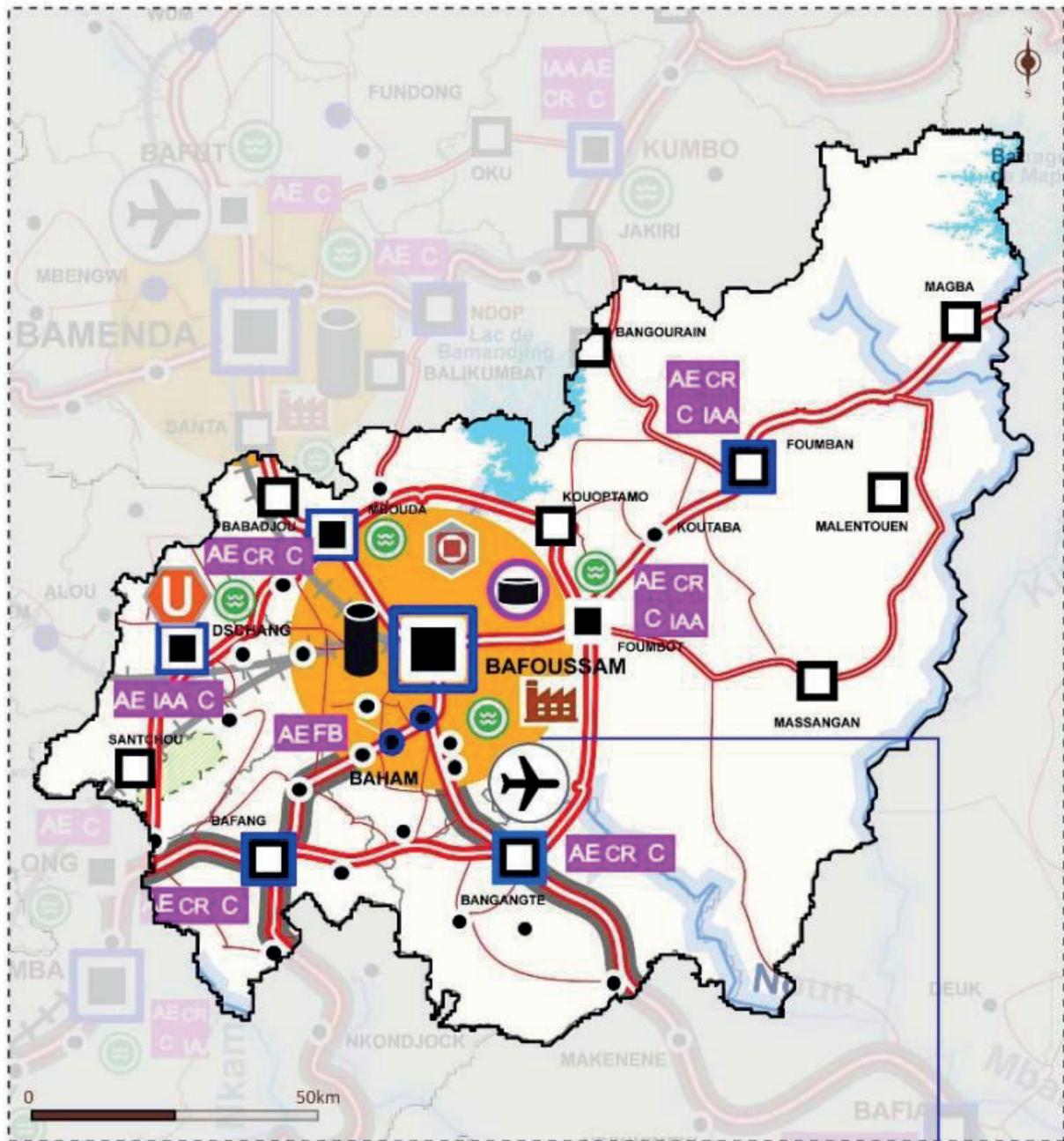
Dans la perspective de mise en place de la ville d'équilibre dans la macro-région Littoral et le Grand Ouest, les capitales régionales, Buea, Bafoussam et Bamenda auront un rôle important. Leur développement comme de vrais pôles d'équilibre obéit à la volonté de réorganisation inter-régionale qui a pour but une modération de la croissance démographique de Douala, au profit de pôles régionaux. Le renforcement des infrastructures socio-économiques et l'articulation du développement de ces villes à des vocations spécifiques seront nécessaires. Ainsi, Bafoussam : bénéficiant d'une situation géographique particulière, au carrefour des échanges inter-régions, la ville se démarquera par une vocation logistique d'envergure (groupage/diffusion) qui se prête à un développement des activités industrielles.

Dans la perspective de développement des « villes secondaires », les villes sont basées sur des économies diversifiées et avec parfois des spécialités fonctionnelles. Ces agglomérations doivent jouer un rôle clé de centralité au sein de leur hinterland. Selon leur localisation, leur importance et leur catégorie de taille. Dans la Région de l'Ouest, ces villes d'appui tel que Dschang, Mbouda, Foumbot, Foumban, constituent les pôles urbains les plus importants dans cette catégorie. Ces villes se démarquent par leur poids démographique (plus les 100 000 habitants à l'horizon 2035), leur rôle historique dans la composition du réseau urbain camerounais (ville précoloniale, capitale, relais commercial,) et leur spécialité dominante liée à la présence d'équipements de grande envergure avec un rayonnement qui dépasse le cadre local : Dschang comme ville universitaire et touristique, Foumban comme ville patrimoine-culture-artisanat, etc.

Des villes d'interface régionale comme Foumban (Ouest/Adamaoua), Bangangté (Ouest/Centre), consolident des activités de commerces, de marchés, de services et du transport. Ces activités sont nécessaires pour le développement de ces villes relais.

La structure détaillée de l'articulation du territoire de la Région de l'Ouest définie dans le SNADDT est présentée en annexe 3.

Figure 9 : Organisation territoriale de la Région de l'Ouest



PÔLES URBAINS MAJEURS

● Pôle d'équilibre régional : Bafoussam

POIDS DES VILLES / RÔLE / STATUT ADMINISTRATIF

- Pôle d'importance régionale 1 : Capitales régionales (de 500 000 à 1 Million habitant)
- Pôle d'importance régionale 2 : Capitales régionales et grandes villes (de 200 000 à 500 000)
- Pôle d'importance Infra-régional 1 : Villes d'appui (de 100 000 à 200 000)
- Pôle d'importance Infra-régional 2 : Villes d'appui moyenne (de 50 000 à 100 000)
- Pôle d'importance local : Petites villes d'encadrement du développement local (-50 000 habitants)
- ○ Chef-lieu de Région / Chef-lieu de Département



Source : SNADDT, 2017

ACTIVITÉS ECONOMIQUES STRATÉGIQUES

Activités Economiques des Villes Principales structurées autour des Industries Manufacturières :



- IAA** : Industrie Agro-Alimentaire
- TCC** : Textile, Cuir et Chaussures
- BPA** : Bois, Papier et Ameublement
- CRP** : Chimie et Raffinage de Pétrole
- IMME** : Industrie Métallurgique, Mécanique et Électrique

Activités Economiques des Villes Secondaires:

- IAA** : Industrie Agroalimentaire
- AE** : Agriculture & Elevage
- P** : Pêche
- M** : Mines
- C** : Commerce de gros et de détail
- CR** : Cerrefour-Relais/Transport et Entreposage
- FB** : Forêt et Bois

GRANDS EQUIPEMENTS

Université/Formation-Recherche

- U** Université
- FME** Faculté de Médecine
- ESP** Ecole Supérieure de Formation Paramédicale
- LMP** Laboratoire de Fabrication de Médicament Phytothérapique

Equipements de Santé

- HR&I** Hôpital de Référence (CHU)
- HR** Hôpital Régional
- HD** Hôpital Départemental

Grands Equipements : Culture, Sports, Loisirs, Exposition,...

- CRc** Complexe régional - Culture
- CRs** Complexe régional - Sports
- CRI** Complexe régional - Loisirs

Tourisme

- TN** Tourisme Naturel (Paysages de Montagnes, Chutes, Mangrove, Parcs naturels, Aires protégées, Zones cynégétiques, ...)
- TC** Tourisme Culturel (Patrimoine, Artisanat, traditions, ...)

Equipements d'Infrastructures

- centrale Thermique
- STEP
- Dépôts de pétrole
- Stockage de GPL

RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

DE TRANSPORT

Réseau Routier Structurant

- Interconnexion Nationale ou Internationale
- Réseau d'Appui à renforcer / Existant
- Complexe Intégrateur d'ordre 1

Réseau Ferroviaire

- Voie Ferrée Existante
- Voie Ferrée Projetée

Infrastructures Aéroportuaires et Portuaires

- Aéroport National

Plateforme Logistique

- Zone d'activité Logistique

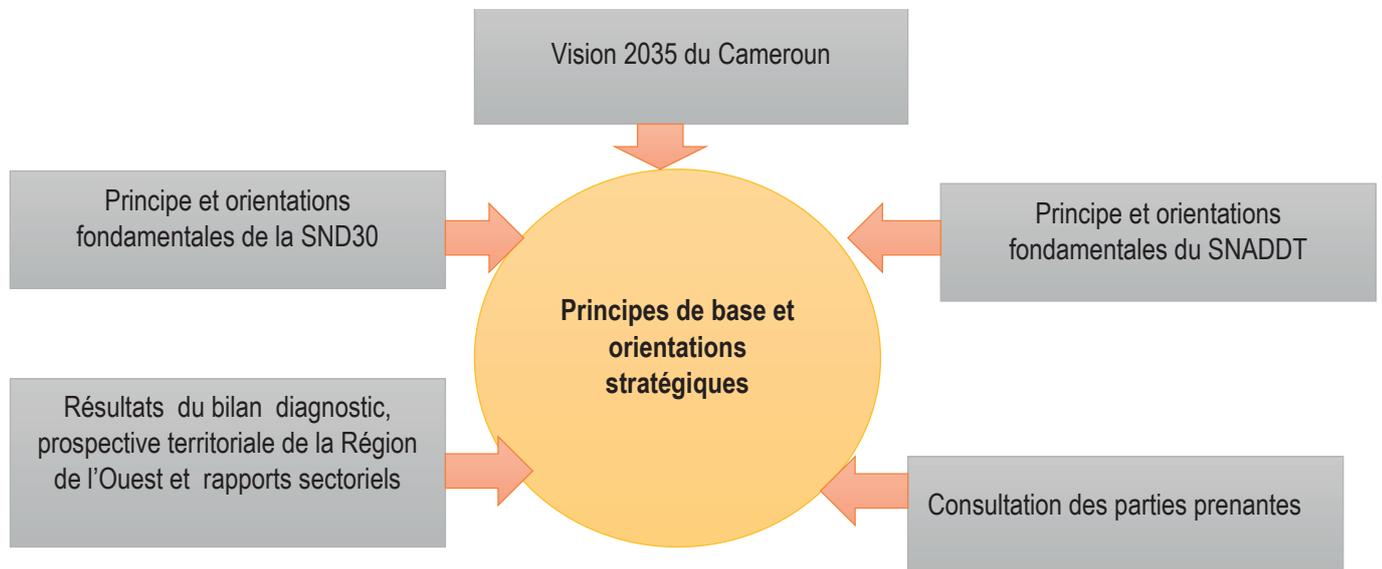
ELÉMENTS NATURELS

- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Parc National / Aire Protégée

3.3 PRINCIPES DE BASES ET ORIENTATIONS FONDAMENTALES DE LA RÉGION DE L'OUEST

Les principes des bases de la Région de l'Ouest ont été élaborés suivant le processus suivant :

Figure 10 : Approche d'élaboration des principes des bases et des orientations stratégiques



Source : Consultant

3.3.1 Principes généraux de base de la Région de l'Ouest

Le succès de la planification, aménagement et le développement durable du territoire régional sera tributaire d'un certain nombre de principes qui sont repris ci-dessous.

1. Le respect de la législation en matière de planification régionale ;
2. L'équité territoriale par la réduction des inégalités inter-département/communes au moyen notamment des infrastructures et dessertes en services publics ;
3. L'élévation du niveau général de vie des populations au moyen principalement de l'emploi décent et rémunérateur ;
4. La forte implication des autorités traditionnelles, des élites locales et la diaspora dans la stratégie de développement de la Région ;
5. La prise en compte du genre et des personnes vulnérables dans les politiques de développement
6. La maîtrise du foncier pour favoriser le financement de l'investissement et sa sécurisation ;
7. L'optimisation de l'organisation spatiale et territoriale pour une plus grande efficacité et une meilleure équité ;
8. La solidarité, l'intégration et cohésion sociales et l'inclusivité par l'emploi décent et l'accès aux services publics pour les plus pauvres ;
9. La mise en valeur du potentiel régional sous-exploité ;
10. Le développement du capital humain en tant que facteur de plus grande efficacité ;
11. La promotion de l'efficacité technico-économique des entreprises et des producteurs individuels ;
12. L'amélioration de l'efficacité technico-économique et sociale des services publics locaux ;
13. La diversification et l'innovation pour une plus grande résilience ;

14. L'amélioration de la compétitivité de la Région et implication des bailleurs locaux dans le financement du développement du territoire ;
15. La réduction de la précarité et du sous-emploi et l'encouragement de l'initiative individuelle et communautaire ;
16. La sécurisation des approvisionnements stratégiques et l'occupation de bonnes positions de marché au moyen de politiques de filières appropriées et la recherche-développement ;
17. L'intégration des exigences d'unité dans la diversité et de l'amélioration du rapport entre l'Etat, les CTD et les citoyens ; le transfert de compétences dans les collectivités territoriales décentralisées.
18. La prise en compte dans la planification, des engagements nationaux en matière de développement tout en les contextualisant et de veiller à l'alignement effectif des interventions des partenaires au développement sur les choix de développement de la région ;
19. La promotion du partenariat public-privé et des champions Régionaux.

3.3.2 Principes de Base et Orientations Fondamentales sectorielles

3.3.2.1. PB/OF secteur approvisionnement en eau potable et assainissement (AEPA)

Principes de base :

- Promotion de l'équité territoriale par la desserte en infrastructures d'AEPA ;
- Amélioration durable de l'accès équitable des populations à une eau potable et à un assainissement moderne ;
- Amélioration des conditions de vie des populations en écartant les risques sanitaires liés à l'eau ;
- Recours au partenariat entre secteur public et privé ;
- Gestion intégrée de la ressource ;
- Amélioration des normes nationales sur la gestion des déchets industriels ;
- Promotion de la conception d'unités de traitement des déchets industriels et des boues de vidange.

Orientations fondamentales :

- Mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération inter-régionale.
- Assurer l'accès équitable à l'eau potable, à un coût abordable et améliorer le taux d'accès à l'eau potable (61%) en milieu urbain péri-urbain et rural.
- Renforcer la gouvernance de l'eau en milieu urbain et appuyer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement en milieu rural.
- Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats.
- Préserver les ressources en eau des pollutions diffuses : Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, et en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées.
- Accroître l'accès aux installations sanitaires améliorées et aux réseaux d'assainissement.

- Améliorer la gestion des déchets.
- Construire les stations d'épuration des boues de vidange dans les grandes villes.
- Construire les décharges contrôlées de déchets solides et liquides au niveau de chaque arrondissement.
- Créer une liste définissant de manière spécifique les déchets industriels, d'une banque de données sur la qualité des eaux et d'une réglementation claire sur la pollution.
- Opérationnaliser les mécanismes de contrôle de la qualité des intrants à usage agro-sylvo pastoral.
- Au niveau de chaque commune, construire des infrastructures pour l'analyse des eaux consommées par les ménages. Les personnels techniques sont peu qualifiés, et dans le cas contraire ils sont peu impliqués dans les projets relatifs.

3.3.2.2 PB/OF secteur santé

Principes de base :

- Equité territoriale dans la dotation du personnel sanitaire, les équipements et la répartition des formations sanitaires ;
- Amélioration de l'accès des populations en générale et des personnes vulnérables en particulier aux services de santé et aux médicaments de qualité ;
- Recours aux partenariats privé-public pour l'amélioration de l'offre de service de santé ;
- Participation communautaire dans la gestion dans la politique sanitaire locale ;
- Prise en compte de la médecine traditionnelle et du savoir-faire local.

Orientations fondamentales :

- Améliorer la qualité de la prestation des soins;
- Former une main d'œuvre qualifiée au niveau local à travers la mise en place des institutions de formation de haut niveau ;
- Renforcer la bonne gouvernance des institutions sanitaires publiques et privées;
- Lutter contre la vente des faux médicaments ;
- Faciliter l'accès des populations aux médicaments de bonne qualité ;
- Mobiliser et gérer des ressources pour le financement de la santé;
- Mettre en œuvre des activités de promotion de la santé;
- Élaborer des mécanismes de financement de la santé;
- Structurer et valoriser la filière de la médecine traditionnelle ;
- Entretien l'équipement médical et les installations de formation sanitaire.

3.3.2.3 PB/OF secteur éducation et formation

Principes de base :

Les principes de base qui orientent le secteur de l'éducation et de la formation sont centrés autour du renforcement équilibré de la qualité et de la quantité de l'offre d'éducation et de formation à tous les niveaux d'apprentissage pour la formation d'un capital humain apte à relever le défi de l'émergence en 2035. Ceci à travers :

- l'amélioration des infrastructures et équipements de formation dans l'enseignement de base et secondaire : au niveau préscolaire, il faudra créer des écoles maternelles près des écoles publiques afin d'améliorer le taux de préscolarisation, équiper les établissements primaires et secondaires existants ;

- le recrutement et la gestion efficace des ressources humaines pour une formation équilibrée à l'échelle régionale dans un contexte de décentralisation effective ;
- le renforcement et la promotion de l'offre l'enseignement technique et la formation professionnelle, à travers la création des lycées professionnels, l'élaboration et le contrôle des référentiels métiers et des curricula de formation adaptés aux besoins du monde de l'emploi ;
- l'encadrement et l'accompagnement les dynamiques de création des institutions universitaires privées ainsi que les contenus de formation.
- la réforme des curricula de formation universitaire adaptés aux besoins du monde de l'emploi avec une approche de partenariat public-privé et une recherche savamment axé sur le développement économique et social du territoire régional et national.

Orientations fondamentales :

Les orientations fondamentales dans ce secteur se déclinent en orientations fondamentales globales et orientations fondamentales spécifiques.

Orientations fondamentales globales :

- Concevoir des programmes de l'enseignement et de la formation professionnelle adaptés aux réalités régionales afin de développer un capital humain à la base de l'amélioration de la compétitivité de l'économie et de la création des richesses ;
- Promouvoir le développement de l'enseignement à distance à travers la création d'un pôle de formation numérique ;
- Donner aux jeunes de la région une éducation et des formations de qualité en vue de favoriser leur insertion socioprofessionnelle et de relever le défi de l'émergence en 2035.

Orientations fondamentales 'spécifiques :

- Renforcer la couverture géographique de l'offre d'éducation au niveau préscolaire ;
- Favoriser l'achèvement par la grande majorité des apprenants (6-15 ans) de l'enseignement fondamental de qualité couvrant le cycle primaire et le premier cycle du secondaire pour porter le niveau moyen d'instruction sur un sentier cohérent avec la vision du Cameroun émergent à l'horizon 2035 ;
- Doter les établissements d'une ressource humaine qualifiée et renforcer ses capacités en permanence suivant l'évolution des approches pédagogiques ;
- Développer et consolider le partenariat avec le secteur privé et concevoir les programmes universitaires et les curricula de formation suivant leur besoin ;
- Mettre un accent sur la recherche et l'innovation à travers l'orientation importante des financements pour la création, l'équipement et le fonctionnement des centres/laboratoires de recherche ;
- Développer la composante technologique et professionnelle de l'enseignement supérieur ;
- Assurer l'effectivité du Système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur.

3.3.2.4 PB/OF secteur transport

Les infrastructures de transport routier assurent principalement le transport des personnes et des biens dans la Région de l'Ouest. Ces infrastructures sont dans une situation qui appelle à des solutions urgentes, pour le développement économique de la Région de l'Ouest. Le transport aérien reste très peu développé malgré la situation carrefour de la Région. Le transport ferroviaire

n'est pas encore développé dans la Région mais il existe un plan de construction du chemin de fer reliant Douala-Bafoussam-Bamenda.

La stratégie du secteur transport dans la Région de l'Ouest vise à mettre en place un système de transport qui permet de satisfaire les besoins de mobilité des populations, de désenclaver plusieurs localités et zones rurales et de développer les synergies entre les différents Départements et Communes.

Les principes et orientations fondamentales du secteur transport dans la Région de l'Ouest sont définis ci-dessous.

Principes de base :

- Mise en place d'un système de transport qui répond aux besoins des activités économiques locales
- Amélioration de l'offre de service de transport des personnes et des biens dans la Région ;
- Valorisation de la position géo spatiale de la Région.

Orientations fondamentales

- Désenclaver l'ensemble des bassins de production de la Région;
- Construire le réseau ferroviaire tel que prévu dans le SNADDT ;
- Développer le port sec à Bafoussam.
- Améliorer l'offre de transport public ;
- Améliorer et optimiser l'offre de transport aérien ;
- Développer le transport fluvial et lacustre.

Le couple Bafoussam–Bamenda forme le plus important binôme du Grand Ouest, avec un fort potentiel de rayonnement sur le Nigeria. Compte tenu de la faible distance séparant les deux agglomérations d'une part et de l'importance de leurs poids démographique et économique, il serait plus opportun d'assurer la desserte aérienne par une seule plateforme aéroportuaire de grande envergure (un aéroport international), qui rayonnera également sur l'ensemble de la grande région du Grand Ouest ainsi que sur les régions limitrophes du Nigéria.

Figure 11: Projection du réseau logistique à l'horizon 2035



Source : SNADDT, 2017

3.3.2.5 PB/OF secteur énergie

Principes de base :

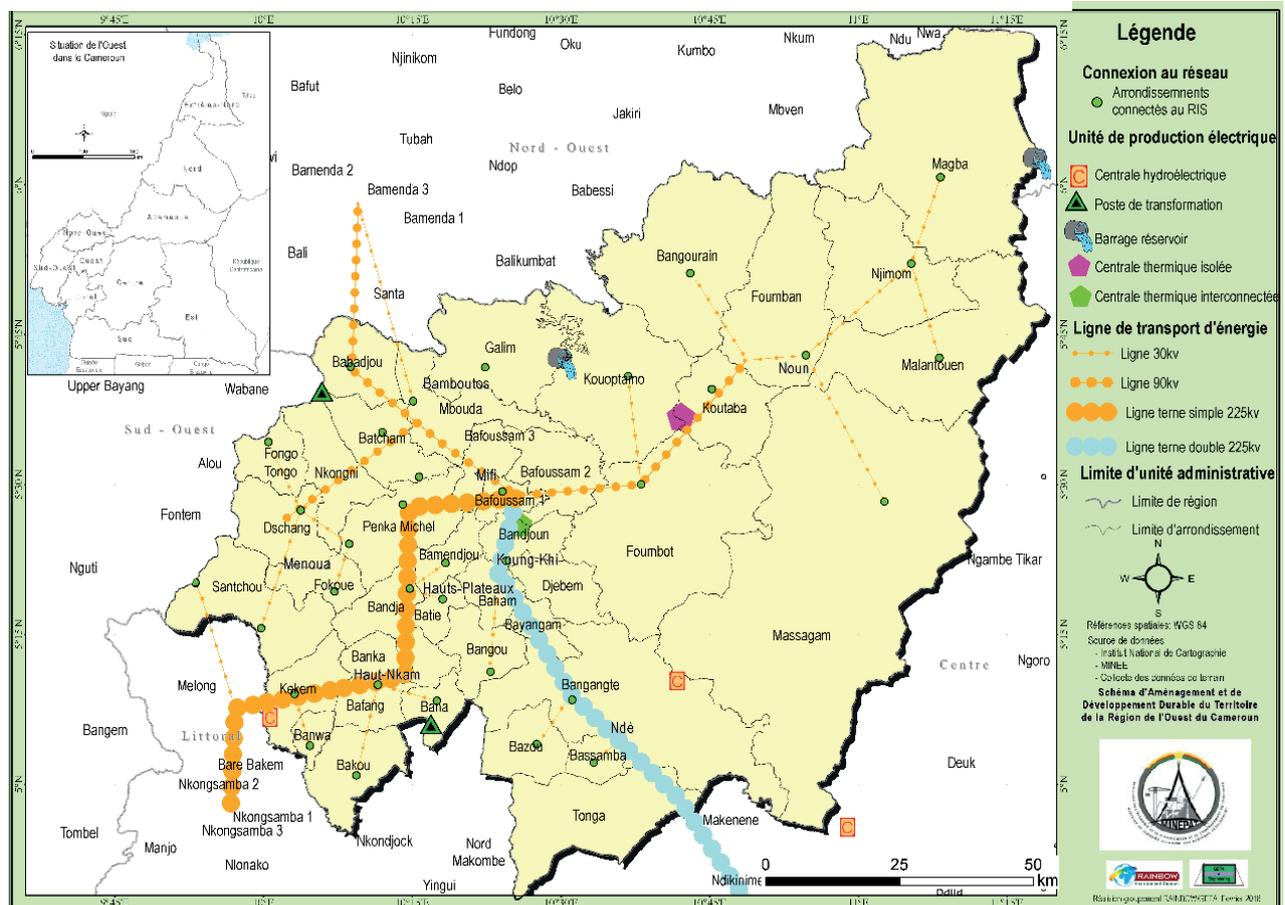
- Modernisation du système de production, transport et distribution de l'énergie ;
- Universalité de l'accès et priorité aux zones mal-desservies ;
- Mise en valeur des ressources hydrauliques ;
- Accompagnement des options induites par le SNADDT tout en restant en cohérence avec la Vision 2035 ;
- Efficacité énergétique et économique, rentabilité des projets d'énergie électrique et compétitivité des secteurs consommateurs d'énergie ;
- Péréquation tarifaire en tant que concrétisation de la solidarité sociale et la préférence sectorielle ;
- Mix optimal hydroélectricité/turbinage à gaz ;
- Régionalisation de l'accès à l'énergie et la priorité aux mal-desservis.
- Efficacité énergétique et économique, la rentabilité des projets d'énergie électrique et la compétitivité des secteurs consommateurs ;

- Maîtrise des rapports de dépendance-influence amont-aval du secteur avec les autres composantes du modèle socioéconomique.

Orientations fondamentales :

- Moderniser le système de production, transport et distribution énergétique.
- Valoriser le réseau hydrographique pour la construction des micro-barrages dans les communes à fort potentiel.
- Renforcer des lignes et connexion au réseau existant.
- Investir dans les centrales thermiques, solaires et éoliennes.
- Réhabiliter et étendre les lignes de transport d'énergie vers les bassins de production agricoles.
- Promouvoir l'énergie solaire pour l'alimentation des infrastructures collectives (écoles, hôpitaux...)

Figure 12 : Vision 2035 de la couverture en infrastructures énergétiques dans la Région



3.3.2.6 PB/OF secteur TIC

Principes de base

- Exploitation des opportunités et possibilités offertes par les TIC pour concrétiser et consolider le positionnement de leadership de la Région de l'Ouest au niveau national et international par l'accroissement des échanges commerciaux et le montage des projets dans les domaines des services, de l'agro-alimentaire etc.

Orientations fondamentales :

- Mobiliser les moyens TIC disponibles pour la modernisation de l'entreprise en lui permettant : l'optimisation de son management, le renforcement de ses capacités de commercialisation, la modernisation de sa production, la sécurisation de ses données, la facilitation de ses rapports de communication et d'échanges avec ses fournisseurs, ses clients et sa banque- assurance ;
- Faire accéder les ménages aux divers services offerts par les TIC dérivés notamment de l'usage de l'Internet pour satisfaire leurs besoins en communication, accès aux médias, recherche d'emploi, développement de projet, recherche de partenariat ;
- Promouvoir l'utilisation des moyens TIC dans les domaines de la santé et de l'éducation entendue dans le sens complet du préscolaire, du scolaire, de l'universitaire et de la formation professionnelle. A travers l'échange d'informations, la mise à disposition des méthodes, le télé-apprentissage l'organisation des enquêtes, le suivi des résultats, la sensibilisation, l'échange et coopération à l'international ;
- Booster le tourisme régional et les services de transport par l'utilisation des possibilités offertes par les TIC pour les commandes, réservations, contact clientèle, réclamation, paiement ; plus particulièrement pour le tourisme il s'agira également d'utiliser l'internet pour la promotion des atouts touristiques : naturels, historiques et culturels, auprès des plus larges segments de clientèle

3.3.2.7 PB/OF secteur agricole

La Région de l'Ouest a un potentiel agricole important, son développement suit la stratégie de développement 2020-2030 qui ambition d'accroître la quantité et la qualité la production de produits agricoles afin d'assurer son autosuffisance alimentaire, d'approvisionner la demande croissante des agro-industries nationales en matières premières agricoles et de conquérir les marchés internationaux plus particulièrement ceux des sous régions CEEAC et CEDEAO. L'atteinte de cet objectif induit nécessairement la mise en conformité : (i) la production agro-industrielle ; (ii) la modernisation de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture ; et (iii) la commercialisation sur le marché extérieur de la production agro-industrielle. Plus spécifiquement, il s'agira d'approvisionner les marchés de l'intérieur et de la CEEAC, y compris le Nigéria en produits agro-industriels de 2ème et 3ème transformation à travers la valorisation plus poussée des matières premières locales et la promotion des exportations.

Les principes et orientations stratégiques du secteur agricole de la Région de l'Ouest s'articule également autour du plan national d'investissement agricole stratégie de développement du secteur rural plan national d'investissement agricole SDSR/PNIA (2020 – 2030) qui vise à faire du secteur rural « Un important moteur de l'économie nationale qui crée des emplois décents, des richesses pour la demande intérieure et pour exporter, qui assure la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte de développement durable ».

Les orientations fondamentales du secteur agricole dans la Région sont des dispositions à entreprendre pour accroître de façon significative la production agricole, la transformation de la production, l'amélioration du niveau de vie des producteurs et l'augmentation de la valeur ajoutée locale. Ces orientations fondamentales sont formulées de façon suivante :

- Accroître durablement les productions des spéculations phares de la Région ;
- Améliorer l'environnement infrastructurel collectif et l'accès aux facteurs de production ;
- Améliorer la capacité de transformation des produits agricole dans la Région ;

- Renforcer la résilience des systèmes de production, la gestion durable des ressources naturelles, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables face aux changements climatiques ;
- Améliorer la gouvernance et du capital humain dans le secteur.

3.3.2.8 PB/OF secteur de l'élevage, la pêche et l'aquaculture

Le secteur de l'élevage, de la pêche et l'aquaculture est un levier important pour le développement économique de la Région de l'Ouest. Si la pêche et l'aquaculture restent encore peu valoriser au regard du potentiel, l'élevage notamment les filières avicole, porcine, apicole sont très développées la Région. En effet, l'Ouest est la première Région avicole du Cameroun, notamment en ce qui concerne la production commerciale des poulets de chair et des œufs de table. Avec environ 69 230 tonnes d'œuf par an (INS, 2017), la Région de l'Ouest produit près de 80% des besoins en œuf du Cameroun. Il faut noter que la Région alimente non seulement le territoire national mais également une grande partie de la sous-Région. Dans l'avenir si les barrières tarifaires et non tarifaires qui entravent le commerce intra-régional sont levées et que le Gouvernement poursuit les politiques incitatives et d'amélioration de la filière, la Région pourra multiplier sa production.

Pour parvenir à la valorisation du potentiel ou à l'exploitation optimale du secteur de l'élevage, de la pêche et l'aquaculture dans la Région de l'Ouest, il est important de définir un ensemble de principes et les orientations fondamentales.

Principes de bases

- Définition des priorités. L'accent doit être mis sur l'atteinte réaliste des objectifs spécifiques, conformément aux priorités de la Région de l'Ouest.
- Consultation, coopération et participation. Des concertations efficaces doivent être menées avec les parties prenantes notamment les acteurs de l'élevage, de la pêche et l'aquaculture afin de recueillir leurs points de vue. La prise de décision participative doit être dévolue au plus bas niveau possible, et les contributions et le soutien de ceux qui pourraient être touchés par les décisions doivent être pris en compte.
- Equité et égalité : Les processus d'accompagnements et de soutiens aux acteurs de la filière doivent être inclusifs, équitables et transparents, non discriminatoires à l'égard des femmes et des groupes vulnérables et défavorisés, et être soumis à des règles et procédures claires et cohérentes.
- Extensibilité : Dans la mesure du possible, les activités doivent être conçues de manière à être utilisées à différentes échelles, par exemple aux échelles communales et régionales. L'extensibilité doit être atteinte par la réplique (dans des lieux différents) et par la modification et l'adaptation des initiatives aux différents contextes.
- Durabilité : L'application de l'approche préventive et la gestion des risques permettront de se prémunir contre les résultats bioécologiques, socio-économiques indésirables et renforcer les actions en matière de gestion durable des ressources naturelles (sol, flore, faune, eau) et (ii) de prendre des mesures adéquates d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques.

Orientations fondamentales

- Accroître durablement l'accès aux facteurs de production et aux marchés pour la production, animales et halieutiques ;
- Améliorer ou moderniser des systèmes de production ;

- Renforcer la résilience des systèmes de production animales et halieutiques aux changements climatiques et promouvoir la transformation des produits de l'élevage ;
- Améliorer le capital humain dans les secteurs à travers les formations et le renforcement des capacités des acteurs ;
- Améliorer l'accès au foncier pour les éleveurs à travers l'élaboration des plans de zonage locaux ;
- Organisation et structuration des marchés / Commerçants des filières de production animales et halieutiques ;
- Mise en place d'un cadre incitatif au développement des filières de l'élevage, de la pêche et l'aquaculture (accompagnement technique et financière, ...)

3.3.2.9 PB/OF secteur industriel

Principes de base :

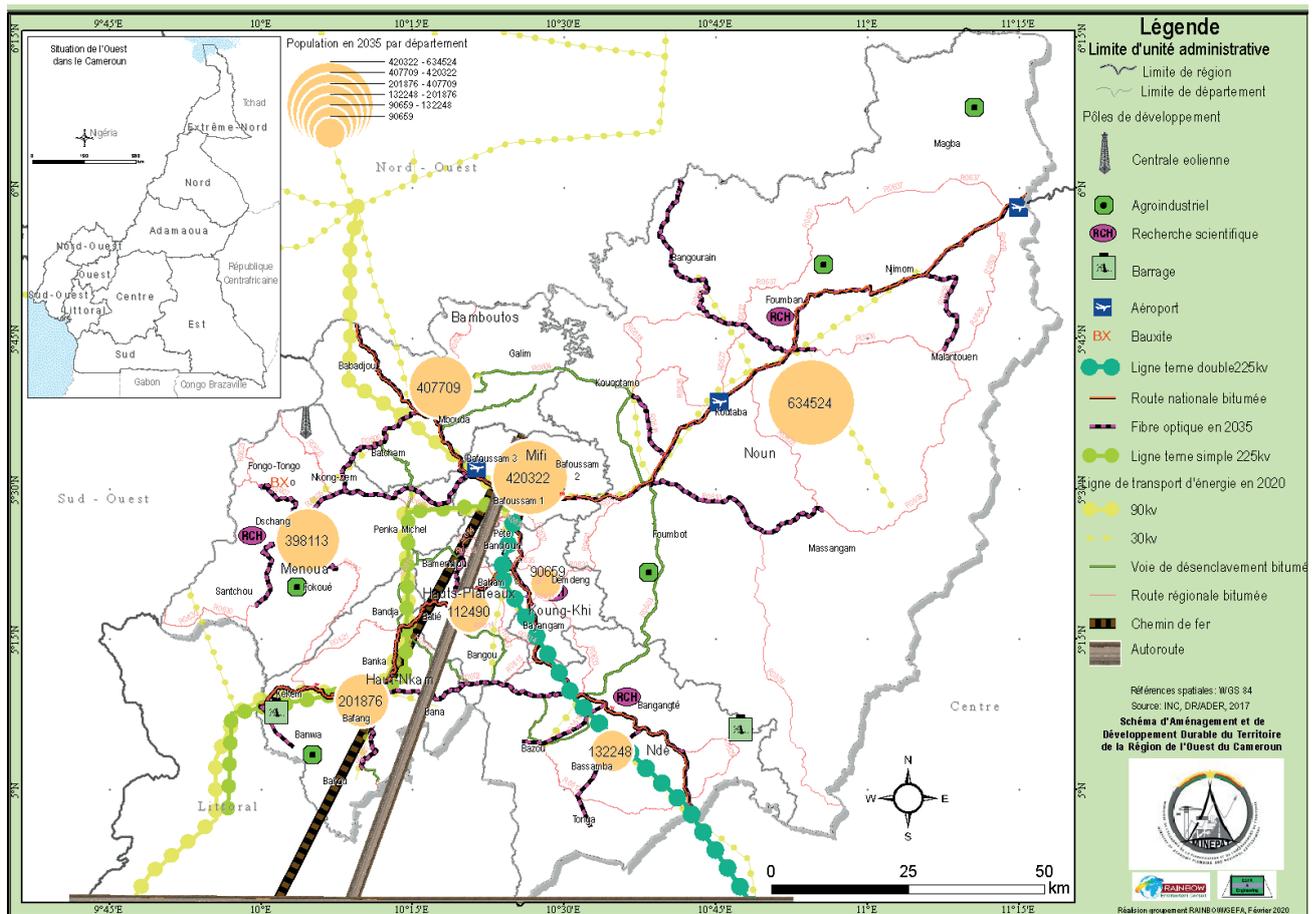
- Développement des productions et transformation locale
- Développement des infrastructures
- Formation et développement des ressources humaines
- Financement et coopération
- Développement des partenariats ;
- Amélioration du climat des affaires.

Orientations fondamentales :

- Relancer les productions de base et les productions de niches ;
- Développer l'industrie extractive (bauxite,) ;
- Développer la conserverie : préparations à base de légumes, de fruits ;
- Développer les industries de séchage et d'ensachage des légumes secs ;
- Développer l'industrie chimique et pharmaceutique ;
- Investir massivement dans les infrastructures (énergie, routes et ponts, ports, télécommunications, eau) ;
- Construire des unités de transformation des produits agricoles et de valorisation des déchets agricoles dans les villages autour des organisations de producteurs ;
- Renforcer l'efficacité des investissements sur les ressources humaines ;
- Mettre à niveau les programmes d'enseignement/formation et assurer le développement des filières d'enseignement technique et technologique
- Renforcer la participation des entreprises dans la définition de leurs besoins en compétences,
- Rechercher des financements auprès des bailleurs de fonds ou partenaires de développement pour la mise en œuvre des projets et programmes.

La figure ci-dessous présente les industries manufacturées dans les différentes villes du Cameroun.

Figure 13 : Projections du développement des industries et principales villes à l'horizon 2035



3.3.2.10 PB/OF secteur minier

En termes de diversité de formations géologiques, l'Ouest est l'une des Régions les plus riches du Cameroun, car recelant les trois types de roches différenciés en géologie, à savoir les roches magmatiques, les roches métamorphiques et les roches sédimentaires. Les diverses activités géodynamiques internes qui y ont prévalu ont favorisé la formation des roches magmatiques, des sources d'eaux minéralisées, des projections volcaniques, des dépôts sédimentaires, des minéralisations, des mares dont certains sont occupés par des lacs produisant de gaz. De plus, le sol et le sous-sol de la Région de l'Ouest recèlent un potentiel géologique, hydrogéologique et minier riche pour certaines substances minérales à savoir l'aluminium (Al) et l'étain (Sn).

Principes de base :

- Renforcement de la connaissance du sous-sol de la Région et de ses potentialités ;
- Valorisation accrue et maximale des roches industrielles et des matériaux de construction d'ornementation et de viabilisation qui constituent un volet fort important de l'activité extractive ;
- Exploitation durable et écologiquement rationnelle des sites miniers.

Orientations fondamentales :

- Finaliser la cartographie détaillée des ressources géologiques et minérales de la Région en cours par le PRECASEM.

- Réaliser un inventaire minéral exhaustif couvrant l'ensemble de la Région dans le but de mettre en exergue les potentialités du sous-sol de la région en matières premières minérales (substances métalliques, roches industrielles et matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation) ;
- Assurer le stockage sécurisé de l'ensemble des informations géologiques et minières, leur gestion rationnelle et leur distribution grâce à la conception et au développement d'un système d'exploitation dynamique, conçu pour un public très divers : acteurs publics de l'aménagement du territoire, acteurs économiques privés, gestionnaires de l'environnement, monde scientifique, etc.
- Développer et valoriser la filière pierres ornementales ;
- Prospector et la valoriser les gisements de calcaire pour améliorer l'offre de ciment dans la Région ;
- Cartographier les gisements, identifier les matériaux avec précision des caractéristiques des carrières potentielles ;
- Appuyer la mise en place d'exploitations industrielles, semi industrielles et artisanales (briqueteries, carrelages, faïences...) ;
- Encadrer et financer l'artisanat minier pour faciliter une migration de ce secteur d'activité vers l'économie formelle (regroupement des artisans miniers en sociétés coopératives à régime simplifié, création des centres de groupage communal des ressources de carrières, etc.) ;
- Désenclaver les sites miniers.
- Veiller aux respects des normes environnementales et sociales dans les sites d'exploitation minières.

3.3.2.11 PB/OF secteur de l'urbanisme et l'habitat

Principes de base :

- Renforcement du Niveau Local correspondant à l'Arrondissement/Commune, qui constitue le cœur du niveau local d'aménagement du territoire, avec une fonction pour le Chef-lieu de l'Arrondissement aussi bien d'encadrement vis-à-vis de l'ensemble du territoire de la CTD, que d'articulation avec le Chef-lieu du Département.
- Consécration du Département comme véritable niveau 1 de la fonction régionale ; il constitue une aire économique et socio-territoriale viable pour faire l'objet de stratégies de développement intégré.
- Renforcement de la position de Bafoussam comme véritable métropole régionale, capable de soutenir une véritable stratégie de l'émergence, de la compétitivité et de la haute performance. Ceci passerait entre autres par le développement des secteurs créateurs d'effets d'entraînement comme l'enseignement supérieur (facultés spécialisées, CHU...) les services et l'industrie.
- Spécialisation des villes suivant leur vocation (ville universitaire, ville café/cacao, ville d'élevage bovin, ville avicole, etc.

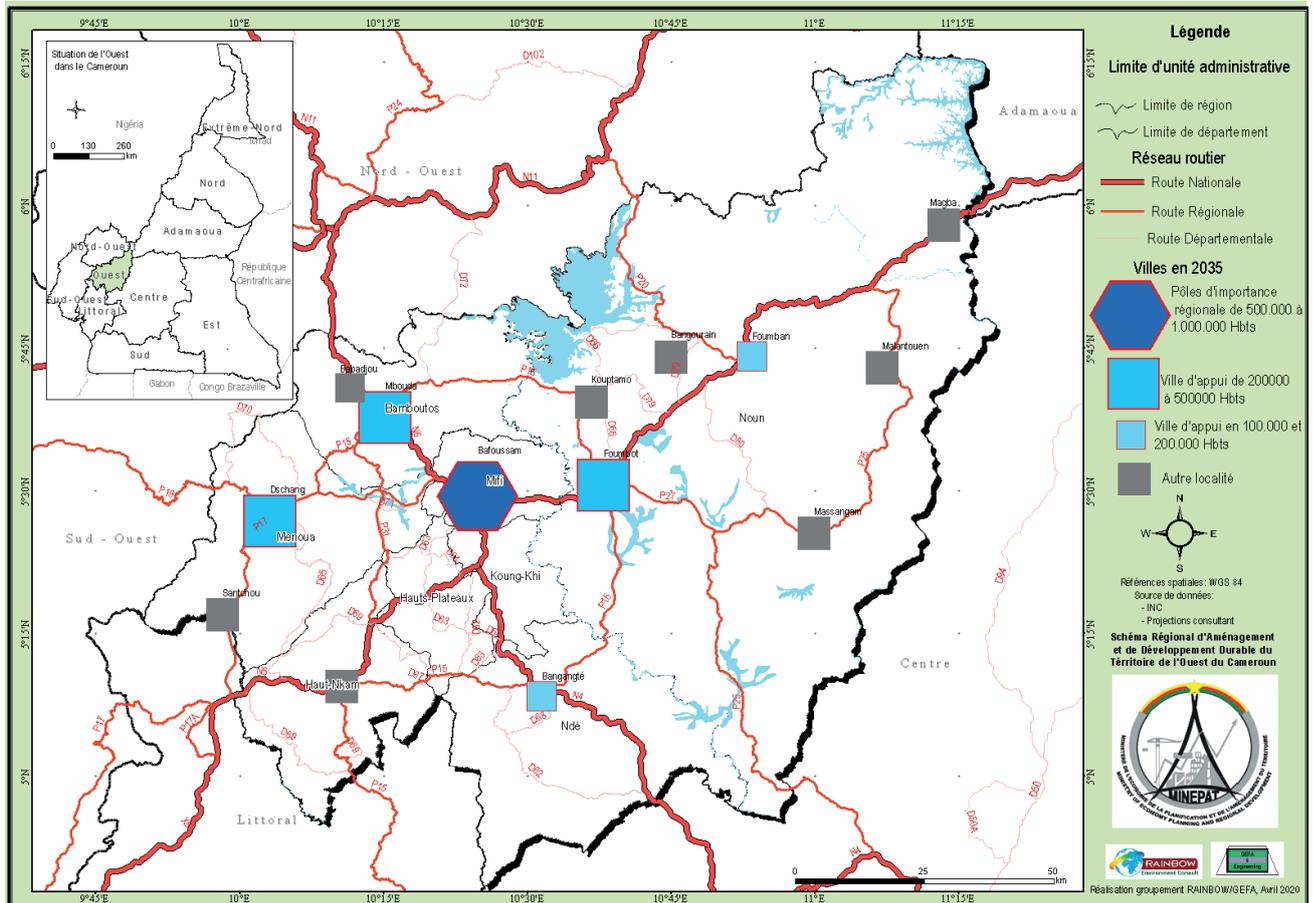
Orientations fondamentales :

- disposer d'un système urbain de villes en capacité d'assurer toutes les fonctions urbaines de base liées à l'hygiène, l'eau potable, la santé et l'éducation de base, la sécurité, la nutrition de base pour réduire les fléaux liés à la malnutrition, l'encadrement de première ligne des petits producteurs de biens et de services,

l'existence d'une Administration d'Etat capable d'assurer la facilitation et sécurisation des transactions et l'application de la Loi.

- mettre en œuvre la hiérarchisation urbaine et structurer la ville autour de ses fonctionnalités afin que chaque centre/agglomération puisse clairement et efficacement jouer le rôle, qui lui revient, dans le dispositif urbain, sur la base notamment du principe de subsidiarité.

Figure 14 : Armature urbaine de la Région de l'Ouest à l'horizon 2035



3.3.2.12 PB/OF en matière de gouvernance

Le Cameroun fait partie des états qui ont adopté l'agenda du développement durable. Cet agenda consacre parmi ses dix-sept (17) objectifs, un objectif spécifiquement lié aux questions de gouvernance, à savoir : « Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ».

La gouvernance dans la Région de l'Ouest trouve son ancrage dans le cadre référentiel de développement global du Cameroun. Les choix stratégiques retenus en matière de gouvernance sont donc alignés sur les orientations nationales dont celles de la SND30.

En effet, l'atteinte des objectifs de développement et la réussite des actions envisagées dans le cadre de la SND30 dépendent, en grande partie, de la qualité des règles, des institutions et des Hommes chargés de l'opérationnalisation des réformes stratégiques. Ainsi, la gouvernance est le socle sur lequel repose la transformation structurelle de l'économie camerounaise, le développement du capital humain ainsi que l'amélioration de la situation de l'emploi. Les

orientations majeures en matière de gouvernance dans la SND30 se focalisent d'abord au niveau global et puis au niveau du pilier de gouvernance, décentralisation et de gestion stratégique de l'État. L'objectif global relatif à la promotion de la bonne gouvernance est énoncé comme suit : « Améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement ».

Il s'agira au niveau régional d'améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique des autorités régionales et communales pour l'atteinte des objectifs de développement.

Principes de base :

- Renforcement de l'autonomisation de la région par la poursuite du processus de décentralisation ;
- Amélioration des mécanismes d'opérationnalisation de la décentralisation ;
- Priorisation des atouts et moyens locaux dans la recherche des solutions aux problèmes économiques et sociaux.

Orientations fondamentales :

- Renforcer la planification locale et régionale à travers l'actualisation et la mise en œuvre des outils tels que le PRD et les PCD ;
- Renforcer des capacités techniques et managériales des CTD ;
- Développer la participation citoyenne pour une dynamique inclusive ;
- Renforcer la gouvernance économique et financière des CTD ;
- Développer la collaboration entre les CTD et les institutions universitaires ;
- Améliorer la coopération décentralisée et du développement local.

3.3.2.13 PB/OF en matière de gestion durable du patrimoine naturel

Principes de base :

- Préservation des ressources naturelles pour la sécurité alimentaire et l'essor économique ;
- Renforcement du respect des lois et réglementations spécifiques ;
- Implication accrue des autorités traditionnelles dans la gestion des terres et ressources naturelles ;
- Intégration de la gestion et protection de la nature aux programmes de formation des jeunes et femmes.

Orientations fondamentales :

- Restaurer les paysages forestiers de la Région ;
- Gérer durablement les raphiales ;
- Prévoir une législation sur la gestion du raphiales produit dans la région
- Préserver, aménager et valoriser les aires protégées existantes ;
- Conserver et gérer durablement les forêts sacrées et sites à haute valeur de conservation ;
- Développer des stratégies d'approvisionnement durable en bois énergie et de service.
- Assurer la protection et maintien de la fertilité des sols ;
- Mettre en œuvre les stratégies de protection des bassins versants et ressources en eau ;
- Assurer la gestion durable des forêts ;
- Sécuriser et aménager les zones à risques et à écologie fragile.

3.3.2.14 PB/OF secteur touristique

Le diagnostic du tourisme au Cameroun met en évidence l'existence non pas des produits touristiques, mais, des potentialités, qui justifient le slogan « Cameroun, condensé de l'Afrique ». La Région de l'Ouest a bien compris que la beauté des paysages naturels ne suffit pas. A travers le SRADDT, elle cherche notamment à planifier les actions à mener sur les potentialités touristiques afin de les transformer en véritables produits touristiques justifiant des valeurs ajoutées réelles.

Principes de base :

- Réhabilitation des éléments symboliques de l'identité du territoire pour affirmer le positionnement de l'Ouest comme destination culturelle ;
- Mise en exergue du patrimoine bâti des chefferies, des monuments historiques, et autres sites naturels ;
- Optimisation des spécificités et complémentarités des atouts touristiques des territoires
- Promotion de l'attractivité de la Région ;
- Valorisation de la position géostratégique et le climat de la Région ;
- Veille sur l'équité territoriale ;
- Préservation de la forte identité emblématique de l'Ouest ;
- Diversification de l'offre touristique du territoire.

Orientations fondamentales :

- Améliorer l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire à travers la réhabilitation de l'identité et architecture des chefferies, la conservation des savoir-faire traditionnel et le développement des produits en rapport avec le tourisme de mémoire ;
- Développer et valoriser les sites naturels de l'Ouest ;
- Développer et organiser l'artisanat d'art de l'Ouest, par la formation et la conservation de son authenticité ;
- Développer l'agrotourisme et produits du terroir ;
- Améliorer l'offre en hébergement et restauration, par l'hôtellerie d'affaires moderne de standard international avec une qualité de service et des prestations très compétitives ;
- Valoriser le patrimoine immatériel et promotion de l'offre événementielle, festivals, funérailles et des grands événements culturels et religieux à des fins touristiques ;
- Renforcer les structures opérationnelles dont l'Office Régional du Tourisme (ORTOC) et la Route des Chefferies ;
- Renforcer les capacités des CTD en tourisme pour le développement local.

3.3.2.15 PB/OF secteur sports et loisirs

L'enjeu principal du secteur sport et loisirs de la Région de l'Ouest réside autour du développement d'une vie culturelle et sportive rythmées par les manifestations traditionnelles et modernes ainsi que des compétitions sportives attractives à travers la promotion de l'accès aux activités sportives, culturelles et aux loisirs.

Principes de base :

- Valorisation de la culture locale suivant les stands modernes ;
- Renforcement de la formation dans les domaines de l'art et du sport ;
- Promotion de la pratique des loisirs sains et éducatifs au sein dans la région ;
- Démocratisation de la pratique du sport et de l'éducation physique en milieux jeunes ;

- Promotion de la pratique du tourisme interne chez les jeunes ;
- Promotion de l'expression et de la production artistique et culturelle.

Orientations fondamentales :

- Renforcer des infrastructures sportives suivant les standards internationaux en matière de pratique sportive ;
- Développer et promouvoir des compétitions sportives typiques à la région de l'Ouest (Ascension du Mont Bamboutos et Bapit,...) ;
- Promouvoir l'offre culturelle et des loisirs par des services de marketing spécialisés et délocalisés ainsi qu'à travers les NTIC ;
- Organiser des compétitions des jeunes pendant les vacances ;
- Aménager les espaces et centres de détente et de loisir (musée, salles de spectacle,)
- Développer le tourisme des loisirs sportifs notamment, des randonnées, du golf.



04

**ACTIONS
PRIORITAIRES**

4. ACTIONS PRIORITAIRES

L'élaboration du SRADD repose sur une vision partagée des enjeux et des défis, ainsi que la mobilisation des principaux acteurs autour d'objectifs et d'actions prioritaires. Les résultats issus de la phase du diagnostic et de la prospective ont permis de ressortir les principaux constats, les enjeux et les actions prioritaires de chaque secteur d'activité. Les actions prioritaires ont été élaborées de façon participative lors des ateliers de consultations avec les acteurs locaux. Cette démarche participative a permis de ressortir les actions prioritaires des secteurs primaires, secondaires et tertiaires (cf. tableaux ci-dessous) conformément à la structure adoptée pour le bilan diagnostic territorial de la Région.

4.1 SECTEUR PRIMAIRE

Agriculture

Tableau 5 : Enjeux et actions prioritaires du secteur agricole

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
L'enclavement de plusieurs bassins de production	Faire sortir les produits agricoles des zones de production vers les zones de commercialisations ou de consommation	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser le projet en cours de désenclavement des bassins agricoles ; - Identifier et ouvrir de nouvelles routes communales dans les bassins de production (intensification/poursuite du désenclavement des bassins de production) ; - En collaboration avec les communes, former, équiper et installer dans chaque village un comité de surveillance et d'entretien des routes communales ; - Renforcer les capacités des CTD en équipements de génie civil.
<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès à la terre - Pratiques agricoles néfastes pour la conservation des sols - Insuffisance des terres cultivables 	Veillez à la gestion durable des	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer la carte d'aptitudes culturelles des sols de la Région ; - Faciliter l'accès à la terre pour le passage des petites exploitations familiales aux moyennes et grandes exploitations ; - Proposer un micro zonage de la Région pour sécuriser les espaces agro sylvo pastoraux ; - Reformuler le système foncier pour une meilleure synergie entre les régimes coutumier et moderne ; - Constituer des réserves foncières dans les grands bassins de production pour un accès sécurisé aux terres ; - Faciliter l'accès à la terre aux peuples autochtones (Mbororo), femmes et jeunes ; - Eduquer et sensibiliser les populations au respect de la loi.

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
Faible mécanisation agricole	Mécanisation des opérations agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérer le processus d'opérationnalisation des deux pools d'engins créés dans la Région de l'Ouest (Foumbot dans le Noun et Bantoum dans le Ndé) ; - Mettre à la disposition effective des pools d'engins les engins et équipements adaptés pour chaque bassin de production ; - Identifier et proposer la signature d'une convention de partenariat avec une organisation professionnelle agricole en vue de l'acheminement jusqu'à Foumbot des équipements mis à la disposition du Pools d'engins de Foumbot à partir d'Ebolowa où ces engins sont stockés ; - Identifier des bassins adaptés pour la mécanisation et les exploiter rationnellement ; - Créer et équiper des pools d'engins dans tous les grands bassins de production ; - Elaborer les mécanismes d'entretien des équipements mis à la disposition et qui s'adaptent le mieux aux producteurs locaux.
Faible niveau de transformation des produits agricoles (café, pomme de terre, banane plantain etc.)	Transformation des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des unités de transformation des produits agricoles et de valorisation des déchets agricoles dans les villages autour des organisations de producteurs ; - Moderniser la transformation traditionnelle des produits agricoles ; - Elaborer des documents de maturation pour la construction des unités de transformation et valorisation des produits agricoles ; - Elaborer les documents de maturation pour la construction des bio-digesteurs en vue de la valorisation des déchets agricoles dans les villages ; - Construire 08 unités de transformation et valorisation des déchets agricoles dans les villages (à raison d'une unité par département) ; - Construire 08 bio digesteurs pour la valorisation des déchets agricoles dans les villages ; - Appuyer la mise en place des petites unités de transformation des produits agricoles de grande consommation ; - Promouvoir le développement des complexes agroindustriels - Redynamiser la SODERIM et la SCAN.
Difficultés d'accès aux financements des activités agricoles	Financement durable des activités agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la banque agricole ; - Identifier dans les Etablissements de Micro Finance (EMF) les lignes de crédit rendues disponibles pour le développement des activités agropastorales ; - Organiser des sessions de renforcement des capacités techniques des cadres des EMF contractuels du MINADER et autres acteurs de la chaîne de vulgarisation ;

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Financer les appuis destinés aux coopératives pour l'accroître les productions de leurs filières stratégiques ; - Encourager les banques et microfinances dans le financement du secteur agricole à travers les appuis ou les subventions ; - Rendre attractif l'offre de crédit agricole.
Mauvaise utilisation des engrais et produits phytosanitaires par les producteurs	Utilisation durable des engrais et produits phytosanitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les missions d'inspection des produits phytosanitaires à travers le service régional de contrôle qualité ; - Collecter et détruire les pesticides obsolètes déclarés ou saisis dans le cadre des inspections d'intrants agricoles ; - Intensifier le contrôle des produits phytosanitaires sur les marchés et au niveau des frontières ; - Rendre disponible la liste des produits homologués ; - Mettre sur pied une unité de production d'engrais locale et développer des engrais adaptés aux sols de la Région ; - Créer des unités de destruction des emballages et des produits phytosanitaires périmés.
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de professionnalisation de certains producteurs et opérateurs du secteur agropastoral, notamment des jeunes - Faible structuration des producteurs - Insuffisance des subventions à la production (intrants : semences, engrais, pesticides, équipements de production etc. - Absence d'une politique adéquate de subvention aux producteurs (appui en intrants parfois inadaptée, en quantité insuffisante et à contre temps du calendrier agricole) 	Accompagnement des producteurs agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les institutions de la représentation Régionale de la Chambre d'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts (CAPEF) pour un meilleur accomplissement de leurs missions ; - Renforcer l'accompagnement au sein des Organisations Professionnelles Agricoles en vue de leur transformation en coopératives ; - Renforcer les capacités des formateurs et des équipements dans les centres de formation existants ; - Formaliser le partenariat de l'université de Dschang avec les structures d'encadrement à la base ; - Mettre sur pieds une base de données sur les Organisations des producteurs et les Moyennes et Grandes Exploitations Agricoles (MGEA) qui sont des gisements d'emplois en milieu rural ; - Renforcer les capacités techniques, managériales et organisationnelles de la profession agricole (Formation et accompagnement des producteurs) / Réhabiliter et renforcer les structures d'encadrement de proximité (postes Agricoles) ; - Mettre en pratique effective des actes uniformes OHADA relatifs aux sociétés coopératives ; - Inciter/encourager à l'accroissement des productions en accordant des subventions aux organisations de producteurs en fonction des quantités produites (et non en fonction des quantités à produire) ; - Mettre en place une nouvelle politique de subvention du secteur agricole (Appuyer les quantités produites et non les quantités à produire) ;

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer la FASA de l'Uds dans l'encadrement des producteurs ; - Subventionner le coût des intrants agricoles.
<ul style="list-style-type: none"> - Non maîtrise des aléas liés aux changements climatiques - Absence d'une politique de mitigation/gestion des effets des changements climatiques 	Adaptation des pratiques agricoles aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la collecte des données météorologiques par l'implantation des postes Agro-météorologiques ; - Acquérir et planter 40 postes agro-météorologiques (01 par arrondissement) * - Renforcer les capacités des cadres pour rendre le suivi agro-météorologique effectif ; - Faire le suivi agro-météorologique.
Difficultés d'accès au matériel végétal de qualité	Utilisation du matériel végétal de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la production locale du matériel végétal de haut rendement adapté à la zone agro écologique ; - Réhabiliter les quatre (04) fermes semencières de la région de l'Ouest (Baloua dans le Ndé, Penka-Michel dans la Menoua, Kouékong dans la Mifi, et Galim dans les Bamboutos) accompagnées d'une dotation des crédits de campagne ; - Renforcer les capacités techniques des chercheurs de l'IRAD et leur fournir les moyens nécessaires pour la production des semences de pré base de haute qualité ; - Renforcer l'activité du Projet d'Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité (PAPMAV-Q) ; - Explorer la possibilité d'introduire d'autres cultures (la vigne, le raisin, la vanille, ..).
Importantes Ressources hydroagricoles peu valorisées	Aménagement et valorisation des ressources hydroagricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager et valoriser les ressources hydroagricoles de Santchou (cf. redynamiser la SODERIM), de la plaine de Baigom et de Galim - Identifier et aménager les périmètres irrigables pour une agriculture intensive dans la Région de l'Ouest pendant toute l'année (ex : culture irriguée de maïs sur les 2 rives du fleuve Noun, notamment dans les Départements du Noun et du Ndé)

Source : Consultant

Production animale

Tableau 6 : Enjeux et actions prioritaires de la production animale

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Absence de laboratoires d'analyse des échantillons ; - Insuffisance des pharmacies vétérinaires publiques et privées / présence des produits pharmaceutiques de mauvaise qualité sur le marché - Récurrence des épizooties (peste porcine, grippe aviaire,) - Insuffisance de personnel et de postes vétérinaires 	<p>Amélioration des services de santé animale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'offre de service vétérinaire (systèmes de détection précoce et la surveillance épidémiologique, pharmacies, personnels, etc.) ; - Contrôler la qualité des produits vétérinaires ; - Mettre en place une annexe du LAVANET (Laboratoire National Vétérinaire) dans la Région ; - Développer la recherche sur la santé animale (peste porcine, grippe aviaire, ...).
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de matériel génétique performant - Insuffisance et cout élevé des aliments de qualité 	<p>Accès aux intrants de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la recherche pour la production de matériels génétiques performants ; - Promouvoir le matériel génétique local ; - Collecter durablement et commercialiser les alevins de poisson d'eau douce du milieu naturel de la contrée de Santchou/valoriser l'expérience ancestrale du peuple Mbo dans la gestion de la ressource silure de la vallée du Nkam (collecte durable de juvéniles à des fins aquacoles) ; - Mettre sur pied des écloséries (unité de production d'alevins) ; - Créer une synergie entre les opérateurs agricoles et d'élevages pour accroître la productivité agricole (maïs, soja) et renforcer la production locale d'aliments de qualité ; - Développer et mettre en œuvre des normes de contrôle qualité des intrants ; - Appuyer la pratique des cultures fourragères et la conservation des fourrages.
<p>Raréfaction des pâturages (à cause de leur envahissement par les agriculteurs), problème d'alimentation et de transhumance/Conflits agropastoraux</p>	<p>Accès au foncier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Micro zonage de la Région pour sécuriser les espaces agro sylvo pastoraux /délimiter les pistes de transhumance ; - Régénérer des espaces / zones de pâturage ; - Réformer le système foncier ; - Procéder à l'intégration agriculture-élevage.
<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation progressive des ressources agro-sylvo-pastorales - Assèchement des cours d'eau, problèmes d'abreuvement - Faible maîtrise des techniques d'élevage 	<p>Modernisation des systèmes de production</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les agropoles (poulets de chair, poules pondeuses, porc, aquaculture, lait, etc.) ; - Encourager l'élevage hors sols des poissons pour protéger les bas-fonds ;

<ul style="list-style-type: none"> - Etangs mal aménagés - Alimentation traditionnelle, souvent inappropriée 		<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le développement de l'élevage non conventionnel (aulacodes, cobayes, lapins, cailles, etc.) ; - Promouvoir l'apiculture ; - Appuyer et encourager la mise en place d'élevages à grande échelle en stabulation ; - Construire et aménager des points et unités de captage d'eau ; - Appuyer la pratique des cultures fourragères et la conservation des fourrages.
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des groupes organisés réels - Mauvaise gouvernance au sein des organisations des producteurs - Insuffisance qualitative et quantitative des services techniques d'encadrement et de vulgarisation - Faible compétences techniques et entrepreneuriales de la plupart des pisciculteurs 	Encadrement des producteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un appui institutionnel à la représentation Régionale de la Chambre d'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts (CAPEF) en vue d'un meilleur accomplissement de ses missions ; - Réhabiliter et renforcer des structures d'encadrement de proximité (Centres Zootechniques Vétérinaires) ; - Renforcer l'accompagnement au sein des Organisations Professionnelles Agropastorales en vue de leur transformation en coopératives ; - Mettre en pratique effective les actes uniformes OHADA relatifs aux sociétés coopératives ; - Impliquer les universitaires dans la formation des producteurs ; - Mettre en place des formations spécialisées pour les producteurs (modules de courte durée sur les itinéraires techniques de production et de transformation) ; - Inciter / encourager l'accroissement des productions en accordant des subventions aux organisations des producteurs en fonction des quantités produites (et non en fonction des quantités à produire).
<ul style="list-style-type: none"> - Faible développement de la chaîne de froid et importante perte post-capture - Absence d'usines de transformation 	Transformation des produits de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la mise en place d'unités de transformation des produits de l'élevage pêche et pisciculture ; - Mettre en place des unités d'abattage et de conservation (installations frigorifiques) selon les normes zootechniques (possibilité d'y associer la mise en place d'unités de production de la farine de sang/produit dérivé) ; - Réorganiser toute la chaîne de production pour assurer le bon fonctionnement de la chaîne d'abattage de Bafang (Société des Produits Avicoles du Cameroun /SPAC).

<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accès au crédit ; - Complexité des procédures/mécanismes d'obtention des financements (lenteur) par les producteurs 	<p>Financement des activités de production animale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la banque agricole ; - Identifier dans les établissements de micro finance (EMF) des lignes de crédit rendues disponibles par le Projet d'Appui au Développement de la Microfinance Rurale (PADMIR), pour le développement des activités agropastorales ; - Organiser des sessions de renforcement des capacités techniques des cadres du MINEPIA et autres acteurs de la chaîne de vulgarisation ; - Financer les appuis destinés aux coopératives pour l'accroissement des productions de leurs filières stratégiques ; - Encourager les banques et microfinances dans le financement du secteur agropastoral à travers les appuis ou les subventions.
<p>Faible organisation des circuits de commercialisation et des marchés</p>	<p>Organisation et structuration des marchés / Commerçants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des pôles de compétitivité pour la valorisation économique (approvisionnement, conservation, transformation et commercialisation) ; - Mettre en place des infrastructures aux seins des marchés existants ; - Organiser et regrouper les éleveurs par filières ; - Accompagner les organisations d'éleveurs ; - Créer et accompagner un marché à bétail.

Source : Consultant

Forêts /sylvicultures

Tableau 7 : Enjeux et actions prioritaires du secteur forêt et faune

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
Dégradation généralisée du paysage de la Région	Restauration du couvert forestier de la Région	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les zonages communaux et affecter les terres marginales à la sylviculture ; - Appuyer sur le plan technique et financier la sylviculture privée ; - Mettre en place des mécanismes de suivi et évaluation des projets de plantation et d'entretien des arbres ; - Développer des « fuel plantations », des plantations pour le bois de chauffe à l'échelle des communes ; - Mettre en place une législation sur le droit de l'arbre en faveur des planteurs d'arbres ; - Restaurer la forêt communale de Fouban et la réserve de faune de Santchou.
Disparition rapide des Raphiales et des écosystèmes y afférents	Gestion intégrée et durable des Raphiales	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la législation sur les raphiales et autres zones humides dans les hautes terres (accès, exploitation et commercialisation des produits, ...) ; - Proposer des alternatives à l'utilisation des raphiales ; - Développer les recherches sur les plantes médicinales (plantations de plantes médicinales développées par l'Université des Montagnes, réserve de Dschang, ...) ; - Restreindre l'accès aux formations raphiales et forêts galeries ; - Mettre en place un dispositif participatif de surveillance et de restauration des formations à raphiales ; - Proposer et promouvoir des substituts aux raphiales utilisés pour l'emballage des tomates et autres produits maraichers.
Envahissement des aires protégées et relations conflictuelles avec les populations riveraines	Cogestion intersectorielle des aires protégées existantes	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une structure de gouvernance intersectorielle pour le pilotage de la gestion de la réserve de faune de Santchou ; - Appuyer la recherche de financement et l'élaboration des documents de gestion de la réserve ; - Financer les comités de vigilance et des associations de protection de la réserve ; - Mettre en place une cogestion entre l'administration forestière et les communautés villageoises riveraines des RF en valorisant l'expérience de la RF de Baleng.

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
Disparition progressive et perte des valeurs traditionnelles des forêts sacrées / à haute valeur de conservation	Conservation et gestion durable des forêts sacrées / à haute valeur de conservation	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographier et classer les principales forêts sacrées de la Région en collaboration avec les chefs traditionnels et les communautés respectives ; - Attribuer un statut de conservation aux forêts sacrées / à haute valeur de conservation ; - Appuyer la gestion et à la préservation de l'intégrité des forêts sacrées ; - Renforcer le cadre législatif sur les forêts sacrées.
Difficultés d'approvisionnement en bois énergie et de service	Disponibilité du bois énergie et de service	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le zonage, délimiter et classer les forêts communales pour le bois de chauffe et de service / Création et gestion communale de « fuel plantations » ; - Appuyer l'élaboration des plans de gestion et de sylviculture des forêts communales pour le bois de chauffe et de service (essences à croissance rapide) ; - Organiser et formaliser les marchés de bois ; - Appuyer et former les populations à l'utilisation efficiente du bois énergie ; - Former et appuyer les populations à l'utilisation des sources alternatives d'énergie.

Source : Consultant

Mines

Tableau 8 : Enjeux et actions prioritaires du développement du secteur minier dans la Région de l'Ouest

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel non valorisé en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation - Insuffisance de l'encadrement et du suivi de l'artisanat minier, induisant son développement dans un cadre essentiellement informel - Non traçabilité cadastrale des permis d'exploitation accordés entraînant entre autres une exploitation illégale des carrières - Enclavement des sites d'exploitation de carrières ; - Manque de structuration et d'organisation des carrières artisanales. 	<p>Valorisation du potentiel en matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographier les gisements, identifier les matériaux avec précision des caractéristiques des carrières potentielles ; - Appuyer la mise en place d'exploitations industrielles, semi industrielles et artisanales (briqueteries, carrelages, faïences...) ; - Encadrer et financer l'artisanat minier pour faciliter une migration de ce secteur d'activité vers l'économie formelle (regroupement des artisans miniers en sociétés coopératives à régime simplifié, création des centres de groupage communal des ressources de carrières, etc.) ; - Désenclaver les sites miniers.
<p>Inventaire minéral (incomplet) ne touchant qu'une portion de la Région avec des mailles d'information très lâches/ Exploration et prospection géologique et minière partielle du territoire régional.</p>	<p>Amélioration des connaissances sur le potentiel minier de la Région</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser la cartographie détaillée des ressources géologiques et minérales de la Région en cours par le PRECASEM.
<ul style="list-style-type: none"> - Non-respect des règles et mesures de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement sur les sites d'exploitation artisanal ; - Pression accrue sur l'environnement des sites d'exploitation des carrières (dégradation des ressources en eaux, accentuation de l'érosion...) 	<p>Exploitation durable et écologiquement rationnelle des sites</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser des textes nationaux en matière de gestion de l'environnement ; - Assurer le suivi du respect de la réglementation en matière d'EE (EIES, NIES, AES) ; - Sensibiliser/encadrer les opérateurs de carrières et artisans miniers au respect des règles et mesures de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement sur les sites d'exploitation, et répression en cas de non-respect ; - Formaliser les exploitations minières.
<p>Présence d'un gisement connu et identifié de taille importante et ayant un bon couple tonnage – teneur (gisement de bauxite de Fongo Tongo) non exploité</p>	<p>Mise en valeur du potentiel en substances minérales de la Région</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un cadre incitatif pour l'investissement minier ; - Rendre disponible l'infrastructure de transport nécessaire à l'exploitation économiquement rentable de la bauxite de Fongo Tongo (chemin de fer.

Source : Consultant

4.2 SECTEUR SECONDAIRE

Industrie

Tableau 9 : Enjeux et actions prioritaires du secteur de l'industrie

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de l'approvisionnement en matières premières (savonneries, provenderies, ...) - Déficit de l'approvisionnement continue des usines en matière première : principale cause de la faillite des industries agroalimentaires développées dans la région (SCAN, SODERIM, ...) 	<p>Sécurisation de la fourniture de matières premières pour l'industrie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître significativement la production des matières premières agricoles (maïs, huile de palme, café,); - Faciliter l'importation dans la Région des matières premières nécessaires.
<p>Déficit énergétique</p>	<p>Amélioration de l'offre en énergie pour l'industrie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser le renforcement de la ligne Nkongsamba - Bafoussam pour passer de 90 KV à 225 KV ; - Construire la ligne Nachtigal (Batchenga) -Bangangté-Bafoussam 400 KV ; - Diversifier les sources d'énergie dans les communes (éolienne, solaire, biomasse...).
<p>Déficit d'une main d'œuvre qualifiée</p>	<p>Formation d'une main d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins du développement industriel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place dans l'enseignement secondaire et supérieur, des programmes de formation adaptés aux besoins des établissements industriels ; - Mettre en place des cadres de collaboration/partenariat entre les écoles de formation et les entreprises ; - Promouvoir les formations techniques et technologiques/ Promouvoir la spécialisation contre les compétences générales.
<ul style="list-style-type: none"> - Procédures d'accès au financement longues et onéreuses - Taux d'intérêt de crédits élevés 	<p>Financement des entreprises industrielles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les mesures prises par le gouvernement pour accroître et faciliter l'accès des PME aux crédits, notamment à travers le renforcement de l'agence nationale des PME et la création d'un fonds de garantie ; - Créer et offrir des produits financiers attrayants et adaptés aux différents types d'entreprises ; - Former et recycler les opérateurs économiques en recherche de financement.

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Les opérateurs économiques/industriels évoluent en rangs dispersés - Cadre de gouvernance inadapté aux initiatives de développement industriel locales - Problème d’implantation des usines dans les quartiers résidentiels 	Amélioration de la gouvernance industrielle	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un cadre de gouvernance fédérateur et incitatif ; - Renforcer la structuration des corps professionnels ; - Identifier et sécuriser le foncier pour la mise en place des zones industrielles aménagées durablement dans la Région.

Source : Consultant

Approvisionnement en énergie

Tableau 10 : Enjeux et actions prioritaires du secteur Energie

Constats/ Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Offre en énergie électrique insuffisante pour couvrir les besoins de la Région - Faible taux d’accès à l’énergie électrique - Réseau électrique vieillissant et mauvais entretien des équipements, des infrastructures et du réseau de transport électrique - Dépendance de la Région à la production en énergie électrique du barrage hydroélectrique de Song Loulou – Edéa - Potentiel hydroélectrique de la Région peu exploité (34 sites potentiels spécifiques d’implantation de micros centrales hydroélectriques identifiés mais non exploités) - Non exploitation des sources d’énergie hydroélectrique inférieure à 1 MW - Difficultés à pérenniser les réseaux d’électrification décentralisés existants 	Amélioration du taux d’accès à l’énergie électrique	<p>Définir une politique régionale pour l’approvisionnement en énergie qui prendra en compte les actions prioritaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étendre et moderniser les installations et équipements de transport et de distribution de l’électricité dans la Région ; - Réhabiliter les infrastructures existantes (centrale thermique de Bafoussam ; postes de transformation ; mini centrales hydroélectriques en arrêt de Bamougoum (Mifi sud), Bangang (Mesap), Mamaram (Noun), Bafoussam 1^{er}, Nefolem (Bafoussam 2^{ème}), etc.) ; - Installer des équipements d’observation sur les sites potentiels de construction de micros-centrales hydroélectriques ; - Construire des barrages hydroélectriques sur le Noun à Bayomen (470 MW), sur le Noun à Bangangté (45 MW) et les connecter sur le Réseau Interconnecté Sud (RIS) tel que prévu par le Plan de Développement du Secteur de l’Électricité à l’horizon 2030 ; - Relancer les études du projet Noun-Wouri (1200 MW) ; - Alimenter la région à partir du barrage hydroélectrique de Nachtigal (420 MW). - Développer des micro- centrales hydroélectriques sur les rivières: Baboutcheu à Bafang ; -Choungou à Bafang ; Megnekie à Baleng; Bakoven à Bandja; Matsoung à Dschang; Nkam à

Constats/ Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
		<p>Ekoum ; Noun en amont Bayomen, etc. Ils sont moins coûteux et boostent le développement local ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les sites favorables à la production de micro ou de pico hydroélectricité (inférieure à 10 MW pour l’approvisionnement des communautés villageoises isolées (aux environs de Bafoussam, de Bamboutos, de Dschang, de Foumban et de Magba) ; - Créer de nouveaux postes HT/MT, en plus des actions de maîtrise de la demande et de la maintenance des réseaux de transport et de distribution ; - Diversifier les sources d’énergie avec notamment les énergies renouvelables telles que l’énergie solaire, issue de la biomasse, éolienne ou encore géothermique pour l’approvisionnement des zones rurales isolées) ; - Découper la Région en Zones d’Energie Rurale (ZER) ; - Identifier les programmes prioritaires d’énergie rurale basés sur la demande à satisfaire dans chacune des ZER / équilibrer la répartition des projets.
<ul style="list-style-type: none"> - Très faible valorisation du potentiel en énergie solaire dans la Région estimé à 5,1 KWh/j 	<p>Diversification des sources d’énergie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser la mise en œuvre du projet centrales photovoltaïques Cameroun 2020 dans les localités prévues de la Région de l’Ouest ; - Installer les centrales solaires photovoltaïques pour l’alimentation des zones rurales isolées et non connectées au RIS ; - Promouvoir les kits solaires photovoltaïques.
<ul style="list-style-type: none"> - Très faible exploitation du potentiel en biogaz de la Région 		<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des documents de maturation pour la construction des bio-digesteurs en vue de la valorisation des déchets agricoles dans les villages ; - Construire 08 unités artisanales pilotes de transformation et valorisation des déchets agricoles dans les villages (à raison d’une unité par département) ; - Construire 08 bio digesteurs pour la valorisation des déchets agricoles dans les villages ; - Mettre en œuvre le programme biodigesteur MINADER / Heifer

Constats/ Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
		International au profit des éleveurs de la Région de l'Ouest.
- Les monts Bamboutos et autres sites de la Région constituent d'importants réservoirs de production d'énergie éolienne avec une vitesse moyenne de vents estimée entre 3 m/s, pas valorisés		- Mettre en œuvre le projet de construction d'une centrale éolienne de 40 MW de puissance sur les Monts Bamboutos, ainsi qu'une ligne de transport d'énergie ; - Produire de l'énergie éolienne sur les sites favorables (Mont Mbapit et Mont Bamboutos constituent les plus grands potentiels de production de l'énergie éolienne de la région) pour l'approvisionnement des zones rurales isolées.
- Potentiel en énergie géothermique non valorisé		- Explorer la possibilité de construction des centres de production d'énergie géothermique aux environs du Lac Monoun, de la ville de Baïgom et de Fouban.
- L'offre en énergie électrique ne satisfait pas les besoins des entreprises industrielles	Amélioration de l'offre en énergie pour l'industrie	- Finaliser le renforcement de la ligne Nkongsamba - Bafoussam pour passer de 90 KV à 225 KV ; - Construire la ligne Nachtigal (Batchenga) - Bangangté-Bafoussam 400 KV ; - Diversifier les sources d'énergie dans les communes (éolienne, solaire, biomasse....).

Source : Consultant

4.3 SECTEUR TERTIAIRE

Transport

Tableau 11 : Enjeux et actions prioritaires du secteur du transport

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Réseau routier bitumé peu étendu et fortement dégradé - Mauvais état du réseau d'interconnexion entre les communes (seulement 6,34 % des routes communales en terres sont en bon état) - Enclavement de nombreux bassins de production, sites touristiques et miniers 	<p>Amélioration des infrastructures routières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien le réseau routier régional à travers la réalisation des programmes d'entretien (routes bitumées et en terre) ; - Réhabiliter le réseau bitumé existant ayant des niveaux de dégradation avancés : <ul style="list-style-type: none"> • finaliser la réhabilitation des tronçons Tonga –Bafoussam - Babadjou et Babadjou –Bamenda, Kekem - Bafang-Bandja – Bandjoun, Bafoussam – Fouban ; - Finaliser le projet de bitumage des routes des bassins agricoles de l'Ouest portant sur les tronçons Galim - Bamendjing - Foubot-Bangangté, Baleveng-Bangang – Batcham – Mbouda - Galim et bretelles Mbouda - Bamesso - Galim ; Balessing- Batcham et Mbouda Ngouaya - Bati de l'ancienne P15 ; - Poursuivre le désenclavement des bassins de production de la Région : <ul style="list-style-type: none"> • Construire la boucle du Haut-Nkam (Bana, Balembo, Babouantou, Bandja, Fondjomekwet, Kekem, Baboutchafongang, Fopouanga, Bakambe) avec Bakambé, Bana • Désenclaver les bassins de production des Hauts-plateaux en créant deux pénétrantes : point de départ chefferie Sekaouo via chefferie Fonegom vers la plaine ; chefferie Lemgo- plaine • Ouvrir des voies d'accès aux grands bassins agricoles dans le Département du Ndé (Bazou et Tonga prioritaires) • Décongestionner la RN4 à partir de Kamnack-Bangou-Batié-Bamendjou-Bafoussam • Désenclaver dans la Noun les tronçons Foubot-Massangam-Malentouen-GambéTikar • désenclaver les tronçons Dschang-Lebialem, Magba-Ndu passant par Sabong Gari et Dschang-Fokoue, Baloum-Mounié • Identifier les autres bassins de production de la Région et les désenclaver ;

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
		<ul style="list-style-type: none"> - Etendre le réseau bitumé régional à travers le bitumage d'une importante proportion du réseau de routes régionales en terre ; - Proscrire le revêtement en enduits superficiels et utiliser les bétons compactés au rouleau, les enrobés ou les bétons bitumineux dans le cadre de la mise en œuvre de projets de bitumage des routes dans la Région ; - Réhabiliter le réseau existant de routes en terre et l'étendre avec un accent mis sur le désenclavement des bassins de production, des sites touristiques et carrières de matériaux, etc.
<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état de la voirie dans les principales villes de la Région - Absence de voies de contournement qui permettraient de décongestionner les centres-villes (cas de la ville de Bafoussam) 	Développement des voiries urbaines dans la Région	<ul style="list-style-type: none"> - Viabiliser/réhabiliter les infrastructures routières existantes dans les villes ; - Bitumer/entretenir des routes secondaires structurantes ; - Prévoir les voies de contournement pour décongestionner les centres villes traversés par les routes nationales.
<ul style="list-style-type: none"> - Gares routières non aménagées, postes de péage mal construits - Incivisme : racolage, tracasseries policières, non-respect de la réglementation en vigueur par les motos taximan (permis A), surcharge des taxis brousse... - Prolifération anarchique de motos taxis et de transport clandestin (clando) 	Amélioration de l'offre de service de transport dans la Région de l'Ouest	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et gérer les gares routières dans des sites appropriés, dans les principales villes (gares modernes avec hangars, boutiques et restaurants, bloc administratif et toilettes) ; - Finaliser la construction des stations de pesages sur le tronçon Bangangté - Foumbot et construire des stations de pesage sur les tronçons Bafoussam – Santchou et Foumban – Magba ; - Eduquer, Informer et sensibiliser les usagers de la route ; - Contrôler et réprimer les contrevenants à la sécurité routière ; - Sanctionner les agents de police qui seront pris en flagrant délit de faits de corruption ; - Mettre en place des services de transport collectif dans les villes principales.
<ul style="list-style-type: none"> - La position géo spatiale de la Région de l'Ouest pouvant être capitalisée en termes d'échanges économiques avec cinq autres Régions (Nord-Ouest, Adamaoua, Centre, Littoral, Sud-Ouest) et les pays voisins (CEMAC et Nigéria) 	Valorisation de la position géo spatiale de la Région	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un réseau autoroutier Edéa – Bafoussam qui permettra la liaison de Bafoussam à la capitale Yaoundé, au port autonome de Kribi et au pôle économique de Douala ; - Mettre en œuvre le Plan Directeur de Transport Ferroviaire au Cameroun (PDTF, 2011) qui propose pour la période 2025-

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des moyens de transport de masse pour booster le volume des échanges de biens 		<p>2040 la construction de la ligne de chemin de fer Douala – Wum en passant par Bafoussam, et la ligne Bafoussam-Foumban.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Sous exploitation des infrastructures de l'aéroport de Bafoussam - Fret aérien pas encore opérationnel - Inexistence de compagnies privées de transport domestique (absence de concurrence et tarification peu attractive) - Démarche qualité non suffisamment prise en considération (non-respect des heures de vols, etc.) 	<p>Optimisation du fonctionnement de l'aéroport de Bafoussam</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre aux normes et standards internationaux l'aéroport de Bafoussam ; - Développer le fret aérien (vivres frais, haricots verts, ananas, bananes, tomate, artisanat ; produits de l'agro-industrie, ...).
<ul style="list-style-type: none"> - Transport lacustre présent sur le plan d'eau de la Mapé, mais affecté par le manque d'infrastructures et d'équipements ainsi que l'absence de personnel qualifié 	<p>Développement du transport fluvial et lacustre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les équipements et les infrastructures de transport sur le plan d'eau de la Mapé ; - Etudier la navigabilité du Noun et du Nkam

Source : Consultant

Télécommunication

Tableau 12 : Enjeux et actions prioritaires dans la télécommunication

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Faible déploiement de la fibre optique (développer essentiellement dans les zones urbaines) - Faible accès à l'internet haut débit et les coûts d'accès à l'internet encore élevés qu'il soit mobile ou fixe 	<p>Développement des infrastructures de télécommunication</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etendre la fibre optique à tous les arrondissements de la Région ; - Mettre en place des Télé centre Communautaires Polyvalent fonctionnels dans les zones rurales de la Région (tous les arrondissements), pour la fourniture des services de la poste, des télécommunications, d'informatique et de l'audiovisuel.
<ul style="list-style-type: none"> - Niveau faible de l'éducation numérique (dans les écoles, programmes, ...) - Faible développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'exploitation de leur potentiel (l'accès aux ordinateurs, à internet et aux innovations du numérique reste faible) 	<p>Valorisation du potentiel de la révolution digitale pour le développement du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la formation des jeunes aux métiers du numériques (conceptions de logiciels, d'applications, de plateformes d'échanges, vidéos, services culturels etc.) et la maîtrise des outils et les compétences numériques, en particulier dans le domaine des sciences, des technologies et de l'ingénierie ; - Développer l'éducation numérique dans les zones rurales (cours d'initiation de l'informatique dans l'enseignement secondaire, etc.) ; - Renforcement des compétences numériques dans tous les domaines (acteurs institutionnels, CTD, secteurs privée, coopératives, etc.).

Source : Consultant

Commerce

Tableau 13 : Enjeux et actions prioritaires du secteur commerce

Constats	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures et équipements marchands adéquats - Mauvais état de certains tronçons routiers qui ne facilitent pas l'acheminement des produits vers les marchés et les consommateurs 	<p>Investissements physiques dans les infrastructures de marché</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construire ou réhabiliter dans les différentes localités des marchés, magasins de stockage (les magasins de stockage autrefois utilisés par les coopératives de café pourraient être réhabilités), magasins frigorifiques, ... - Construire des marchés de gros à Bafoussam, Dschang et Foumban ; - Mettre en œuvre le projet de construction d'un marché sous régional à Bangangté ; - Désenclaver les bassins de production agricole ; - Créer un port sec / pôle logistique dans la Région (lieu à déterminer).
<ul style="list-style-type: none"> - Installation anarchique des commerçants - Non spécialisation des marchés - Secteur informel prédominant - Manque d'organisation commerciale des producteurs limite leur pouvoir de négociation 	<p>Organisation et structuration des marchés / Commerçants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des circuits de commercialisation des produits bien structurés pour faciliter l'essor des nombreuses spéculations agropastorales de la Région (Organiser le marché selon les secteurs des produits vendus) ; - Organiser de manière structurelle les activités commerciales dans les communes à fin de capitaliser les recettes fiscales issus du transport et de la commercialisation des biens en générales et des produits agricoles en particulier ; - Mettre en place des mécanismes qui facilitent l'accès des commerçants aux hangars (Réduction des coûts d'accès aux comptoirs, ...) ; - Mettre en place des politiques qui permettront de sortir les commerçants du secteur informel ; - Impliquer les associations de commerçants et d'autres utilisateurs privés dans le développement et la gestion des espaces de marché publics ; - Cartographier et spécialiser les marchés.
<ul style="list-style-type: none"> - La volatilité des prix plus élevée que prévu font que les rendements sont imprévisibles 	<p>Accès à l'information sur les marchés et le commerce pour promouvoir la compétitivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Former et sensibiliser les vendeurs sur la dynamique des marchés et des prix pour améliorer les capacités d'interprétation et de décision ; - Introduire des systèmes d'information sur le marché qui réduisent la dépendance à l'égard des réseaux informels pour la détermination des prix.

Constats	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre élevé d'intermédiaires augmente le coût des échanges agricoles 	<p>Renforcement des liens commerciaux entre les producteurs et les consommateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec les organisations de producteurs pour agréger la production et organiser des ventes groupées constantes ; - Soutenir les alliances productives transfrontalières ou d'autres liens commerciaux directs entre les négociants régionaux de la CEMAC et les organisations de producteurs.
<ul style="list-style-type: none"> - Distribution et vente des produits interdits (contrebande, produits périmés) - Absence d'uniformisation d'unité de mesure/ Fraude commerciale (Poids, mesures etc.) - Absence de synergie d'action entre les Mairies et le MINCOMMERCE pour la gestion des marchés 	<p>Contrôle et suivi de l'activité commerciale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la surveillance des produits commercialisés ; - Harmoniser et contrôler les unités de mesure des produits commerciaux ; - Renforcer la collaboration entre les différents acteurs ; - Mettre en place une base des données statistiques actualisée sur l'activité commerciale.
<ul style="list-style-type: none"> - Les entraves au commerce sous Régional (Tracasserie policière, maintien des tarifs douaniers) - Le manque de clarté dans l'application des règlements commerciaux et des règles douanières entraîne une multitude de coûts formels et informels aux frontières 	<p>Facilitation des exportations de la Région vers la CEMAC et le reste du monde</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et respecter les textes relatifs à la libre circulation des biens et des personnes en Afrique centrale.

Source : Consultant

Tourisme

Tableau 14 : Enjeux et actions prioritaires du secteur tourisme

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine bâti mal conservé et dégradé, qui pousse certaines chefferies à opter pour la modernisation au détriment de la préservation de l'identité sur les plans architectural et esthétique - Faible préservation de l'identité culturelle sur les plans architectural et esthétique (disparition progressive des briques de terre, toitures en paille, murs en bambous tressés, piliers sculptés, etc.) - Système de gestion des musées non durable (programme route des chefferies) 	<p>Amélioration de l'offre patrimoniale : Chefferies, traditions et Histoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter le patrimoine bâti des chefferies et des édifices publics de l'Ouest ; - Poursuivre l'aménagement touristique des chefferies traditionnelles ; - Conserver les savoir-faire traditionnels et les collections d'objets des chefferies ; - Réaliser un parcours d'interprétation sur les lieux de mémoires remarquables de l'Ouest ; - Améliorer les structures muséales de l'Ouest.
<ul style="list-style-type: none"> - Nombreux sites paysagers marqués par un défaut criard d'aménagement - Envahissement / dégradation progressive par les activités anthropiques des aires protégées et zones à écologie présentant un intérêt pour le tourisme - Défaut de connectivité des sites paysagers avec les centres urbains et mauvaise qualité des voies d'accès 	<p>Développement et valorisation des sites naturels de l'Ouest</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager les sites touristiques paysagers recevant du public (chutes, grottes, lacs de cratères, ...) ; - Développer les activités ludiques en rapport avec l'eau (activités nautiques sur les lacs de cratères et fleuves) ; - Inventorier le patrimoine naturel en danger ou remarquable de la Région (Mont Bamboutos, réserves forestières et de faune...), créer des chartes de protection et les valoriser pour le tourisme ; - Créer des jardins botaniques pouvant avoir un intérêt médicinal à Dschang, Mbouda, Fondjomekwet, Baleng, Bamougoum ; - Améliorer l'état du réseau routier menant aux sites paysagers d'intérêt.

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Important réservoir de l'artisanat d'art encore peu valorisé - Absence d'un véritable village artisanal, avec une conception architecturale adaptée à la valorisation des objets et métiers d'art ; - Difficulté d'écoulement des produits - Faible organisation et structuration des artisans - Insuffisance de centres de formation opérationnelle aux métiers d'art 	<p>Développement et organisation de l'artisanat d'art</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des villages d'artisanat d'art à Fouban, Bafoussam, Dschang, Bandjoun ; - Créer un salon régional de l'artisanat d'art et de la création ; - Créer des boutiques artisanales dans les chefferies et points d'informations touristiques ; - Créer des sites de vente en ligne d'artisanat d'art du terroir ; - Renforcer l'accompagnement au sein des organisations d'artisans et encouragement à la création de coopératives de vente.
<ul style="list-style-type: none"> - Importante zone agricole du pays, le potentiel agrotouristique de la Région n'est pas valorisé 	<p>Développement de l'agrotourisme et produits du terroir</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un inventaire des produits du terroir et des savoir-faire en gastronomie locale (fiches techniques) ; - Développer un réseau d'accueil touristique en milieu rural avec hébergement chez les exploitants et découverte des activités agropastorales ; - Créer une charte de l'accueil paysan et formation de guides-paysans et guides écotouristiques ; - Valoriser les produits du terroir et de l'agrotourisme à travers : <ul style="list-style-type: none"> • la création d'une boutique régionale des produits du terroir et un site de vente en ligne ; • l'organisation et commercialisation des circuits et séjours sur la thématique de la découverte des produits du terroir et découverte des procédés de transformation (vins de raphia, huile de palme, arbres fruitiers, patrimoine botanique et pharmacopée végétale, thé, bière, café, fermes laitières, produits monastiques, etc.).

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Offre en hébergement touristique et restauration non structurée et peu qualifiée - Insuffisance d'hôtels d'affaires et des centres de Congrès 	<p>Amélioration de l'offre en hébergement et restauration</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser les projets de construction d'hôtels d'affaires engagés dans le cadre de la préparation de la CAN ; - Accroître la qualité des prestations en hôtellerie et restauration ; - Renforcer les capacités des acteurs de l'hébergement et restauration ; - Diversifier l'offre en hébergement touristique (Case d'hôtes, éco lodge, gîte rural, locations de villas, village de vacance, etc.).
<ul style="list-style-type: none"> - Non maîtrise de la programmation spatio-temporelle animations culturelles (festival et funérailles, etc.) - Festivals et funérailles organisés isolément dans les familles et villages - Défaut de capitalisation et de fédération des expériences autour d'un cluster - Absence de conservatoire des richesses culturelles immatérielles. 	<p>Valorisation de l'offre événementielle, festivals, funérailles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un évènement culturel d'envergure régionale - Editer un planning-catalogue sur le site internet pour la promotion des évènements culturels de l'Ouest - Mettre en place une base de données numérique du patrimoine culturel immatériel (pratiques, représentations, expressions, connaissances, savoir-faire, etc.) des peuples de l'Ouest ; - Réaliser les éditions sur les cérémonies culturelles publiques - Créer la cité de la musique et des danses à Bangoulap (Bangangté) ; - Valoriser le concours des meilleurs batteurs et percussionnistes à Fouban dans le cadre du projet de création du Carnaval des Civilisations

Source : Consultant

En plus des actions prioritaires énumérées ci-dessus, pour développer le tourisme dans la Région, il faudra:

- relancer le projet tourisme pour tous ;
- mettre un plan de signalétique touristique dans la Région de l'Ouest ;
- construire le siège de l'office du tourisme dans le centre-ville de Bafoussam et les sept autres de relais au niveau des autres départements ;
- mettre en œuvre les dix projets maturés par l'ORTOC.

4.4 EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Approvisionnement en eau, gestion des ressources en eau et assainissement

Tableau 15 : Enjeux et actions prioritaires de l'approvisionnement et la gestion des ressources en eau

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Les mauvaises pratiques de l'irrigation entraînent une réduction du débit d'écoulement des cours d'eau et parfois leur assèchement en période de décrue, ainsi que l'assèchement de certains points d'eau. Selon les experts, la Région de l'ouest subira un stress hydrique sévère à l'horizon 2050 	<p>Gestion durable et intégrée des ressources en eaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les techniques d'irrigation des cultures pour une gestion durable des ressources en eaux par la promotion des méthodes alternatives d'irrigation agricoles moins consommatrices en eau (irrigation gouttes à gouttes, etc.) ; - Créer les comités de gestion des bassins versants ; - Sensibiliser les utilisateurs sur les conséquences en aval des prélèvements inadaptés des ressources en eaux.
<ul style="list-style-type: none"> - Réseau hydrométrique et station climatique régionale mal suivis (lacunes dans la quantification et qualification des ressources en eau) - Insuffisance des stations et postes d'observations, ainsi que de personnel qualifié - Données sur la ressource en eau (superficielle et souterraine) non actualisées ou inexistantes. 	<p>Collecte et gestion des données hydrométéorologiques et climatiques,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une antenne régionale d'observation des données hydrométéorologiques, hydrologiques, hydrogéologiques, hydrogéochimiques. La banque de données qui sera créée et régulièrement réactualisée constitue l'outil de base à la conception, l'exécution et le suivi – contrôle des projets sectoriels et des grands projets structurants, à travers : <ul style="list-style-type: none"> • Suivi du réseau hydrométrique général de la Région • Installation de stations hydrométriques non existantes couplées aux piézomètres • Entretien et suivi des stations hydrométriques existantes couplées aux piézomètres • Collecte et traitement des données hydro-climatiques et hydrogéochimiques. • Confection des annuaires hydrométéorologiques, hydrologiques, hydrogéologiques et hydrogéochimiques. - Former, recycler et renforcer les capacités du personnel scientifique et technique en charge de la collecte et du traitement des données relatives à la gestion et la maîtrise des ressources en eau. - Confectionner une banque de données relatives.

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - La culture de l'eucalyptus menace les ressources en eaux 	<p>Réduction de l'impact de la culture durable de l'eucalyptus sur les ressources en eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proscrire la culture de l'eucalyptus dans les zones non appropriées ; - Cartographier des zones favorables à la culture de l'eucalyptus.
<ul style="list-style-type: none"> - Déficit de l'approvisionnement en eau potable des populations en milieu urbain, péri urbain et rural - Faible extension du réseau de distribution d'eau CAMWATER (13 arrondissements sur 40) - Sous-dimensionnement des canalisations du réseau d'adduction existant (défaut d'études de faisabilité prenant en compte l'évolution de la taille de la population) - Faiblesse des systèmes de gestion et d'entretien des points d'eau mis en place - Stations de traitement des eaux obsolètes 	<p>Amélioration du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain péri-urbain et rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter et moderniser les équipements existants (station de pompage, station de traitement et stockage, réseau de distribution) ; - Finaliser le projet de réhabilitation des stations Scanwater (on pourrait les rendre autonomes à travers l'utilisation des plaques solaires...) ; - Etendre le réseau de distribution dans les centres non encore pourvus des zones urbaines et rurales. La priorité sera accordée à la réalisation d'AEP (gravitaire ou avec pompage) intégrant l'accroissement de la population dans le temps. La construction des puits et forages interviendra en complément ; - Améliorer la gouvernance dans la chaîne de gestion des forages (attribution, réalisation et suivi) ; - Réorganiser les Comités de Gestion des points d'Eau (CGE) dans les villages ; - Créer au niveau de toutes les mairies des stations de contrôle de la qualité des eaux consommées ; - Envisager à long terme, l'alimentation de la Région de l'Ouest à partir de la Sanaga.
<ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité de la ressource en eau aux pollutions d'origine agricole (Utilisation accrue des engrais chimiques et pesticides dans l'agriculture) - Insuffisance dans le contrôle et de la qualité des produits phytosanitaires et agricoles utilisés par les producteurs - Absence d'un centre de destruction des produits phytosanitaires dans la Région 	<p>Préservation des ressources en eau des pollutions diffuses d'origine agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les bonnes pratiques agricoles (rôle important à jouer par la FASA, le MINADER, l'IRAD et les institutions de recherche dans la proposition des mesures qui permettent de limiter la dispersion des contaminants, raisonner et réduire le recours aux intrants ; accompagner, sensibiliser et former les agriculteurs) ; - Organiser les missions d'inspection des produits phytosanitaires ; - Sensibiliser les contrôleurs sur les méthodes de lutte contre la corruption ; - Construire dans la Région un centre de destruction des produits phytosanitaires.

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Conflits entre les différents utilisateurs de la ressource en eau (agriculteurs, éleveurs, pisciculteurs, ...) - Détournement des cours d'eau pour l'exploitation artisanale de sable, la pisciculture... ; - Assèchement des sources d'eau jadis pérennes en saison sèche laissant place à des ruisselets ferrugineux rougeâtres 	<p>Rationalisation et gestion intégrée des ressources en eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des initiatives de cogestion / gestion intégrée des ressources en eau (agricultures, aquaculture et élevage par exemple) dans un cadre comme le CGE ; - Cartographier les zones à reboisement dans les bassins versants ; - Sensibiliser les artisans miniers au respect des dispositions contenues dans le code minier relatives à l'exploitation artisanale des carrières.

Source : Consultant

Tableau 16 : Enjeux et actions prioritaires dans le domaine de l'assainissement

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux d'accès de la population aux installations sanitaires améliorées - Absence de réseaux d'assainissement des eaux usées dans les villes et des stations d'épuration - Insuffisance des ouvrages d'assainissement pluviale - Absence des toilettes publiques et insuffisance de latrines dans les lieux public (écoles, centres de santé, services publics, marchés, etc.) 	<p>Augmentation de l'accès aux installations sanitaires améliorées et aux réseaux d'assainissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Stimuler la demande pour les installations améliorées par la promotion de pratiques hygiéniques (à travers des campagnes de sensibilisation) et la mise en place d'un programme de « subvention de construction » ; - Créer les réseaux d'assainissement urbain et installer les stations d'épuration des eaux usées dans les villes principales ; - Assurer le drainage de l'Arrondissement de Santchou ; - Multiplier la construction des latrines dans les lieux publics (écoles, centres de santé, services publics, marchés, etc.) ; - Organiser des inspections et contrôles de l'existence et de la qualité des installations sanitaires dans les sites de loisir, de sport et de tourisme.
<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gestion des déchets municipaux dans la plupart des communes - Insuffisance des structures de collecte et de traitement des boues de vidange et effluents - Faible traçabilité des déchets industriels (toxiques et ou dangereux) dans l'ensemble de la Région 	<p>Gestion écologiquement rationnelle des déchets</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganiser la collecte et le traitement des déchets ménagers dans les communes ; - Mettre en place au moins une décharge dans chaque arrondissement de la Région, et à terme, une par commune ; - Promouvoir la valorisation des déchets produits en adaptant dans les communes de la Région, les méthodes de gestion de déchets ménagers mises en place dans le Koung khi et dans la commune de Dschang, ainsi que et la gestion des boues de vidange dans la commune de Bangangté. Des stations de recyclage des déchets devraient être construites au niveau de chaque commune ; - Construire des stations de traitements de boues de vidange dans les villes principales ; - Prévoir les égouts dans tous les plans d'urbanisation ; - Accompagner les opérateurs dont les activités génèrent les déchets industriels à se conformer à la réglementation en vigueur ; - Construire des stations d'épuration dans toutes les usines générant des eaux usées.

Source : Consultant

Santé

Tableau 17 : Enjeux et actions prioritaires du secteur santé de la Région de l'Ouest.

Constats/Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance / vétusté des infrastructures sanitaires (Plusieurs FOSA de la Région sont logées dans les bâtiments des particuliers, parfois inadaptés) ; - Insuffisance / vétusté des plateaux techniques tant en milieu rural qu'urbain - Insuffisance du personnel qualifié (un ratio d'un (01) médecin pour 15 728 habitants), 	<p>Amélioration de l'accès aux soins de santé des populations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construire / Réhabiliter les FOSA tant en milieu rural qu'urbain ; - Raccorder les structures sanitaires au réseau de télécommunication, au réseau électrique, au réseau d'assainissement et disponibilité de l'eau potable ; - Transformer les formations sanitaires dans les catégories conformément à la législation ; - L'application effective de la couverture sanitaire universelle ; - Equiper les FOSA en matériels médicaux, officines et en laboratoires ; - Doter les FOSA en personnels qualifiés : 1 médecin pour 10 000 habitants et 1 une sage-femme/infirmiers pour 1000 habitants ; - Renforcer les services spécialisés.
<ul style="list-style-type: none"> - Recrudescence de la vente des médicaments de la rue - L'absence d'harmonisation des grilles de supervision des pharmacies entre le CAPR-OUEST et les Districts de santé 	<p>Amélioration de l'accès des populations aux médicaments de qualité et à moindre coût</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le processus de gestion des médicaments (estimation des besoins, rythme des commandes, circuits d'achat et d'approvisionnement) ; - Renforcer les critères de sélection des fournisseurs de médicaments sur la qualité ; - Mettre sur pieds un programme national multisectoriel de lutte contre les faux médicaments et les trafics illicites ; - Favoriser l'investissement dans la fabrication des médicaments/matériel médical.
<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un cadre réglementaire qui régit le secteur de la médecine traditionnelle ; - Absence de mécanismes de protection des droits de propriété intellectuelle et du savoir-faire des tradi-thérapeutes ; - Mauvais conditionnement des préparations médicamenteuses traditionnelles ; - Insuffisance de financement du secteur de la médecine traditionnelle ; - Querelles de leadership entre les tradi-thérapeutes (tendance à soigner toutes les maladies). 	<p>Organisation du sous-secteur de la médecine traditionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un cadre réglementaire qui encadre le secteur de la médecine traditionnelle ; - Restructurer le sous-secteur en comités de district et aires de santé ; - Promouvoir la notion d'intégration et de collaboration interprofessionnelle ; - Revaloriser la phytothérapie en encourageant la collaboration avec des herboristes dans la communauté ; - Développer un technopôle de médecine traditionnelle à Bangangté. Il existe déjà des plantations de plantes médicinales développées par l'Université des Montagnes ; - Financer la médecine traditionnelle à travers le partenariat public/privé.
<ul style="list-style-type: none"> - 80% des formations sanitaires de la Région de l'Ouest n'ont pas de titre foncier 	<p>Sécurisation foncière de toute les formations sanitaires de la Région de l'Ouest</p>	<ul style="list-style-type: none"> -

Education

Tableau 18 : Enjeux et actions prioritaires du secteur éducation

Constats/ Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Faible offre et qualité de l'enseignement maternel ; - TBS très faible au niveau du préscolaire 	<p>Amélioration de l'offre et de la qualité de formation au niveau maternel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Redéfinir une politique publique de l'enseignement maternelle ; - Créer des institutions spécialisées pour la formation des enseignants d'écoles maternelles ; - Renforcer le réseau des établissements d'enseignement maternel ; - Associer à chaque école primaire, une école maternelle ; - Recruter les enseignants qualifiés.
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures et des équipements dans les établissements scolaires ; - Insuffisance du personnel enseignant qualifié ; - Forte proportion des enseignants pris en charge par l'APEE 	<p>Atteinte de la scolarité primaire universelle de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les salles de classe délabrées ; - Veiller à l'application véritable de la gratuité au primaire et supprimer l'APEE dans les écoles primaires ; - Recruter les enseignants qualifiés.
<ul style="list-style-type: none"> - Non effectivité du bilinguisme des établissements dits bilingues ; - Absence d'une véritable formation bilingue (dans les deux langues officielles). 	<p>Renforcement de l'offre de formation bilingue</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un centre pilote d'enseignement bilingue par arrondissement ; - Exiger le bilinguisme à la base ; - Former les enseignants bilingues dans toutes les disciplines.
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures et des équipements dans les établissements scolaires ; - Effectifs pléthoriques dans les centres urbains ; - Insuffisance du personnel enseignant ; - Délabrement des infrastructures scolaires. 	<p>Amélioration de la qualité et de l'offre de formation au secondaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les établissements privés dans leur mission de formation ; - Réhabiliter les salles de classe délabrées ; - Doter les établissements scolaires des équipements adéquats ; - Former et affecter les enseignants suivant les besoins des établissements.
<ul style="list-style-type: none"> - Faible développement de l'enseignement technique 	<p>Renforcement de l'offre de formation d'EST</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Equilibrer, voir inverser l'offre d'ESG et d'EST ; - Créer les établissements techniques à cycle complet dans tous les arrondissements ; - Equiper les ateliers des établissements d'EST pour une formation de qualité ; - Spécialiser les établissements d'EST en fonction des filières ; - Créer un collègue technique professionnel ;

Constats/ Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Obsolescence et insuffisances des infrastructures académiques - Effectifs pléthoriques dans les amphithéâtres 	<p>Amélioration de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les infrastructures en état de délabrement ; - Equiper les laboratoires ; - Recruter et former les enseignants sur les approches pédagogiques adaptées ; - Améliorer la qualité pédagogique des enseignements ; - Multiplier les centres de formation et instituts professionnels à l'instar de l'UDM, CNFZV de Fouban, UIT de Bandjoun, ... ; - Accompagner les IPES et encadrer les formations qu'ils proposent ; - Créer une école normale supérieure à Bafoussam.
<ul style="list-style-type: none"> - Curricula de formation non adaptés aux besoins réels ; - Absence de coordination et de collaboration entre les institutions de recherche et les entreprises /utilisateurs directs des résultats de la recherche ; - Chômage des jeunes 	<p>Développement des modules de formation en rapport avec les besoins de l'économie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une plateforme entreprises- école de formation- CTD pour définir les orientations de la politique de formation de la Région ; - Adapter les curricula de formation aux besoins locaux (industrie, production agro-sylvo-pastorale, industrie, numérique, mines ...) ; - Professionnaliser davantage la formation au niveau supérieur ; - Développer des partenariats avec les entreprises pour la formation pratique.
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des formateurs et des équipements dans les CF et SAR/SM ; - Inégale distribution de l'offre de formation ; - Insuffisance des centres de formation aux métiers et de formation professionnelle 	<p>Amélioration de la qualité de formation dans les CF et les SAR/SM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Equiper les ateliers ; - Spécialiser les SAR/SM suivant les domaines de formation ; - Recruter les enseignants formés dans les CF et SAR/SM.
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'actions menées au profit des jeunes ; - Développement de l'incivisme en milieu jeune 	<p>Renforcement des actions en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place ou renforcer les mesures d'incitation à l'entrepreneuriat jeunes à travers la création des fonds de garanties au niveau des communes ou de la Région - Faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ; - Renforcer les formations en éducation civique chez les jeunes ; - Convoquer la responsabilité des parents.

Source : Consultant

4.5 ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET GOUVERNANCE

Tableau 19 : Enjeux et actions prioritaires du secteur gouvernance

Constats/ Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
- Processus de décentralisation inachevé	Opérationnalisation des Régions/ Finalisation du processus de décentralisation	- Finaliser le processus de décentralisation à travers la mise en place des textes d'application du code général des collectivités décentralisées - Transférer aux CTD les moyens financiers et techniques conformément au code général des collectivités décentralisées
- Découpage administratif de la Région déséquilibré (cf taille superficielle des départements très hétérogène)	Réorganisation des départements dans la Région	- Revoir l'organisation administrative de la Région de l'Ouest, notamment celui du Département du Noun qui devra être redécoupé en vue d'un encadrement administratif optimal ;
- Déficit en ressources humaines qualifiées dans les mairies - Services déconcentrés de l'Etat ne disposant pas de personnels, ni d'infrastructures, ni de moyens logistiques adéquats pour jouer pleinement son rôle - Faible collaboration entre les Services Déconcentrés de l'Etat (SDE) et les communes - Procédures de passation des marchés inégalement respectées et plus généralement une qualité de la dépense contestable	Elaboration de la charte de déconcentration	- Prendre les dispositions pour la mise en place la fonction publique locale ; - Accompagner la collaboration entre les CTD et les SDE dans les domaines des compétences et ressources transférées ; - Renforcer les capacités de toutes les catégories d'acteurs (CTD, tutelle de l'Etat, SDE ; autres partenaires au développement et populations) ; - Doter les SDE des moyens humains (qualitatif et quantitatif) et matériels propres pour assurer la mise en œuvre effective des missions ; - Améliorer la gestion des contrats avec l'allègement des procédures de passation de marchés.
- Accès aux ressources propres largement limité pour la plupart des communes/ les capacités financières des communes restent faibles - Insuffisance des investissements productifs	Mobilisation des ressources financières communales / Accroissement des moyens financiers des communes	- Renforcer les capacités des CTD dans la mobilisation des ressources financières (exemple des équipements collectifs marchands tels les marchés, abattoirs, gares routières, etc.) ; - Promouvoir les investissements productifs ; - Intensifier l'arrimage des communes au budget programme ; - Encourager les collectivités locales à entreprendre des actions de coopération et de jumelage avec les collectivités locales des pays étrangers ; - Faciliter les accords de partenariats entre les collectivités locales et le secteur privé ; - Inciter les banques à financer les CTD.

Constats/ Etat des lieux	Enjeux	Actions prioritaires
<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses communes ne disposent pas d'outils de planification actualisés pour l'utilisation de l'espace - Insuffisance de documents de planification (POS, PDU, etc.) 	<p>Planification du développement local</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour les PCD pour une meilleure cohérence avec les exigences du processus de décentralisation ; - Elaborer les outils de planification de l'utilisation de l'espace (POS, PDU...) et de développement en cohérence avec le SRADDT ; - Simplifier les procédures d'élaboration des documents de planification urbaine.
<ul style="list-style-type: none"> - Intercommunalité faible - Faible fonctionnalité du CVUC Ouest 	<p>Amélioration de la coopération décentralisée et du développement local</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des Communes en matière de montage des projets de coopération décentralisée ; - Promouvoir la mise en place des syndicats et le montage des projets communs (intercommunalités) dans les domaines de l'agriculture, de l'eau, la gestion des déchets, Sensibiliser les communes sur l'importance des accords de partenariats ; - Sensibiliser les communes sur l'importance des accords de partenariat.
<ul style="list-style-type: none"> - Faible coopération entre les communes et les universités / écoles de formation 	<p>Développement de la collaboration entre les CTD et les institutions universitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les mairies sur l'importance du partenariat mairie-université ; - Multiplier les partenariats entre les mairies et les universités.

Source : Consultant



05

CONCLUSION

5. CONCLUSION

Le présent rapport qui constitue la première partie des livrables pour la phase de contractualisation du SRADDT Ouest porte sur la définition des principes de base et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la Région de l'Ouest.

Dans sa structure ce livrable fait une synthèse du bilan diagnostic et de la prospective territoriale qui ont permis d'appréhender de façon approfondie l'état des lieux du développement économique, social, culturel et environnemental de la Région, de ressortir par secteur les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités du territoire ; et de formuler la vision du développement de la Région de l'Ouest à l'horizon 2035, et décrit les scénarios possibles.

De plus, l'exploitation des documents des stratégies sectorielles, du SNADDT, de la SND30 et des autres documents pertinents a été complétée par un processus participatif pour l'identification, la formulation et l'adoption des principes de base et orientations fondamentales reflétant les aspirations des acteurs de la Région de l'Ouest.

Les principes de base retenus sont ceux qui vont guider la mise en œuvre de la politique de développement local ; alors que les orientations fondamentales sont des grands axes où des actions prioritaires qu'il faudra mettre considérer pour la formulation des objectifs stratégiques de développement durable et aménagement du territoire.

Ces objectifs stratégique et le programme d'action quinquennal pour leur mise en œuvre sera l'objet du prochain livrable en tant que deuxième partie de la phase de contractualisation du SRADDT Ouest.

BIBLIOGRAPHIE

- Banque Mondiale, 2018. Briser les obstacles au commerce agricole régional en Afrique Centrale. World Bank Group. 82p
- BUCREP, 2005. Projections démographiques 3ième RGPH Volume III Tome 03 BUCREP.
- BUCREP, 2005. Volume II –3è RGPH 2005 Tome 06 : Etat matrimonial et Nuptialité.
- BUCREP, 2005. Volume II –3è RGPH 2005 Tome 07 : Natalité et fécondité.
- BUCREP, 2005. Volume II –3è RGPH 2005 Tome 08 : mortalité.
- BUCREP, 2010. 3è RGPH Volume II -Tome 01 : Etat et structures de la population 2005.
- BUCREP, 2010. Rapport de présentation des résultats définitifs.
- BUCREP, 2011. Rapport national sur l'état de la population, Enjeux et défis d'une population de 20 millions d'habitants au Cameroun en 2011.
- BUCREP, 2014. Rapport national sur l'état de la population.
- CARPE-UICN (2010) Inventaire, cartographie et étude diagnostic des forêts sacrées du Cameroun : contribution à l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion durable 46 p.
- Communauté Urbaine de Bafoussam, 2013. Plan Directeur d'Urbanisation de la Ville de Bafoussam, horizon 2026, Diagnostic urbain.
- Dany Franck A. Tiwa, 2017. Changement climatique et conflits de genre dans l'agriculture paysanne dans l'Ouest Cameroun : cas de Batcham », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [Online], Volume 17 numéro 3 | décembre 2017, Online since 15 December 2017.
- Décret N° 2021/742 du 23 décembre 2021 portant organisation-type de l' Administration Régionale.
- Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), Août 2009.
- DR MINEPAT Ouest, 2017. Annuaire Régional Pro ADP Ouest. 408 p.
- DR/MINEPAT/Ouest, 2016. Rapport sur le Développement Economique du Cameroun (RADEC 2015- Région de l'OUEST), 273p.
- DR/EPDED/Ouest, 2016. Rapport d'activité 2016
- E. Bloom, 2020. La démographie peut être un puissant moteur du processus et du rythme de développement économique. Revue FINANCES & DÉVELOPPEMENT
- F. de Jouvenel, 2009. La prospective des territoires urbains sensibles : la construction de scénarios, et quelques autres méthodes. Paris : Futuribles, 38 p.
- INS, 2010. Rapport Régional de progrès des objectifs du millénaire pour le développement : Région de l'Ouest. 24 P.
- INS, 2017. Annuaire Statistique 2017.
- INS, 2018. Deuxième recensement Général des entreprises en 2016 (RGE-2). Rapport principal. 134 P
- INS, 2018. Indicateurs clés sur les conditions de vie des populations. 38p
- INS/RGE, 2010. Recensement Général des Entreprises (RGE 2009) : Rapports thématiques.

- MEM (2010) Inventaire, cartographie et étude diagnostic des forêts sacrées du Cameroun : contribution à l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion durable (UICN-CARPE-MINFOF) 74 P.
- Mfonka Z., Ndam Ngoupayou J.R., Ndjigui P.D., Zammouri M., Kpoumie A., Rasolomanana E., 2015. Hydrochimie et potabilité des eaux du bassin versant du Nchi dans le plateau Bamoun (Ouest Cameroun). International Formulae Group ; vol. 9 : N°4.
- Mimche H., Pelican M., 2012. Quand les immigrants se font "autochtones": dynamiques d'insertion des Mbororo et insécurité foncière à l'Ouest-Cameroun. In : Pierre Kamdem et Martin Kuete (eds.) L' "in" sécurité au Cameroun: mythe ou réalité? Paris : Iresma. pp. 145-167.
- Mimche H., 2007. Du nomadisme à la sédentarisation. Immigration, recompositions familiales et enjeux socio-démographiques chez les Mbororo des Grassfields (Cameroun), Thèse de doctorat PhD en sociologie, Université de Yaoundé 1.
- MINEDUB, 2016. Rapport d'analyse des données de la carte scolaire 2015-2016, 94p.
- MINEE, 2011 Situation Energétique du Cameroun (SiECAM) 172p.
- MINEE, 2015. Rapport de la situation énergétique du Cameroun 232p.
- MINHDU, 2020. Ville de Bafoussam : Plan de secteur (PS) de Kouékong. Rapport justificatif (version finale).
- MINEPAT, 2022. Journal des projets du Cameroun 2022
- MINEPAT, 2020 Stratégie Nationale de Développement (SND30)
- MINEPAT, 2017. Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : rapport de prospective territoriale, Version (3). 109 p
- MINEPAT, 2017. Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : Les Principes de Base (PB) et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire à l'horizon 2035. Bloc A-Déclinaisons transversales. 271 p
- MINEPAT, 2017. Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : Les Principes de Base (PB) et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire à l'horizon 2035. Bloc B-Déclinaisons sectorielles et de durabilité environnementale. 401 p
- MINEPAT, 2017. Élaboration du schéma National d'aménagement et de Développement Durable du territoire du Cameroun (SNADDT) : Les Principes de Base (PB) et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire à l'horizon 2035. Bloc C- Déclinaisons territoriales et cadre de mise en œuvre. 182 p
- MINEPDED, 2017. Analyse approfondie des moteurs de la déforestation et la dégradation en tenant compte des cinq zones agro écologiques
- MINEPAT, 2016. Rapport sur le Développement Economique du Cameroun R 2015- Région de l'OUEST. 274p.
- MINEPAT, 2015 Schéma Régional d'aménagement et de développement durable de territoire du SUD : Contractualisation territoriale de la Région du Sud Partie I : Principes de base et orientations fondamentales à l'horizon 2035
- MINEPAT Document d'orientation stratégique du Cameroun 2014-2020.126p.
- MINEPAT, 2009. Cameroun Vision 2035, 65p.
- MINEPAT, 2009. Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) : cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020. 134 p

- MINEPDED, 2017. Analyse approfondie des moteurs de la déforestation et la dégradation en tenant compte des cinq zones agro écologiques
- MINEPDED, 2015. Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun. 94 p.
- MINEPIA, 2013. Rapport annuel des activités de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
- MINESEC, 2017. Annuaire Statistique du MINESEC, 544p.
- MINFOF, 2016. Rapport d'activité 2015 de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune.
- MINJEC, 2015. Plan Jeunesse, 94p.
- MINJEC, 2015. Politique Nationale de la Jeunesse, 63p.
- MINJEC, 2015. Programme National d'Éducation Civique, 64p.
- MINJEC, 2015. Stratégie Camerounaise d'Intégration Nationale, 64p.
- MINPOSTEL, 2005. Stratégie sectorielle du domaine des télécommunications et TIC, 79P
- MINTP, 2015. Annuaire statistique du secteur des infrastructures au Cameroun. Edition 2015. 215p
- MOUICHE I., 2011. Autochtonie, Libéralisation Politique, et Construction d'une Sphère Publique Locale au Cameroun. *African Studies Review*, 54(3), 71-99.
- MOUICHE I., 2011. Chefferies traditionnelles, autochtonie et construction d'une sphère publique locale au Cameroun in *L'anthropologue africain*, Vol 15, Nos. 1&2, 2008, pp. 61-100.
- Mouiche I., 2012. Démocratisation et intégration sociopolitique des minorités ethniques au Cameroun : Entre dogmatisme du principe majoritaire et centralité des partis politiques. Dakar, CODESRIA, 2012, 224 p.
- Moucherou O.F., Moundi A., Ngoupayou J.R., Ako A., Wandji P., 2011. Paramètre chimiques et source lithologique de la minéralisation des eaux souterraines des aquifères du plateau Bamoun, ligne du Cameroun. *Review of the bulgarian géological society*, vol. 72, part 1-3, P 67-78.
- MPAKAM H.G., KOUAM G.R., TAMO T., MAIRE E., BOEGLIN J.L., EKODECK G.E., DUPRÉ B., 2006. Étude des facteurs de pollution des ressources en eau en milieu urbain : cas de Bafoussam (Ouest-Cameroun).
- MINPOSTEL, 2005. Stratégie sectorielle du domaine des télécommunications et TIC, 79P
- Ngouanet C., 2010. Etude de la dynamique de grands versants des hautes terres de l'Ouest-Cameroun sous l'action conjuguée de l'eau et de la pression humaine : approche multi source de télédétection
- Ngoungoure M.A., 2012. Évaluation des déterminants du développement et de la gestion durable du bois-énergie dans la Région de l'Ouest : cas de la ville de Bafoussam. Mémoire de fin d'études. Master Gestion de l'Environnement, Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Université de Dschang, Cameroun
- Njoukam R., Temgoua L., Peltier R., 2008. Dans l'Ouest-Cameroun, les paysans ont préservé les arbres dans leurs champs, pendant que l'Etat laissait brûler ceux qu'il avait plantés dans ses réserves. In: *International IUFRO Conference on Traditional Forest-related Knowledge and Sustainable Forest Management in Africa*, 14-17 October 2008, Accra, Ghana. s.l.: s.n., 14 p.
- NODEM J.E., 2015. Eau, Capitaux et Pauvreté dans le versant sud des monts Bambouto
- Nono A., Likeng J.D.H., Wabo H., Tabue Youmbi G., Biaya S, 2009. Influence de la nature lithologique et des structures géologiques sur la qualité et la dynamique des eaux souterraines dans les hauts plateaux de l'Ouest Cameroun. *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 3(2) : 218-239.
- Stratégie sectorielle de sante 2020-2030,

- Stratégie sectorielles de la santé 2020-2030
- Stratégie sectorielle de gouvernance 2020-2030
- Stratégie sectorielle de développement des infrastructures 2020- 2030
- Stratégie de développement du secteur de l'industrie et des services 2020-2030
- Stratégie de développement du secteur rural/plan national d'investissement agricole 2020-2030
- TALLA A.M., 2014. Avant-projet de développement participatif : conservation et restauration des massifs forestiers dégradés de la Région des monts Bamboutos à l'Ouest- Cameroun, Rapport de mission
- YEMMAFOUO A, 2013. Urbanisation et espaces périurbains en Afrique subsaharienne. Pratiques à l'Ouest-Cameroun, Paris, L'Harmattan.

ANNEXES

- **Annexe 1** : Liste de présence atelier de consultation régionale
- **Annexe 2** : Liste de présence atelier régional de présentation et pré-validation du projet de rapport
- **Annexe 3** : Matrice des fonctions et équipements des villes de la Région de l'Ouest
- **Annexe 4** : Quelques projets du secteur agricole en cours dans la Région de l'Ouest
- **Annexe 5** : Organigramme-type de l'administration régionale

ANNEXE 1 : LISTE DE PRESENCE ATELIER DE CONSULTATION REGIONALE



ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DE L'OUEST, CAMEROUN : PHASE DE CONTRACTUALISATION TERRITORIALE

CONSULTATIONS REGIONALES

LISTE DE PRESENCE

Bafoussam, 16 mars 2022

N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Tél. /Email	Signature
1	AKEME Anatole	Région de l'Ouest Représentant du PCR	akemeanatole@gmail.com	
2	FOKO FOKAM JOEL	CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST AGENT FINANCIER	emeric.joko@yahoo.fr	
3	KACK PIERRE FRANK RODRIGUE	DD MINERAT / HP	frankkackk24@gmail.com 697117656	
4	MEGILLO BOUMFACE	PNDP Ouest	698498980	
5	MVONJO ERNEST G	DR- MINERAT / OUEST	698 46 25 61	
6	NGUEMBOU SIME Josiane EPSE KAKUOK	DAT&F MINERAT	697 28 25 18 msjandrey@yahoo.fr	

N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Tél. /Email	Signature
4	ASSANG AMASSOU	MBOSCUSA	amadoulhassan 460@gmail.com	676495412 <i>Assang</i>
5	NZOUKOLA ANNE	ZENLI NETWORK	Lerryn Japa @ yahoo.fr	631 890 013 <i>ANNE</i>
6	SONKENG FABIEN	Representant DR MINADER Ouest	Sonkeng fabien@yahoo.fr	677537267 <i>FABIEN</i>
7	NANTIO FOUESIO Reine Clairmont	Représentant du Maire de la ville de Bafoussam urbainiste	65337953 pierre.hantou@yahoo.com	<i>NANTIO</i>
8	FOTSING BERTRAND	'RATIN FOREST ALLIANCE Service Associative Sustainable Agriculture	fotsing637@gmail.com	<i>FOTSING</i> 677645677
9	FEJAPLEI MBOUOMBOD Henriette Line	Rep DP MINIMIET Ouest	peyplethennitelline@gmail.com	<i>FEJAPLEI</i> 675815497
10	MEFIRE Iliassou	Représ. DABEB (MINEDUE)	ilicassoumefiresou@gmail.com	677833122 <i>MEFIRE</i>
11	NKENGASONG Julino E	Rep. DR MINDCAFB	ebeschonyahcar.com	677092222 <i>NKENGASONG</i>
12	Ndifenji Emmanuel François	ATP CEBES	ndifenji@gmail.com	<i>NDIFENJI</i>

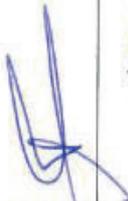
N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Tél./Email	Signature
13	Pouyouens NIGITA ISSAMA B.	MINI DROUËL Chef SADR - Ouest	690 05 04 94	
14	NGUETH ESSE TALLA Florentine C-L	MINI PROFFOU C SAG. OU	6 53 06 60 21	
15	TIEUDEM Etienne	DR / MINKE - OU	673 88 39 11	
16	SONKNE Jean-Fanny	DR MINI EPDES / Rep DR	696 74 95 54	
17	TASSEN Fabien	Rep DR MINEFOPO	691 52 44 44	
18	DIBANJO WANGA ALFRED	DR MINEPAT (NOUN AT)	675 77 94 04	
19	NGAFICHAINEI NGANBOP Louise	Rep DREPITA - ouest	699 75 87 84	
20	TCHIENDJIO NGANTCHUI Georges Ledoux	Rep DRTP - Ouest	697 90 72 37	
21	TEUKAM NDSIKÉ WILLY AASTIDE	Rep DR MINEPDEO / ouest	698 31 36 16	

N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Tél. /Email	Signature
22	NIA Paul	RAINBOW - Expert consultant en ETECC	67224543-67579750 nicopaul@yahoofr	
23	DJON LUC BESIRE	DDPAT - HAVK	babogoluc@yahoofr	
24	NDOSSEU Yves Etienne	DDPAT - HAVK	ndandj@yahoofr	
25	NIANYOU FEUDJIO NATHALIE	DDPAT HAVK MKAM BELEGUE	manoutalnia@yahoofr	
26	Mme KAYE Angèle	Délégation Régionale UNEPAT/ouest-CSR.P	maellesarah30@gmail.com	
27	MV BINTOULI Nour	CSRAT / MINEPAT Ouest	696811784	
28	Talla Kamtoom Eric	chef SAC SATLO	675788796	
29	BENTER George Bi	DR MINPATEVEL Ouest	603.496.443	
30	NTEDE ONGONO hiri	MINAC - ou /chefsup	699106645	

N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Tél. /Email	Signature
32	NITCHEU NGATCHOU STIVE RADUL	MINEPAT/O CBBM	6 98 07 98 37 ma.therzaoul@gmail.com	
32	MOMO ISAC	CSRAG PA DUNEPA/O	690318691	
33	Boukam Née Mewabo T. Edith F.	D. R. AS. Ouest. C/SSPDA.	6 50 96 46 82 mewaboedith@gmail.com	
34	Zankou Alain Victor	DR MINEPASA Ouest	694573989	
35	Stève Jeannette	C/PS CPP DR MINEPAT-ouest	stevyjeannette21@gmail.com	
36	Donkeng Emile	Res- DR MINES EC-ouest	699 8793 88	
37	SEUMOU DUTCHOU Nik	MINEPAT NDE	697 52 34 96	
38	Sa Noyobé Fo'o Tchid Maurice	Chef Traditionnel prés. conseil chef Tr. de l'ouest	677 54 24 85	
39	Lualé Swadok	Commission Préfet-Anflits Département MBOSEUR	695 65 22 34	



N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Tel./Email	Signature
40	Arichatiteho et Ngy Rangloire	DD EPAT - NBSR	Leptice manglor@yaho.com	
41	Dr SAA	Queteur / CRO	 Dr. Saan 2005@yahoo.fr	
42	Achille Nomo	GIZ / Conseiller technique	achille.nomo@giz.de	
43	FOMER Timothé	RAINBOW	Formation@gnat.com 699936466	
44	ENGBONGA Joseph D.	Prombow / GEFA	67510417	
45	MANFO DONATIEN ARNAUD	RAINBOW/GEFA	675519159	
46	Potou Julien Brule	Rainbow / GEFA	68768815	
47	MEGAPICHE Ichouambou Philomène	MINEPAT DR-0(CB)	696945262	
48	ICHAKOUNTE hee NGOUESTOU Melanise	DD EPAT / Manua	675263260 690202523 mngouestou@yahoo.com	

N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Tél. /Email	Signature
49	POFELIE TATOU Guy	CBEM / AREPAT - ouest	699996388	
50	MBOHA NSEKE Patrice	DR NINEPAT 10 CBSAGF	670 222 271	
51	KOUATOUNG Florence	C.BISE DR-FINEPAT 10	694742079	
52	ABATE JEANNE EUNICE	G.A NINEPAT	6975917 53	
53	NGLIENKAM SIMO Alice	C.A NINEPAT	69485 8193	
54	TINDA Dorothee	EB NINEPAT	678289093	
55	Mme MELI MEE NGUESI TUTETAMIO Jesuane bame	DDEPAT / KK	699-98-26-30	

ANNEXE 2 : LISTE DE PRESENCE ATELIER REGIONAL DE PREVALIDATION DU PROJET DE RAPPORT



ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DE L'OUEST-CAMEROUN

Atelier régional de présentation et de pré-validation du projet de rapport sur les principes de base et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la région de l'Ouest.

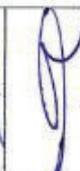
Liste de présence

Bafoussam le 13 Mai 2022

N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Email et contact	Signature
1.	SADI GILES C.	SG SUPRO	690236984	[Signature]
2.	Dr. Jules Hilaire FOCKA TROCHA	PCR/O	focka.jr@yahoo.fr	[Signature]
3.	AKONO LOUISA F.	D. Right mix		[Signature]
4.	Erwanjo BUDU Ernest	Préfet NDE	erwanjo.ernest@yahoo.fr	[Signature]
5.	DEBOK H. Guy	D. M. T	debok.h.ngoh@gmail.com	[Signature]
6.	NASSIFBE Jactine	M/NEPAS/DATS	patrice.ajebi@yahoo.fr	[Signature]
7.	Hon. TOUKAM S. Tola	Deputé	agde.gandio@yahoo.fr	[Signature]
8.	ANTHONY HARRY N	Préfet Haut-Nkam	lanyhange@gmail.com	[Signature]
9.	EBINA GEORGES M	Secrétaire Provincial Gouverneur	s.m.ebina@gmail.com	[Signature]
10.	NDJOMO MBASSI C.I.P	SERVICES GOUVERNEMENTAL CHIEF SAFL	ndjomusa@gmail.com	[Signature]
11.	MVONDO ERNEST G	DR - MINE/PA	ernestonlberby54@yahoo.fr	[Signature]

N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Email et contact	Signature
11.	CHOÏFO MARCELLE	Commune Babadougou SG Rep Maire le Maire	marcellechoïfo@yahoo.fr	
12.	HON. TOUKAM TELA	Député	699 8584 95	
13.	DIBANGO WANGA A.	MEPAT / NOLSN	ismadibandjo@yahoo.fr	
14.	Montzelle Loullie Montzelle Salib	C / Fournist (Rep Maire)	shelisprunni@yahoo.fr	
15.	USEGBE Fatou	MINEPAT / Chef alub	fatou.ugbe@yahoo.fr 677993239	
16.	NKOULO EBONGUE Maurice	Préfecture Bandjoun Dir Adj. Protection Bandjoun	nkolongou@yahoo.fr	
17.	Prégo Marie	Société civile	Tel. 683 582916	
18.	NDANKO RENE	C/A de la DR / MINEPAT / DU	ndankorene@gmail.com	
19.	XINA BINGOLE MAGLIE	IA / DGPT / DARTZ / MINEPAT	xina_maglie@yahoo.fr 67883455	
20.	OFAMO Roland	IEDGPT / DARTZ / MINEPAT	rolandofamo@yahoo.fr 697 5524 38	
21.	MEXDOMO EPISE BOWEN Toltevo Alfred Fanny	DGPAT / DPCS / CPI	alfredmendo@yahoo.fr	
22.	EDZENGE ABENG P.	MINEPAT / DGPAT / DIADR	eeama@gmail.com	

N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Email et contact	Signature
23.	DUMAROU Mathieu	CCRE-MIFI	694 14 55 92	
24.	ELOMBAT NFOUNGUEN CYRILLE	CCRG - MIFI	670252280 / 699255876	
25.	Megmo Boniface	RNSP - Ouest	698498950	
26.	NGUEMBOU S. Josiane	MINEPAT - DATZF	697889516 - nsjoudray@yahoo.fr	
27.	Pandoug Ebabwel Stephane	MINEPAT - DATZF	699 98 98 80 stephane.pandoug@gmail.com	
28.	EMMANUEL KOUAN	INFO TV	675424669 moukouvom35@gmail.com	
29.	IBEA ARMAND	MINAT / Prefecture Fombou H prefect	696836628	
30.	MOMO ISATE	OSRAG/DR RUC/EPAT	690318691	
31.	TENEFOH Fampré	Commune Fongo boy / Maize	699618894	
32.	KEZET KANTI Blaise	MINEE / Chef SAG, Rep D.R	677429988 / 695032777 kezetblaise@gmail.com	
33.	FUNE NTIECHE NGUIDEH Germaine	MINEPAT / DG PAT	691344581 germaine3@yahoo.fr	
34.	MBAKOP TCHOVA. A	MINEPAT CEA	677871716 Christyge-8216@yahoo.fr	

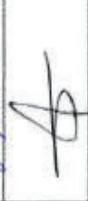
N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Email et contact	Signature
35.	ASTIA Golobi Julienne	MINERAT / Cadre	69398 2694 astagolobi@shoo.fr	
36.	CHARLES LE BON ROBERT	Rassemblement Commune de Foumban	6590468248 charlelebonrobert@shoo.fr	
37.	AMBASSA JOSEPA		694-36.42.24	
38.	Fongang Kamteu Jules	CRAF. sp Dfpm N°/APS	670074141.	
39.	FOUPOUPOUO GMEY	MINT / DRT/OU	697 81 54 73	
40.	YAMGEU ROGER	Commune de Bana	699463005	
41.	DR SAA	CRD / Ouverture	69115 2341	
42.	FOUPOUPOUO GOMI			
43.	DJIBRIKHA STANISLAW	DM / MINERAT	69960497	
44.	Mme Frédérique Boudi	MINERAT - Brouha	69960497	
45.	TCHINDA ALAIN	Commune de Brouha Représentant Maire	675539433	
46.	YALO HAMDEN HERMANI NURDIEN	Cadre	658765075	

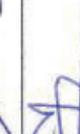
N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Email et contact	Signature
47.	FOTCHO MADIO GAN BOSTON	CSIP/CAPEF/DOU	674 60 68 37 fochto101@gmail.com	
48.	ANITCHAKHOVA ALGA VIGOROVA	AD-RINEPAT-NMS MÉTROP	69898484@gmail.com	
49.	WESSALENE AYTAWNE	AN MAIR BANAKA	6770 55 52 Wessalene@yaho.fr	
50.	Mme KRAYEN ANGELE	ESRP de l'égation régionale RUMEPAT/OUR		
51.	ZOGANG SILAFA	Maire NKONG-ZEM	699 744 600	
52.	HELEA FOUOJO LINDA	Commune de Poutchoum rep. Maire. ADP.	688918234	
53.	ETCHY MANFRED	DRP/OUR		
54.	CHEMONE VALERIE	DATEF / MINEPAT	696522553	
55.	BILAMOT, B. B	CAPEF, CADRE	697-63-50-63	
56.	MINISSOS CELINE	CAPEF CADRE	697700715.cahiere@orange.fr	

N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Email et contact	Signature
57.	BINTOULI Nouric	MINERPAI Ouest CSOAT	696811784	
58.	Festus Tan Guy Marel	Société Communautaire de Laboratoire	697-6436-14	
59.	KUE TINDJOU Ghislain	MINHUB REP DR MINERPAI/O	694256279	
60.	DIOUSE TCHINDA HARRIS	SOUSITE CIVIL / CADRE	641464126	
61.	METO LUCY ORNELIA	Cadre	657 07 6295	
62.	NSIPANKO MACSEL	DR - MINESEC - Cadre	677 27 2874	
63.	Zob Zoso Emmanuel	TELECOM / CARZ	696938006	
64.	NSEGBE Emmanuel DIEUDENNE	GIC	678790856	
65.	SONKWE Jean-F.	MINERPAI / Rep DR	696749554	
66.	Vouneyck Moutafé	Spécialiste Energie Infos	677787700	
67.	BEN SAMLA ALPEN RAMON	DD MINERPAI / NOUVEAU	690510524	
68.	TABOUE NOUYAYE Ambroise Flauchor	ONG - Musée des Civilisations Chang	677311777	

N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Email et contact	Signature
69.	PENKA TUBHELKOU	AZ BAFEROUAN ZE	677981733 671466136	
70.	FELISSI GABRIEL	Rep DD Mingant / ikonawa.	677021769	
71.	MAFOND NGANDJOU HONORÉ	MINABRI DRIPADER	699787170	
72.	DAUMISOP TATHALA WILSON PEREST	SOCIÉTÉ CIVIL / CADRE	697776839	
73.	MBOU Bernadette	Org femme dynamique	65533 7830 65522 2523	
74.	Yvonne Suzanne	SOCIÉTÉ CIVIL	699052171	
75.	BERNIEP GEORGES A	MINABRI / DR bust	603.496.403	
76.	TAKAN Nildel	ADIED / S.E	699481942	
77.	Mousser ng Emmanuel	SOPESTM Professeur	699348365	
78.	PENGONCOTO MWUGO	SG MAURIE KAFRE	650369730	
79.	MEITENOU Paul	SR / CAPEF	699254396	
80.	SIFAO NOUNISSIA	MEUNE PAT / NOUN	696.357126	

N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Email et contact	Signature
81.	MWOUAMBE NZALI christian	Rainbow / Ingénieur	mwzali021@gmail.com 699742336	
82.	SIEGO MOUBISSI	MINEPAT/NOUW	696.357.1926	
83.	SAMPA ALBIN R	DD MINEPAT/NOUW	690 529 524	
84.	MEITENOU Paul	SR/CAPEF	699 254398	
85.	WATO SIDDINE Mme MELI Mde Noubou lawre	Atelier Communauté Piscine - Bomejour DDEPAT/IKK	69799 4541	
86.	MBONA NSEKE Patrice	MINEPAT/O/CBASSF	699 98 86 30.	
87.	Eyonga Jean-B	DR. MINMIST/DU	patricembona@clura.com 670 221 271	
88.	Helwin MEMBE H	CRIF/Journaliste	eyongajb@gmail.com 696786625	
89.	ICHTHO KueGrous	Atelier de base	kelewin.njube@gefa.com	
90.	Nzupap N. Blaise	Zemi Network responsable suivi et publication	67510839	
91.			679353409 nzupap@zemi.com	
92.	DIONGE MBOME THIEDPHILE	DDPAT/MIFI	676-848-216	

N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Email et contact	Signature
93.	MEBOU Youchabou	SAEPIA-0 / chef bureau Regional des Pêcheurs HP	699590220 myouchabou@gmail.com	
94.	TOBAYO J.R	Province de Tchad	678071377	
95.	NDJOU Kire (Kaka)	DEPAT MIF	676976961	
96.	KAFFO Victor	Representant Maire de Boudja SG de Haïne	699866160	
97.	NITCHEU NGATCHOU STIVE RAOUL	DREPAT-0 / CBBM	698079887 Natcheboul@gmail.com	
98.	Tchengne Guy éclaircisi autogéde	CA / DD MIFI	695314334	
99.	NGANHOU ANATSE	Commune BAF 3 ^{ca} A2 Haïne	699818849	
100.	KOATOUNG Marcelle	INNEPAT-0	694742079	
101.	Tchoumbou Philomene	DR MINEPAT-0	696965242	
102.	Zambo tane	FEI bou	680212044	
103.	Leutou Nguerzani Koum - Manie	A2 Haïne Benoua	654037806	
104.	Guarcingo liona	Commune Boudja	699336876	

N°	Noms et Prénoms	Organisation/Fonction	Email et contact	Signature
105.	IBOUTOU MENGLUE LAURENCE	FEICOM	656-82-54-88	
106.	EUHBA DANI PIERRE MERIMEE	FEICOM	696 22 69 65	
107.	KAMLEU NFOA ADONIS	Commune de Bongoussi	673 534 084	
108.	GOMEYNE NONO EGO	DDpat / o	697 80 02 83	
109.	NJIFONGI DUMOMAL	HP CBOTIS	676720635	
110.	NSANGOU FOENGUWANG IBRAHIM	Commune de Fombot	655772934	
111.	MENO CHRISTOPHE	Commune de Galim	677 31 28 72	
112.	MME SENE JEANNETTE	CSRAEP DR MINERAT. OUEST	67731141	
113.	EZOUDA KOVOGNY HILARIE	Pop Nôtre Kovoopjamo	699947437	
114.	LAM NBEKOUKO GILBERT	CCD GALIM	675827235	
115.	NJINKOUHAMBÉ OUBINDOU	CCD Commune de Koutakata	697598885	
116.	YANGANG ALEXIS	Fonctionaire DBSTV	676402188 699990277	

N	Noms et Prénoms	Fonction	Localité	Email et contact	Signature
92.	NGUEHSTOP GUY FRANCIS	Rp Kaace	Commune de Bayangoum	nguehstojp@gmail.com	
93.	KANK BONKENG JOSPIN	CCA	Commune de Stelwang	jospin.kana@yahoofr	
94.	NANVOU FEUSION H.	DDEPAT/HNK BELEGUE	BARANG	nanvoutalaco@yahoo.fr 670 38 74 87	
95.	NICHEL S. FOKOUA	Journoaliste	BATOUSSAN	solutionnischit@gmail.com 677834268	
96.	NKAMPE TCHENKAM NENE	chouffeur	DR O MANGA	609381451	
97.	KACK PERRE FEMIK.R	CESSADRL	BAHAM	frankkack12@gmail.com 692112656	
98.	MOULIEM OUMAROU	AB Commune HTIDAH		699068046	
99.	Sudjini Nestor	Commune BAKOU	Cadue	699952083	
100.	DAKOUYABE RABAH	CDAT/HTP	EGATZ	677850087	
101.	Achille Prouve	Gr (Jeteur Teleny)	Bafoussam	699399470	
102.	JEFFERTON FREDUZ	BATON	Maire	99996792	
103.	Kouyong Alexandre	SGR10	Lande d'Yppri	674620199	
129.	ABATE JANNÉE	C.A	PRO MINERAT	67581753	
130.	DANGALAT ZEMANUD	SGR10	Lande du Secretariat	679847632	



N	Noms et Prénoms	Fonction	Localité	Email et contact	Signature
132	KISSI FARKI T. CALVIN	Rep Mini/sauvete	Soumme Soubelou	calvin.kissifarkit@yahoo.fr	
133	FOMERE Théo	Comptable	YOE		
135	MELI TOFFÉ Pelagie	Cartographe Rainbow	Jourundi	pelagie.meli.toffe@gmail.com	
134	BONGORA Joseph D.	Expert Groupement	Jourundi	engonfrj@byghoo.fr	
135	FOTO Julian Rube	Expert Groupement RCE/GEFA	YHOONBO	foto.julian.rube@yahoos.fr	
37.					
38.					
39.					
40.					
41.					
42.					
43.					

ANNEXE 3 : MATRICE DES FONCTIONS ET EQUIPEMENT DES VILLES DE LA REGION DE L'OUEST

Ouest : 223 000 habitants en 2035		Equipements structurants : Economiques et Sociaux	
Caractéristiques générales		Fonctions	
Statut administratif: Chef-Lieu de la Région Ouest / Département MIFI	Fonction territoriale: Ville carrefour au confluent des échanges intrarégionaux	Equipements socio-économiques/Transport: <ul style="list-style-type: none"> Nouvelle voie de contournement pour transit Nord-Sud couplée à une rocade pour une meilleure gestion des flux provenant des centres urbains périphériques A long terme, chemin de fer et gare ferroviaire Aéroport national à consolider Plateforme logistique/centrale de distribution alimentaire / Entrepôts frigorifiques Gares routières Stations services Dépôt d'hydrocarbures Marché d'intérêt Régional (MIR) Abattoir 	Santé : <ul style="list-style-type: none"> Hopital 1ère catégorie (CHU) Hopital 3ème catégorie 2 hopitaux de 4ème catégorie Laboratoire régional Centre pour handicapés
Population en 2035: Ville 571 361 habitants Département: habitants Région : habitants	Fonctions économiques principales: <ul style="list-style-type: none"> Industrie Agro-alimentaire (conservie de produits maraichers, principalement tomate et haricots), provençalerie Agriculture et Elevage (aviculture et porcs) Logistique / Transport 	Enseignement : <ul style="list-style-type: none"> 11 lycées/collèges d'enseignement général 5 lycée/collèges d'enseignement technique ENIEG/ENIET 2 instituts supérieurs de formation professionnelle 2 centres de formation professionnelle CMPJ De Chef-lieu de Région 	Culture, Sports et Loisirs : <ul style="list-style-type: none"> Salle de spectacle et de théâtre Plateforme multisport / Complexe sportif Parc urbain de loisirs Village touristique et artisanal
Rôle dans l'AU: Pôle d'importance régionale (grande ville)	Fonctions économiques autres: <ul style="list-style-type: none"> Tertiaire supérieur Artisanat 	Sécurité et autres : <ul style="list-style-type: none"> Commissariat central Caserne de pompier Prison centrale Garage municipal Poste centrale et multimédia Cimetière (espace réservé) 	

Caractéristiques générales		Fonctions		Equipements structurants : Economiques et Sociaux	
Statut administratif: Chef-Lieu Du Département MENOUE	Fonction territoriale: Capitale culturelle et touristique de l'Ouest	Santé : • Hôpital 4 ème catégorie (hôpital de District)	Equipements socio-économiques/Transport : • Marché tertiaire • Unités agroalimentaires (fruits, café,...) • Au niveau de l'hinterland agricole, magasins de stockage, logistique de facilitation (desserte routière, intrants, groupage, commercialisation) • Mise à niveau du centre climatique de Dschang pour le transformer en pôle touristique de rayonnement national, sous-régional • Gares routières • Stations services	Enseignement : • 4 lycées/colleges d'enseignement général • 2 lycées/college d'enseignement technique • Centre de formation professionnelle et d'apprentissage • Université (à consolider)	Culture, Sports et Loisirs : • Plateforme sportive • Espaces verts aménagés (animation et loisirs) • Maison de la culture • Ecole des Arts • Musée national • Village d'artisanat • CMPJ chef lieu de département
Population en 2035: Ville : 178 889 habitants Département : habitants Arrondissement : habitants	Fonctions économiques principales: • Agriculture • Agro-industrie (conditionnement, conserveries) • Commerce	Sécurité et autres : • Poste de police • Unité de Protection Civile • Point postal et multimédia • Cimetière (espace réservé)	Equipements socio-économiques/Transport : • Marché local • Agropole miel • Au niveau de l'hinterland agricole, magasins de stockage, logistique de facilitation (desserte routière, intrants, groupage, commercialisation) • Gares routières • Stations services	Enseignement : • 2 lycées/colleges d'enseignement général • 1 lycée/college d'enseignement technique • Centre de formation professionnelle et d'apprentissage	Culture, Sports et Loisirs : • Plateforme sportive • Espaces verts aménagés (animation et loisirs) • Maison de la culture • CMPJ chef lieu de département
Rôle dans l'AU: Pôle d'importance infra-régionale (ville moyenne)	Fonctions économiques autres: • Tourisme et artisanat • Université		Equipements socio-économiques/Transport : • Marché local • Agropole miel • Au niveau de l'hinterland agricole, magasins de stockage, logistique de facilitation (desserte routière, intrants, groupage, commercialisation) • Gares routières • Stations services	Enseignement : • 2 lycées/colleges d'enseignement général • 1 lycée/college d'enseignement technique • Centre de formation professionnelle et d'apprentissage	Culture, Sports et Loisirs : • Plateforme sportive • Espaces verts aménagés (animation et loisirs) • Maison de la culture • CMPJ chef lieu de département

D S C H A N G

Caractéristiques générales		Fonctions		Equipements structurants : Economiques et Sociaux	
Statut administratif: Chef-Lieu Du Département BAMBOUTOS	Fonction territoriale: Ville relais entre Bafoussam et Bamenda	Santé : • Hôpital 4 ème catégorie (hôpital de District)	Equipements socio-économiques/Transport : • Marché local • Agropole miel • Au niveau de l'hinterland agricole, magasins de stockage, logistique de facilitation (desserte routière, intrants, groupage, commercialisation) • Gares routières • Stations services	Enseignement : • 2 lycées/colleges d'enseignement général • 1 lycée/college d'enseignement technique • Centre de formation professionnelle et d'apprentissage	Culture, Sports et Loisirs : • Plateforme sportive • Espaces verts aménagés (animation et loisirs) • Maison de la culture • CMPJ chef lieu de département
Population en 2035: Ville : 112 596 habitants Département : habitants Arrondissement : habitants	Fonctions économiques principales: • Agriculture et Elevage • Agropole Miel • Commerce	Sécurité et autres : • Poste de police • Unité de Protection Civile • Point postal et multimédia • Cimetière (espace réservé)	Equipements socio-économiques/Transport : • Marché local • Agropole miel • Au niveau de l'hinterland agricole, magasins de stockage, logistique de facilitation (desserte routière, intrants, groupage, commercialisation) • Gares routières • Stations services	Enseignement : • 2 lycées/colleges d'enseignement général • 1 lycée/college d'enseignement technique • Centre de formation professionnelle et d'apprentissage	Culture, Sports et Loisirs : • Plateforme sportive • Espaces verts aménagés (animation et loisirs) • Maison de la culture • CMPJ chef lieu de département
Rôle dans l'AU: Pôle d'importance infra-régionale (ville moyenne)	Fonctions économiques autres: • Tourisme et artisanat		Equipements socio-économiques/Transport : • Marché local • Agropole miel • Au niveau de l'hinterland agricole, magasins de stockage, logistique de facilitation (desserte routière, intrants, groupage, commercialisation) • Gares routières • Stations services	Enseignement : • 2 lycées/colleges d'enseignement général • 1 lycée/college d'enseignement technique • Centre de formation professionnelle et d'apprentissage	Culture, Sports et Loisirs : • Plateforme sportive • Espaces verts aménagés (animation et loisirs) • Maison de la culture • CMPJ chef lieu de département

M B O U D A

Caractéristiques générales	Fonctions	Equipements structurants : Economiques et Sociaux
Statut administratif: Chef-Lieu de l'Arrondissement de FOUMBOT	Fonction territoriale: Ville relais entre Bafoussam et Foumban	Santé : <ul style="list-style-type: none"> Hopital 4 ème catégorie (hôpital de District)
Population en 2035: Ville : 104 147 habitants Arrondissement : habitants	Fonctions économiques principales: <ul style="list-style-type: none"> Agriculture (cultures vivrières, maraichères, café,...) Elevage et encadrement vétérinaire Commerce de gros 	Enseignement : <ul style="list-style-type: none"> 2 lycées/colleges d'enseignement général 1 lycée/college d'enseignement technique Centre de formation professionnelle et d'apprentissage
Rôle dans l'AU: Pôle d'importance infra-régionale (Ville moyenne)	Fonctions économiques autres: <ul style="list-style-type: none"> Tourisme et artisanat 	Culture, Sports et Loisirs : <ul style="list-style-type: none"> Plateforme sportive Espaces verts aménagés (animation et loisirs) Maison de la culture CMPJ chef lieu d'arrondissement

F O U M B O T

Caractéristiques générales	Fonctions	Equipements structurants : Economiques et Sociaux
Statut administratif: Chef-Lieu du Département NOUN	Fonction territoriale: Ville relais entre l'Ouest et l'Adamaoua Cité historique à fort potentiel culturel et touristique	Santé : <ul style="list-style-type: none"> Hopital 4 ème catégorie (hôpital de District)
Population en 2035: Ville : 92 998 habitants Département : habitants Arrondissement : habitants	Fonctions économiques principales: <ul style="list-style-type: none"> Agriculture (cultures vivrières, maraichères, café,...) Elevage Commerce 	Enseignement : <ul style="list-style-type: none"> 2 lycées/colleges d'enseignement général 1 lycée/college d'enseignement technique Centre de formation professionnelle et d'apprentissage
Rôle dans l'AU: Pôle d'importance infra-régionale (Ville moyenne)	Fonctions économiques autres: <ul style="list-style-type: none"> Tourisme et artisanat 	Culture, Sports et Loisirs : <ul style="list-style-type: none"> Plateforme sportive Espaces verts aménagés (animation et loisirs) Maison de la culture CMPJ chef lieu d'arrondissement

F O U M B A M

K O U O P T A M O

Caractéristiques générales

Statut administratif:
Chef-Lieu d'Arrondissement

Population en 2035:
Ville : **82 136** habitants
Département : habitants
Arrondissement : habitants

Rôle dans l'AU:
Pôle d'importance infra-régionale (Ville moyenne)

Fonctions

Fonction territoriale:
Ville relais entre l'Ouest et l'Adamaoua
Cité historique à fort potentiel culturel et touristique

Fonctions économiques principales:

- Agriculture
- Elevage
- Pêche

Fonctions économiques autres:

- Tourisme
- Commerce

Equipements structurants : Economiques et Sociaux

Equipements socio-économiques/Transport :

- Marché local
- Magasins de stockage, logistique de facilitation (desserte routière, intrants, groupeage, commercialisation)
- Unités de transformation de poissons
- Gare routière
- Station services

Sécurité et autres :

- Poste de police
- Unité de Protection Civile
- Point postal et multimédia
- Cimetière (espace réservé)

Santé :

- Hôpital 5^{ème} catégorie (CMA)

Enseignement :

- 1 lycées/collèges d'enseignement général
- Centre de formation professionnelle et d'apprentissage

Culture, Sports et Loisirs :

- Stade municipal
- Espaces verts aménagés (animation et loisirs)
- Centre culturel
- CMPJ chef lieu d'arrondissement

M A G B A

Caractéristiques générales

Statut administratif:
Chef-Lieu de l'Arrondissement
MAGBA

Population en 2035:
Ville : **71 968** habitants
Arrondissement : habitants

Rôle dans l'AU:
Pôle d'importance infra-régionale (Ville moyenne)

Fonctions

Fonction territoriale:
Ville relais sur la route Fouban-Banyo

Fonctions économiques principales:

- Agriculture
- Elevage
- Commerce

Fonctions économiques autres:

- Artisanat

Equipements structurants : Economiques et Sociaux

Equipements socio-économiques/Transport :

- Marché local
- Magasins de stockage, logistique de facilitation (desserte routière, intrants, groupeage, commercialisation)
- Gare routière
- Station services

Sécurité et autres :

- Poste de police
- Unité de Protection Civile
- Point postal et multimédia
- Cimetière (espace réservé)

Santé :

- Hôpital 5^{ème} catégorie (CMA)

Enseignement :

- 1 lycées/collèges d'enseignement général
- Centre de formation professionnelle et d'apprentissage

Culture, Sports et Loisirs :

- Stade municipal
- Espaces verts aménagés (animation et loisirs)
- Centre culturel
- CMPJ chef lieu d'arrondissement

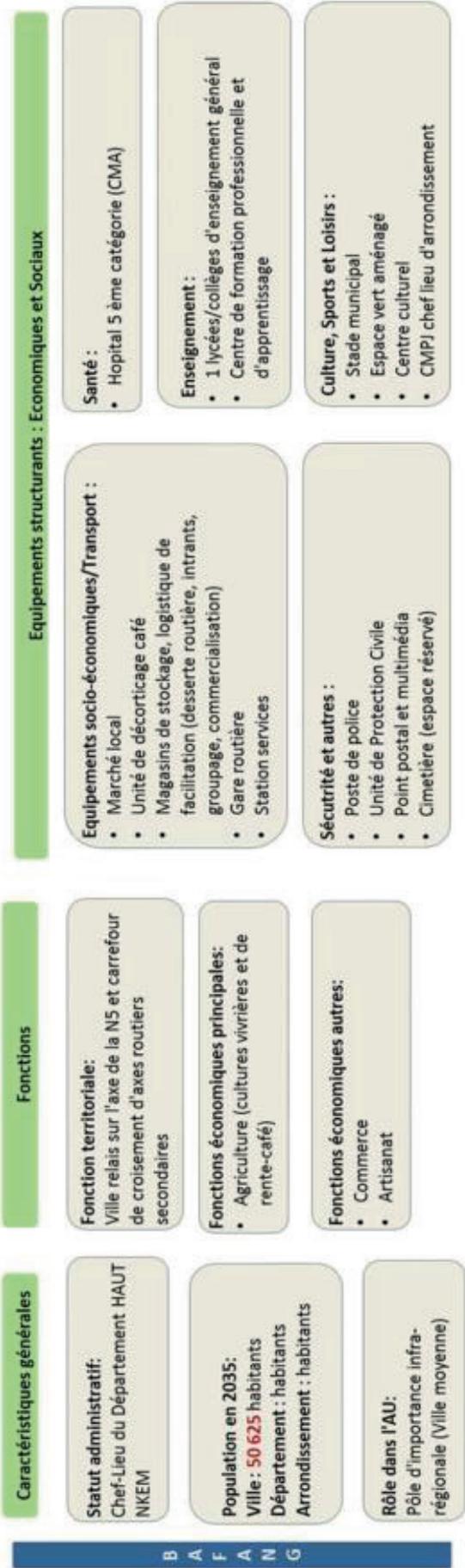
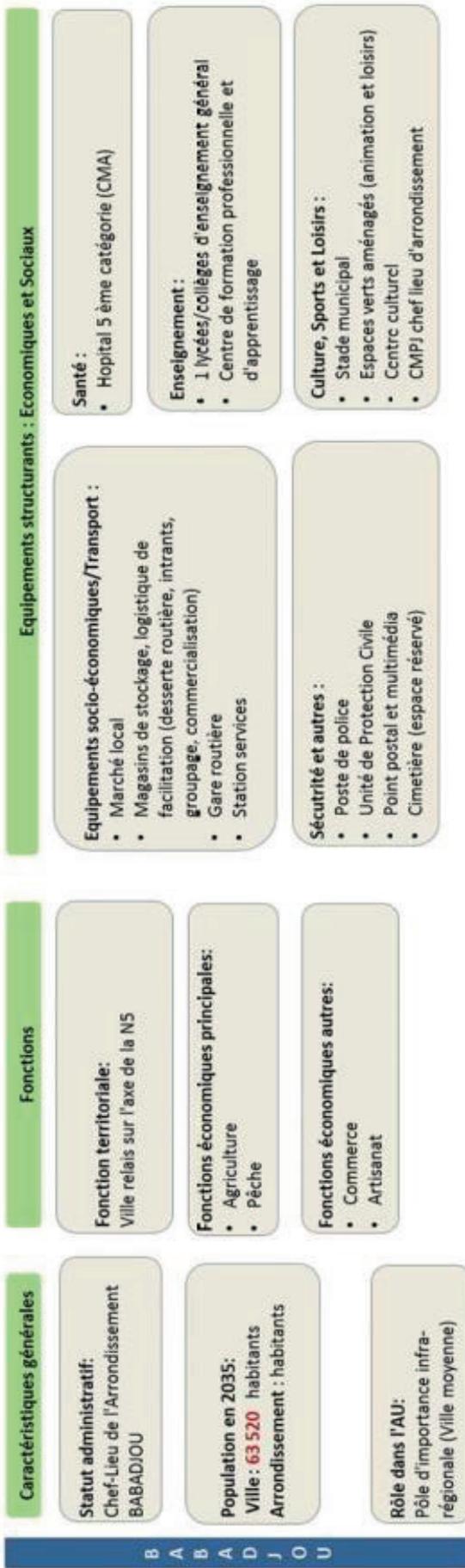
M A L E N T O U E N	Caractéristiques générales	Fonctions	Equipements structurants : Economiques et Sociaux
<p>Statut administratif: Chef-Lieu d'Arrondissement MALENTOUEN</p>	<p>Fonction territoriale: Ville d'encadrement des activités agricoles de la zone</p>	<p>Equipements socio-économiques/Transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marché local • Magasins de stockage, logistique de facilitation (desserte routière, intrants, groupage, commercialisation) • Station services 	<p>Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hopital 5 ème catégorie (CMA)
<p>Population en 2035: Ville : 71 128 habitants Arrondissement : habitants</p>	<p>Fonctions économiques principales:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture (manioc, anas, maïs, ignam, cacaoyer, caféier, palmier à huile,...) 	<p>Equipements socio-économiques/Transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marché local • Magasins de stockage, logistique de facilitation (desserte routière, intrants, groupage, commercialisation) • Gare routière • Station services 	<p>Enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 lycées/collèges d'enseignement général • Centre de formation professionnelle et d'apprentissage
<p>Rôle dans l'AU: Pôle d'importance infra-régionale (Ville moyenne)</p>	<p>Fonctions économiques autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commerce 	<p>Sécurité et autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poste de police • Unité de Protection Civile • Point postal et multimédia • Cimetière (espace réservé) 	<p>Culture, Sports et Loisirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stade municipal • Espaces verts aménagés (animation et loisirs) • Centre culturel • CMPJ chef lieu d'arrondissement
B A N G A N G T E	Caractéristiques générales	Fonctions	Equipements structurants : Economiques et Sociaux
<p>Statut administratif: Chef-Lieu du Département NDE</p>	<p>Fonction territoriale: Ville relais sur la route Yaoundé-Bafoussam (entrée sud-est de la région Ouest)</p>	<p>Equipements socio-économiques/Transport :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marché local • Magasins de stockage, logistique de facilitation (desserte routière, intrants, groupage, commercialisation) • Gare routière • Station services 	<p>Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hopital 5 ème catégorie (CMA)
<p>Population en 2035: Ville : 68 161 habitants Département : habitants Arrondissement : habitants</p>	<p>Fonctions économiques principales:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture (café, Maïs, manioc,...) 	<p>Sécurité et autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poste de police • Unité de Protection Civile • Point postal et multimédia • Cimetière (espace réservé) 	<p>Enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 lycées/collèges d'enseignement général • Centre de formation professionnelle et d'apprentissage
<p>Rôle dans l'AU: Pôle d'importance infra-régionale (Ville moyenne)</p>	<p>Fonctions économiques autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commerce 	<p>Culture, Sports et Loisirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stade municipal • Espaces verts aménagés (animation et loisirs) • Centre culturel • CMPJ chef lieu d'arrondissement 	<p>Culture, Sports et Loisirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stade municipal • Espaces verts aménagés (animation et loisirs) • Centre culturel • CMPJ chef lieu d'arrondissement

Caractéristiques générales	Fonctions	Equipements structurants : Economiques et Sociaux
Statut administratif: Chef-Lieu de l'Arrondissement BANGOURAIN	Fonction territoriale: Ville d'encadrement des activités agricoles de la zone	Santé : <ul style="list-style-type: none"> Hopital 5 ème catégorie (CMA)
Population en 2035: Ville : 66 720 habitants Arrondissement : habitants	Fonctions économiques principales: <ul style="list-style-type: none"> Agriculture Commerce 	Enseignement : <ul style="list-style-type: none"> 1 lycées/colleges d'enseignement général Centre de formation professionnelle et d'apprentissage
Rôle dans l'AU: Pôle d'importance infra-régionale (Ville moyenne)	Fonctions économiques autres: <ul style="list-style-type: none"> Tourisme 	Culture, Sports et Loisirs : <ul style="list-style-type: none"> Stade municipal Espaces verts aménagés (animation et loisirs) Centre culturel CMPJ chef lieu d'arrondissement
		Equipements socio-économiques/Transport : <ul style="list-style-type: none"> Marché local Magasins de stockage, logistique de facilitation (desserte routière, intrants, groupe, commercialisation) Station services
		Sécurité et autres : <ul style="list-style-type: none"> Poste de police Unité de Protection Civile Point postal et multimédia Cimetière (espace réservé)

B A N G O U R A I N

Caractéristiques générales	Fonctions	Equipements structurants : Economiques et Sociaux
Statut administratif: Chef-Lieu De l'Arrondissement SANCHOU	Fonction territoriale: Ville relais sur l'axe de la N5	Santé : <ul style="list-style-type: none"> Hopital 5 ème catégorie (CMA)
Population en 2035: Ville : 63 697 habitants Arrondissement : habitants	Fonctions économiques principales: <ul style="list-style-type: none"> Agriculture Commerce 	Enseignement : <ul style="list-style-type: none"> 1 lycées/colleges d'enseignement général Centre de formation professionnelle et d'apprentissage
Rôle dans l'AU: Pôle d'importance infra-régionale (Ville moyenne)	Fonctions économiques autres: <ul style="list-style-type: none"> Tourisme (Réserve Naturelle) 	Culture, Sports et Loisirs : <ul style="list-style-type: none"> Stade municipal Espaces verts aménagés (animation et loisirs) Centre culturel CMPJ chef lieu d'arrondissement
		Equipements socio-économiques/Transport : <ul style="list-style-type: none"> Marché local Magasins de stockage, logistique de facilitation (desserte routière, intrants, gare routière, commercialisation) Station services
		Sécurité et autres : <ul style="list-style-type: none"> Poste de police Unité de Protection Civile Point postal et multimédia Cimetière (espace réservé)

S A N T C H O U



Caractéristiques générales	Fonctions	Equipements structurants : Economiques et Sociaux
Statut administratif: Chef-Lieu de l'Arrondissement MASSANGAN	Fonction territoriale: Ville d'encadrement du développement des activités agricoles de la zone	Santé : <ul style="list-style-type: none"> Hopital 5 ème catégorie (CMA)
Population de la ville en 2035: Ville : 50 487 habitants Arrondissement : habitants	Fonctions économiques principales: <ul style="list-style-type: none"> Agriculture (cultures vivrières et de rente) 	Enseignement : <ul style="list-style-type: none"> 1 lycées/collèges d'enseignement général
Rôle dans l'AU: Pôle d'importance infra-régionale (Ville moyenne)	Fonctions économiques autres: <ul style="list-style-type: none"> Commerce Artisanat 	Culture, Sports et Loisirs : <ul style="list-style-type: none"> Stade municipal Espace vert aménagé Centre culturel CMPJ chef lieu d'arrondissement

Caractéristiques générales	Fonctions	Equipements structurants : Economiques et Sociaux
Statut administratif: Chef-Lieu du Département HAUTS PLATEAUX	Fonction territoriale: Ville satellite de la ville de Bafoussam	Santé : <ul style="list-style-type: none"> Hopital 5 ème catégorie (CMA)
Population en 2035: Ville : 18 891 habitants Département : habitants Arrondissement : habitants	Fonctions économiques principales: <ul style="list-style-type: none"> Agriculture (cultures vivrières et de rente) exploitation forestière 	Enseignement : <ul style="list-style-type: none"> 1 lycées/collèges d'enseignement général
Rôle dans l'AU: Centre local (petite ville de 2ème ordre)	Fonctions économiques autres: <ul style="list-style-type: none"> Commerce Transport 	Culture, Sports et Loisirs : <ul style="list-style-type: none"> Terrain de jeux Salle polyvalente CMPJ chef lieu d'arrondissement

Source : SNADDT, 2017

ANNEXE 4 : QUELQUES PROJETS DU SECTEUR AGRICOLE EN COURS DANS LA REGION DE L'OUEST

1. Projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACAO)	
Mission	Contribuer à l'accroissement de la production de cacao de qualité à l'effet de garantir la durabilité des économies cacaoyères d'ici six ans
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographier les bassins de productions et procéder aux études et analyses dans la filière cacao - Contribuer à l'accroissement de la production par la diffusion du matériel végétal à haut rendement - Contribuer à l'amélioration de la compétitivité de la matière première cacao - Assurer la gestion efficiente et le reporting des activités du projet
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la typologie des OP et des vergers - Mise en place d'une base de données et cartes relatives aux bassins de production et exploitations cacaoyères disponibles - Production et diffusion effective d'environ 40 millions de plants certifiés et 1 million de cabosses en 5 ans - Accroissement du rendement actuel de 0,5T/ha à 0,85T/ha dans les exploitations encadrées - Amélioration de la productivité du cacao marchand camerounais - Gestion fiduciaire et opérationnelle efficiente du projet
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> - Composante 1 : Appui à la cartographie et études diverses - Composante 2 : Appui à la production du matériel végétal performant (CAPMV) - Composante 3 : Appui au renforcement des capacités des producteurs (CARCP) - Composante 4 : Coordination et gestion
2. Projet de développement rural du Mont Mbappit (PDRM)	
Mission	- Améliorer les conditions de vie des populations rurales du département du Noun
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la production et la productivité agricoles et la valeur ajoutée - Améliorer l'approvisionnement en services socio-économiques et l'accès aux marchés
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de 20% des revenus familiaux dans la zone du projet à l'horizon 2024 (après l'achèvement du projet) - Diminution de 20% du nombre de familles pauvres à l'échéance 2024 - Augmentation de la production des cultures majeures : Riz (45000T), Manioc (3800T), Maïs (520T) et Patate (750T) - 12 500 T des vivres sont produits et transformés annuellement après l'achèvement du projet; - 750 ha de bas-fonds aménagés - 200 km de pistes de dessertes construits/ réhabilités - 07 centres de santé, 11 blocs de 3 salles de classes y compris le bureau du directeur et 2 blocs de latrines, 8 centres commerciaux ruraux et 42 forages construits - 08 unités de transformations de cultures vivrières et maraîchères mises en place et fonctionnelles notamment : 3 unités de transformation du maïs, une unité de transformation du manioc, 2 unités de transformation du riz, 01 unité de transformation d'huile de palme et 01 unité de production et de traitement des fruits et légumes ; - 08 coopératives mises en place et fonctionnelles - 08 pools d'engin mis en place dans 8 coopératives ; - Plus de 1000 producteurs agricoles achètent les intrants agricoles dans les 8 coopératives annuellement ; - 01 ligne de microfinance de 250 000 dollars est mise à la disposition de chaque coopérative et est bien utilisée ;

	- Au moins 20 000 producteurs formés
3. Projet d'Appui à la relance de la Filière Café (PARF-Café)	
Mission	Contribuer à l'accroissement de la production nationale du café de qualité à l'effet de garantir la durabilité des économies caféières
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les acteurs institutionnels dans la gestion de la qualité en production primaire des cafés - Accompagner les acteurs de la filière à la maîtrise et la mise en œuvre des itinéraires techniques garants de la qualité et des normes internationales de la certification des cafés - Promouvoir les actions en faveur de l'organisation et de la structuration des acteurs
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du tissu économique dans les bassins de production du café au travers d'une structuration des acteurs ruraux en organisations professionnelles ; - Accroissement de la productivité du verger caféier - Mise sur le marché national et international d'un café haut de gamme compétitif
4. Projet d'Appui au développement des filières agricoles (PADFA)	
Mission	Contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations cibles
Objectif	Accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices du riz et d'oignon dans les zones du projet
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la production des exploitations agricoles familiales dans les filières ciblées - Amélioration de la conservation, la transformation et la mise en marché des productions - Renforcement de la résilience et des capacités techniques et organisationnelles des filières cibles - Amélioration de la situation nutritionnelle des ménages
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> - Composante 1 : Appui à la production (Aménagement et désenclavement des bassins de production, intensification de la production, développement des programmes semenciers (riz et oignon), appui à l'accès aux intrants et équipements agricoles, renforcement des capacités techniques des acteurs) - Composante 2 : Appui à la commercialisation, la structuration des filières, à l'accès et à la diversité alimentaires (Amélioration du stockage et de la transformation des produits, amélioration de la qualité, amélioration de la connaissance de l'accès au marché, structuration et renforcement des capacités organisationnelles, amélioration de la situation nutritionnelle des ménages) - Composante 3 : Planification, suivi-évaluation, gestion des connaissances, communication et dialogue sur les politiques
5. Projet d'Appui à la Production du Matériel Végétal de Qualité (PAPMAV-Q)	
Mission	Améliorer durablement la disponibilité en matériel végétal de qualité
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le niveau de production du matériel végétal de qualité - Renforcer les capacités des acteurs dans la production du matériel végétal de qualité - Acquérir les infrastructures, les équipements de production, de stockage et de conservation du matériel végétal de qualité - Accroître la diffusion du matériel végétal de qualité sur le territoire nationale
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau de production du matériel de qualité est augmenté - Les capacités des acteurs dans la production du matériel de qualité sont renforcées - Les infrastructures et équipements de production, de stockage et conservation sont acquis et utilisés à bon escient

	- Le système de diffusion du matériel végétal de qualité est amélioré
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> - Composante 1 : Appui à la production du matériel végétal de qualité - Composante 2 : Appui au renforcement des capacités des acteurs - Composante 3 : Appui à l'acquisition des infrastructures et équipements du matériel végétal de qualité - Composante 4 : Appui à la diffusion du matériel végétal de qualité
6. Programme d'Amélioration de la compétitivité des exploitations Familiales Agricoles (PCP-ACEFA)	
Mission	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnaliser les groupements de producteurs à travers l'amélioration de leurs capacités technico-économiques ; - Moderniser l'appareil de production des exploitations familiales agropastorales - Générer des emplois et dynamiser l'économie en amont et en aval de la production
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter l'impact du conseil par le nombre de producteurs touchés et la qualité des services ; - Améliorer l'organisation, les méthodes et les compétences - Renforcer la cogestion ; - institutionnaliser le dispositif à travers une agence nationale du conseil agropastorale
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> - Composante 1 : Appui-conseil. - Composante 2 : Financement des OP - Composante 3 : Professionnalisation agropastorales - Composante 4 : Coordination
7. Programme d'Appui à La Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les Secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des Pêches (PCP-AFOP)	
Objectif	Améliorer la qualification professionnelle des acteurs de développement agricole et rural et une meilleure insertion professionnelle des jeunes formés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration de l'offre de formation des centres de formation publics et privés dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, orientée prioritairement vers les jeunes en situation post primaire, les producteurs et pêcheurs en activité ainsi que les responsables des groupements de producteurs ; - L'amélioration de l'offre de formation des écoles sous tutelle du MINADER, du MINEPIA et des écoles privées préparant aux métiers agropastoraux, halieutiques et para agricoles ; - L'accompagnement à titre expérimental des jeunes et adultes formés à l'insertion professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches ; - L'accompagnement des structures du MINADER et du MINEPIA en charge de la formation professionnelle agropastorale au développement des fonctions : <ul style="list-style-type: none"> • d'inspection pédagogique de la formation agropastorale et rurale ; • de certification des diplômes délivrés par le MINADER et le MINEPIA ; • de développement des services déconcentrés et centraux. • de développement des partenariats, des mécanismes alternatifs de financement et de mobilisation des territoires ; • de suivi du dispositif de formation agropastorale et rurale.

Source DR MINADER Ouest, 2022

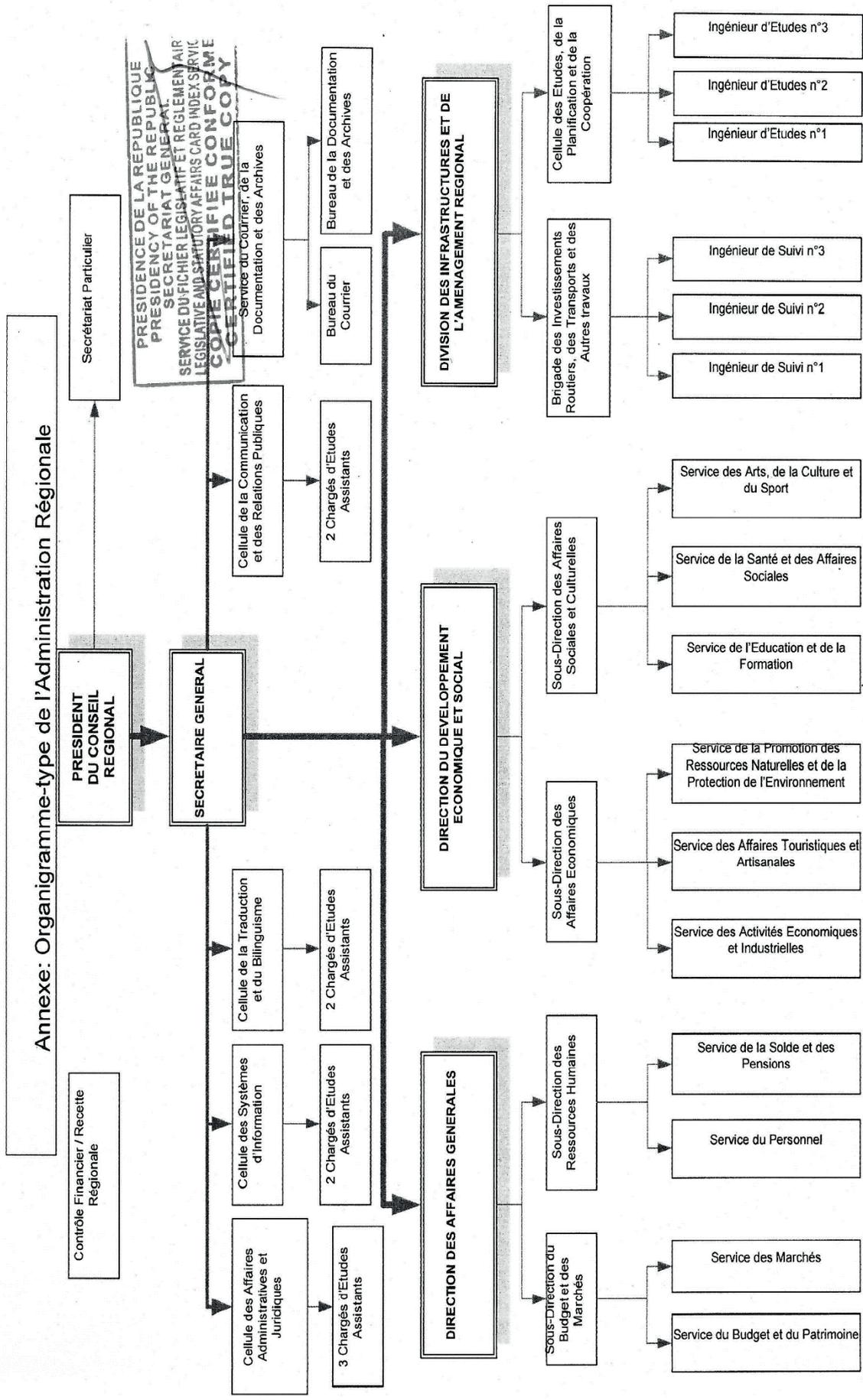


Figure 15 : Organigramme type de l'administration Régionale

ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

NAME	FUNCTION/SERVICE	PLACE AND DATE	CONTACT
NJUTAPMVOUI ALIDOU	MAIRE	15/02/18 Foubot	
MOULIOM IBRAHIM	A2 MAIRE	15/02/18 Foubot	699845792
MOUTAPBEME POUMIE Moustapha Dalib	CADRE DE DEVELOPPEMENT COMMUNE FOUMBOT	15/02/18 Foubot	697851525
WADJI	MAIRE	16/02/18 Mbouda	677720862
METEKONG NGUEMENE CERTILAIN	CCD COMMUNE MBOUDA	16/02/18 Mbouda	698893618 676401227
NKAMGA SIEUZE FERNAND	A1 MAIRE BATIE	17/02/18 Batié	675423989 662259696
DJIFOUTAUROUO ADAMOU	A1 MAIRE	27/02/18 Fouban	691341210
TCHOMTCHOUA DJADJO CHARLES	MAIRE	28/02/18 Banna	699868910
NDZOUEBENG	MAIRE	29/02/18 Nkong-Zem	699862487
FOKOUA HELENE	A2 MAIRE	02/03/18 Pete-Bandjoun	699916083
TEMGOUA EMILE	MAIRE ADJOINT	09/03/18 Dschang	677013564
TSOMBENG T. JEAN ROUEN	DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES (CUB)	07/03/18 Bafoussam	699892799
FOTSO SERGE	SOUS- DIRECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES (CUB)	07/03/18 Bafoussam	699974147
NDJOWE DOMINIQUE	SG/CDS	09/03/18 Dschang	675941228
HOUE	DDFOF/NOUN	15/02/18 Fouban	677330106
TSASSE LAMENE DUPLEX	DIR/CAPLABAM	16/02/18 Mbouda	675423989 690323555
AFANE RAYMOND	DR MINPOSTEL	19/02/18 Bafoussam	693066382
KENOU OUAMBA	CHEF SERVICE POSTES/ OUEST	19/02/18 Bafoussam	655014737 679773465
MOULIOM GBETNKOM ADAMOU LANDRY	CHEF BUREAU APPUI TECHNIQUE	19/02/18 Bafoussam	691246375 677470706
ZIBI JEAN COLLINS	CHEF SERVICE COMMERCIAL	21/02/18 Bafoussam	242006701
BOUOLO PASCAL	DR CAMPOST	21/02/18 Bafoussam	699712250
AKAMA EHODE RODRIGUE	CHEF SERVICE RESEAU	21/02/18 Bafoussam	694064765
FOMKONG NKAM ALBERT	CONSERVATEUR MUSEE ROYAL	26/02/18 Baham	677126652
DJI MOUSCHUIGAM JEREMIE	CHEF AFFAIRES FONCIERES	27/02/18 Fouban	698954531
NSANGO PEFOURA	DDCAF	02/03/18 Bandjoun	699483072
KAMGA FOKAM BRICE	CCD CHEF BUREAU PROMOTION ECONOMIQUE	02/03/18	695995030 677089178
SOUPONG RICHARD	CONSERVATION/ DRDCAF-MIFI		699259936

NAME	FUNCTION/SERVICE	PLACE AND DATE	CONTACT
YINDE ISMAÏLA	1er Adjoint Chef de 2ème degré/ Foumbot rural		699376961
EL HADJ DAHIROU MAKIE	Président Bureau Exécutif Régional MBOSCUDA-OUEST		670530593
SOULEMANOU INNOCENT	Conseiller Municipal Bafoussam 2ème – Elite Mbororo		660679030
NOBESSI JOSEPH	Secrétaire Général Chef Supérieur Bamessingue		
Mme KENGNE	Chef Service Statistique DRPROFF Ouest		699839291
EPENTE TAZEU ADRAY	Inspecteur Général des Services Régionaux (Services du Gouverneur)		670285256
M. TCHINDA	DRAS OUEST		695906222
KOM René	Chef SISP(DRSPO)		699697009
DR TUEGUEM KAPTUE Iréne	Administrateur FRPS/Ouest		696064260
WAWO Denis	CUPSE/GTR SIDA		699440684
DR FOLEFACK Richard	GTR palu		6959515590
TANDJONG KAKEU Firmin Girece	CUSSE GTR /Palu		694630989
KAGHO Pierre Doulain	DM/PFSURV GTC PEV		693785566
TALLA Emmanuel	P F Partenariat Médecine traditionnelle		670340965
NKWUNTCHOU Roger	Cadre : GTR/TB		677863270
NKOUONGNAM	Coordonnateur MTN : DRSP		677732655
TAKAM MICHEL	Secrétaire Exécutif à ADEID	09/03/2018	699481842/ 673849059
Belmondo KENFACK TIMO			
	Secrétaire d'état civil et chef du bureau du développement local à la commune de Fokoue	BAFOUSSAM	675971122/ 697199876
TCHINDA NZOKOA Alain Fabrice	Chef service développement local à la commune de BAMENDJOU	09/03/2018	694322897/ 675539433
Alain Marie DJOKO	Point focal projet DECH	FOKOUÉ	677589404
MEKOCK Donald	ingénieur chercheur à la direction des énergies renouvelables au MINEE	09/03/2018	699958729
DJAOWE SAMUEL	superviseur du projet	BAFOUSSAM	695122104
BOULO Edouard	Ingénieur chercheur à l'AER	09/03/2018	699802726/ 679640340
NGOKO MBANG Achille	DR MINEE OUEST	BAFOUSSAM	
MESSANGA	Chef service régional de l'eau et l'assainissement/ MINEE OUEST	20/02/2018	
DJIENTCHEU LEUDJEU Paul	Chef service industriel CDE/ DR Ouest	YAOUNDE	

NAME	FUNCTION/SERVICE	PLACE AND DATE	CONTACT
DONFACK Bidias Omer	DR MINMIDT OUEST	20/02/2018	
MOUNJOUOHOU AZIZ	CMR N°2 /BRCAM	YAOUNDE	
EYONG Jean Baptist	Cadre d'appui/ DR MINMIDT OUEST	25/02/2018	
AKANG Brown NDELLE	Chef service régional des Mines (PI)/ MINMIDT OUEST	YAOUNDE	
	Préfet du département du Noun	7/02/2018 à Bafoussam	
BIYA Arsel	NOUN	7/02/2018 à Bafoussam	
NGOUCHEMO NGOUPAYOU Moïse	DD MINEPAT/ HAUT PLATEAUX		
BILONOUGOU Félix	Préfet des Hauts-Plateaux	14/02/2018 à Bafoussam	
AWOUMFOUET Benoît	DD PINEPAT KOUNG KHI	15/02/2018 à Bafoussam	
ZONGO Antoinette	Préfet KOUNG KHI	15/02/2018 à Bafoussam	
NJILLE EHODE Lucky	A 1 Préfet KOUNG KHI	15/02/2018 à Bafoussam	
TIOTSOP Jean Claude	Chef centre CDE Bamboutos		
NGOKO MBANG Achille	DR MINEE OUEST	22/02/2018 à Foumban	677422013
NKOYOCK Aaron Merciel	CHEF SERVICE REGIONAL DES ENERGIES	26/02/2018	677018942 699657014
WANDJI NGOSSO Michèle	CHEF SERVICE REGIONAL DES Produits Pétroliers et Gazier	Baham	699517720
NGOU Emile	CHEF HSE POTEAUX BOIS -ENEO	26/02/2018	679537906
GANKENG TSOMEDJO Armand	DR-MINMIDT OUEST	Baham	699223268
TSADE Barthelemy	CHEF BDTPI	27/02/2018	699801504
FOTSO KAMDEM Kevin	SRIDIPI	Bandjoun	677302513
DONFACK BIDIAS Omer	SRIDIPI	27/02/2018	699631274
PANCHA ALASSA	DR MINPMEESA-OUEST	Bandjoun	
FOALING Prisca	C/S PME	27/02/2018	697205783
JOANNA Arlette OBAMA	C/S ARTISANAT	Bandjoun	696543211
ZEMKOUO Alain	C/S STATISTIQUE MINPMEESA-OUEST	07/03/2018	694573989
MEKONG Francine	C/S ECONOMIE SOCIAL	Mbouda	653380259
TCHAMENI KAMENI Stéphane	CHEF CFCE OUEST	7/02/2018	677897988
ZIBI J THIERRY	DD-MINPMEESA-NOUN	Bafoussam	635571567
POUPIE Henri	DD-MINAC-NOUN	7/02/2018	699619088
SIKATI Jean -Claude	DIRECTEUR STP-CAM	Bafoussam	699636075
Luc Désiré NKONO	CHEF CENTRE IMPOT Bafoussam	7/02/2018	699925665
TCHANGO BANGOFA FX	REPRESENTANT CCIMA OUEST	Bafoussam	699919438
MOHAMADOU LAMINO	CHEF CENTRE CNPS OUEST	8/02/2018	696543211
MENZOPO LOUISSE	ARTISANS (perlage)	Bafoussam	670668304
NGUEFACK Albert	SCULPTEUR	14/02/2018	670839619
NGEUFACK NZEKO Alain	CSRSAP	Bafoussam	675140745
LATEU Marcel Hilaire	CSPT	14/02/2018	699373676

NAME	FUNCTION/SERVICE	PLACE AND DATE	CONTACT
KEJEH Alfred Safeh	CA/SRPT/DRP	Bafoussam	674501290
BANIMA EDIBIEN M.S	DRMINEFOP/ Ouest		696403282
TILEUK TCHEMENI Bernard	C/S Formation et orientation Professionnelle		677000151
TISSEN Fabien	C/SAF MINEFOP	15/02/2018	675821377
Mzuefo Jean Claude	DRMINPROFF/Ouest	Bafoussam	699566961
PETCHOUKOUANG Idele	DRMINSEP/Ouest	15/02/2018	
TCHIEGANG NANA Paula	CSAG/ DRMINSEP/Ouest	Bafoussam	655686268
NDONFACK Albert	CSCSSAPPS	15/02/2018	615950893
TENE François	C/SESCO	Bafoussam	699540216/ 677985305
FONGANG N Franch	C/SCPCAEBNF	15/02/2018	699635028/ 677317687
YAKAM NZOUNKE Sorel	CSMCES	Bafoussam	699816829/ 677317687
MOUBE Joseph Lavoisier	DRMINJEC/Ouest	19/02/2018	677812913
YONTA Folem Gilles Christian	Chef de promotion éco des jeunes	Bafoussam	691727685
KOUAM Gaston	SDG/ DRES/Ouest	19/02/2018	677411102
FOTSO	ICR/IT/DRES/Ouest	Bafoussam	694987175
NGWA Andrew M	ICR/INFO/DRES/Ouest	22/02/2018.	6777277255
JATSA Jean Michel	ICR/OUS/DRES/Ouest	NOUN	
BEDJABO Simplicie H.	Délégué régional ES/Ouest	22/02/2018.	677665334
TAGNE Denis	CSCS/ DRES/Ouest	NOUN	67053183
NGOBA Charlie	CAF/SEDUC LAÏC	27/02/2018	694328991
TCHONANG Emmanuel	Directeur BISANTE	Bafoussam	677583288
Abbé Noel SOFACK	SEDUC Catholique	9/03/2018	691183805
BEMEGNE Olga	Responsable des projets ZENÜ Network	Bafoussam	677749541
NGUEFACK Etienne	SEDUC protestant/ouest	9/03/2018	677516578
AZEBAZE Paul Vigny	Comptable/Institut Mony Keng	Bafoussam	694690308
KENGNE Donatien	Surveillant Général GTE	9/03/2018	699785711
TSAFACK Antoinette	Secrétaire ISM	Bafoussam	675952194

ANNEXE 4 : LISTE DES PERSONNES IMPLIQUEES DANS LE PROCESSUS DE L'ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE L'OUEST (SRADDT-OUEST)

EQUIPE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

1. PILOTAGE ET ORIENTATION

M. ALAMINE OUSMANE MEY	MINEPAT
M. TASONG Paul	MINDEL/MINEPAT
M. AWA FONKA Augustine	Gouverneur de la Région de l'Ouest
M. FOCKA FOCKA Jules Hilaire	Président du Conseil Régional de l'Ouest

2. GROUPE TECHNIQUE D'ENCADREMENT DES TRAVAUX

M. TCHOFFO Jean	SG/MINEPAT
M. OUM ELOMA Janvier	DGPAT/MINEPAT
M. ZOUTENE DOUFENE	DGPAT/MINEPAT
M. YEMMOU Jean-Jacques	DATZF/MINEPAT
M. DEBOK NGHEMNING Guy	DATZF/MINEPAT
M. DJOUBEYROU Roland	CESA/DATZF/MINEPAT
M. NSEGBE Patrice	CC/DATZF/MINEPAT
M. NOULIE Delisse Roméo	CEA1/CESA/DATZF/MINEPAT

3. COMMISSION DE SUIVI ET DE RECETTE TECHNIQUE

M. BOMONO BESSI Luc Roi	Représentant du MINDCAF, Membre
Mme TAGOU MAMINFO Nadine	Représentant du MINEPDED, Membre
M. KONGO Calvin	Représentant du MINMIDT, Membre
Mme INDJIKE Chrystelle épouse BOUNGA	Représentante du MINHDU, Membre
M. BELINGA Arsène	Représentant du MINDEF, Membre
Mme BEDOUNG Gisèle	Représentante du MINADER
M. TAFUEDONG Valdès	Représentant du MINFOF, Délégué Régional de l'Ouest, Membre
M. ETCHU MANFRED	Représentant du MINTP, Délégué Régional de l'Ouest, Membre
M. HAMADOU Oumara	Représentant du MINMAP/DGCMP, Observateur

Mme LEKA Régine Valentine	Représentant du MINMAP/DGMAS, Observateur
M. TOMOH David	Maire de Banwa, Membre
Mme DEMENOU TAPAMO Adrienne	Maire de Fonkoué, Membre
M. MVONDO Ernest, Mme NGUSSI TUTCHAMO Josiane Epse MELI	Délégué Régional du MINEPAT pour l'Ouest, Membre
M. LAWA Jean, M. AFANA Arnaud	Représentants du MINDDEVEL, Invité
M. LIBITE Paul, Mme FOMO Marie Antoinette	Représentants de l'INS, Invités
M. EFON ETINZOH Hervé Joël	Représentant du BUCREP, Invité
M. ISSERI Fernand Guy	Représentant de l'INC, Invité
M. ONANA MBASIDA NZIE Alphonse	Représentant de l'IRAD, Invité

4. ATELIERS REGIONAUX

Toutes les forces vives de la Région de l'Ouest	Les Membres du Conseil Régional de l'Ouest
	Les Délégués Régionaux des Départements Ministériels
	Les Maires de la Région
	Les Parlementaires de la Région
	Les autorités religieuses et traditionnelles
	Les Membres des ONG, des Associations et de la Société Civile
	Les Coordonnateurs des Projets et Programmes s'exécutant dans la Région

5. EQUIPE DE CONSOLIDATION DES DONNEES ET SECRETARIAT

M. OFAMO BIDIAS Roland	Point focal SRADDT-Ouest/DATZF
Mme CHEMGNE Valérie Stéphanie	Point focal SRADDT-Ouest/DATZF
Mme NGUEMBOU SIME Josiane	Point focal SRADDT-Ouest/DATZF
Mme MENDOMO Fanny épouse BOWEN	Point focal SRADDT-Ouest/DPPS
Mme ASTA GOLOBI Julienne	Point focal SRADDT-Ouest/DIADRL
Mme MBAKOP TCHOUA Anny	Point focal SRADDT-Ouest/DADM
M. EBOUKI NDOUTOU François	CEA/CESA/DATZF
M. WASSOU Serges Magloire	CEA/CESA/DATZF
Mme EBOLO KISSIMA Jacquy Marylise	Cadre/CESA/DATZF
M. NGUEYEP NOUDJIO Styve	Cadre/CESA/DATZF
Mme FOMENE DOUANLA ADRIENNE	Cadre/CESA/DATZF

Mme BISSAE BI ENGONGANG Brigitte Bardot	Cadre/CESA/DATZF
M. PETTCHA Patrick	Cadre/CESA/DATZF
M. KAMGANG Smith	Cadre/CESA/DATZF

EQUIPE DU CONSULTANT

EQUIPE DU GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES RAINBOW ENVIRONMENT CONSULT/GEFA & ENGINEERING

Dr DEFO Thomas	Chef de Mission
Dr FOMETE NEMBOT Timothée	Adjoint au Chef de Mission Ingénieur Agro-forestier
Pr FOUDA MOULENDE Thérèse	Socio-économiste
M. NZALI Christian	Ingénieur de Génie Civil
M. KOLOKOSSO A BEDIANG Roger	Agro-économiste
Dr NIA Paul	Ingénieur Hydraulicien
Mme DOUANLA Elisabeth Mewa	Ingénieur Cartographe
Pr TSALEFAC Maurice	Socio-environnementaliste
M. TCHINDA YEFOU Aubin	Environnementaliste
M. MENKAM Jean Christophe	Géographe-Urbaniste
Pr MVONDO ONDOUA Joseph	Ingénieur des Mines
M. KEMAJOU SYAPZE Jonas	Evaluateur des Programmes et Projets
M. BIGOMBE LOGO Patrice	Juriste
M ZONGANG Armand	Aménagiste Forestier
M ENGONGA Joseph Daniel	Expert Agriculture, Elevage et Environnement
Dr FOTIO Julien Brice	Expert Economie et Planification
Dr MANFO Donatien Arnaud	Expert Education et Formation
Mme KOMYA TCHUISSEU Platinie Epe NGALAMO	Personnel d'appui Eau et Assainissement
Mme NZOUNDJA NGUENOU Pulchérie Epe YOKE	Expert Santé et Genre
Pr PAMO Etienne	Expert Productions animales et développement rural
Dr NGANDJOU MANFO Honoré	Expert Agriculture
Mme MEZONE CHEGEU Nadège Epe SILATSA	Expert planification et Facilitation des consultations
Dr EVINA ABOULA Yannick Saturnin	Expert Géologie et Mine
Mme FOFE MELI Pélagie Epe FOMBAM	Expert Cartographie

